

Étude sur l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales

Rapport final – Phases 1 & 2



Étude réalisée pour le
ministère de la Culture (DGMIC/Service du livre et de la lecture)
dans le cadre des travaux du
Comité de suivi de l'édition scientifique

Sommaire

1. Synthèse	7
2. Contexte et objectifs de l'étude.....	10
2.1. Le contexte de la mission.....	10
2.2. Les objectifs de l'étude.....	10
3. Méthodologie détaillée.....	11
3.1. Phase quantitative.....	11
3.1.1. Constitution de l'échantillon.....	11
3.1.2. Représentativité de l'échantillon.....	11
3.1.3. Mode de recueil.....	12
3.1.4. Plan du questionnaire.....	12
3.1.5. Un questionnaire conçu pour permettre à plusieurs personnes de répondre à l'enquête.....	12
3.2. Phase qualitative.....	12
3.2.1. Structure de l'échantillon.....	12
3.2.2. Guide d'entretien.....	13
3.2.3. Mode de recueil.....	13
3.3. Des revues largement interdisciplinaires.....	13
3.4. Données détaillées sur la représentativité des revues interrogées.....	15
3.4.1. Enquêtes quantitatives.....	15
3.4.2. Entretiens qualitatifs.....	16
4. Volumétrie	17
4.1. Évaluation des articles de recherche.....	17
4.1.1. En moyenne une quarantaine d'articles de recherche évalués par an.....	17
4.2. Publications.....	18
4.2.1. En moyenne une quarantaine de textes publiés par an.....	18
4.2.2. Les articles de recherche constituent la majorité des textes publiés.....	20
4.3. Les auteurs dans le secteur des revues de SHS.....	21
4.3.1. Près d'un tiers des auteurs sont affiliés à une institution étrangère.....	21
4.3.2. L'anglais renforce sa présence comme langue de publication aux côtés du français.....	23
5. Contrats et questions juridiques.....	24
5.1. Un manque manifeste de formalisme juridique dans les relations avec les auteurs.....	24
5.2. Quand il existe, le contrat est majoritairement signé en exclusivité avec embargo.....	25
5.3. Les éditeurs privés plus rigoureux dans l'établissement de contrats avec les auteurs.....	27
6. Fonctionnement éditorial et organisation scientifique de la revue	28
6.1. Une procédure d'évaluation à la fois en interne et en externe pour les articles de recherche.....	28
6.2. ... et en double aveugle.....	28
6.3. Les articles font en général 2 ou 3 allers-retours avant acceptation finale.....	29
6.4. Les évaluateurs ne sont pas rémunérés.....	30
6.5. En moyenne 6 mois pour valider un article.....	31

7.	Coûts et charges de production.....	34
7.1.	Préambule : un manque général de visibilité des revues sur les aspects financiers liés à leur activité	34
7.1.1.	Seulement un quart des revues disposeraient d'une comptabilité analytique	34
7.1.2.	Une connaissance partielle de la part des responsables de revues en SHS des coûts et recettes liés à cette activité	35
7.2.	Aucune rémunération des auteurs	37
7.3.	Des coûts liés au secrétariat de rédaction et d'édition non pris en compte dans le calcul des coûts de la revue.....	37
7.3.1.	Le secrétariat représente en moyenne un peu moins d'un ETP.....	37
7.3.2.	Une prise en charge financière qui s'avère très variable.....	38
7.3.3.	Le coût annuel moyen du secrétariat peut être valorisé dans une fourchette comprise entre 46 000 et 60 000 EUR brut chargé.....	39
7.3.4.	Vers une mutualisation des secrétariats ?.....	40
7.4.	Une apparente variabilité des structures de coûts et charges entre les revues	40
7.4.1.	Revue A : l'éditeur, qui joue un rôle majeur dans le processus d'édition, impute à la revue des frais généraux élevés, comptant pour la moitié du total des coûts.....	40
7.4.2.	Revue B : une revue qui réalise tout le processus d'édition et de diffusion en interne avec trois ETP, et qui a donc de frais fixes importants.....	41
7.4.3.	Revue C : une charge du secrétariat de rédaction qui représente plus de la moitié des coûts	41
7.5.	Certains postes de coûts, moins centraux, peuvent peser lourd dans les comptes des revues.....	43
8.	Recettes et produits de production	44
8.1.	Vue d'ensemble	44
8.1.1.	Des recettes et revenus de l'ordre de 20 000 EUR par an en moyenne.....	44
8.1.2.	...dont les deux tiers sont représentés par les recettes papier.....	44
8.2.	Recettes papier et numériques : essentiellement perçues par les éditeurs	45
8.2.1.	Les recettes papier proviennent essentiellement des abonnements	45
8.2.2.	Les recettes augmentent moins vite que les dépenses.....	46
8.3.	Subventions et autres soutiens extérieurs : indispensables à la survie des revues	47
8.3.1.	Subventions de l'État et des collectivités territoriales	47
8.3.2.	Soutien des universités et des laboratoires.....	48
8.4.	Autres postes de revenus	48
8.4.1.	Un nombre très limité de revues demandent une contribution financière des auteurs ou des institutions pour l'édition de certains articles	48
8.4.2.	Des structures compensent les déficits de leur revue par les autres revenus qu'elles perçoivent par ailleurs.	49
9.	Audience.....	50
9.1.	Les tirages des revues en version papier	50
9.1.1.	Des tirages orientés à la baisse	50
9.1.2.	Des ventes au numéro qui restent relativement marginales mais qui s'étalent dans le temps.....	50
9.1.3.	Une baisse continue des abonnements papier	51
9.2.	Une présence importante en numérique mais sans réelle différenciation avec la version papier	53
9.2.1.	Des difficultés pour numériser les collections.....	53
9.2.2.	Les potentialités du numérique sont bien perçues à défaut d'être véritablement exploitées par les revues également disponibles en papier.....	53
9.2.3.	Des revues uniquement numériques qui tirent davantage profit des possibilités offertes par le numérique.....	54
9.2.4.	Une complémentarité papier-numérique soulignée et plébiscitée en termes d'usage.....	54
9.3.	Usage des plateformes numériques pour l'accès aux revues de SHS.....	54
9.3.1.	Cairn et OpenEdition sont les principales plateformes numériques employées par les revues de SHS	54
9.3.2.	Une faible utilisation des statistiques de diffusion sur les plateformes	57

10. Modes de diffusion.....	60
10.1. Les modes de diffusion	60
10.1.1. 8 revues sur 10 sont diffusées en numérique.....	60
10.1.2. Le passage au numérique est très largement plébiscité	62
10.1.3. Le « tout papier » tend à disparaître, au profit de la diffusion mixte	63
10.1.4. Un attachement au papier pour la grande majorité des revues	64
10.2. Les modèles tarifaires utilisés pour le format numérique.....	64
10.2.1. La tarification mixte avec barrière mobile constitue le modèle majoritaire.....	64
10.2.2. Des modèles économiques en mutation ?	67
[Encadré] Une typologie des revues.....	68
10.3. Open Access : des points de vue contrastés	70
10.3.1. Rappel : définition de l'Open Access.....	71
10.3.2. Une vision peu précise de l'Open Access et de ses enjeux	71
10.3.3. Des inquiétudes concernant la pérennité des revues.....	71
11. ANNEXES.....	73
11.1. Composition du comité de pilotage, des équipes étude et remerciements	73
11.1.1. Composition du comité de pilotage	73
11.1.2. Composition des équipes étude	73
11.1.3. Remerciements	73
11.2. Rapport phase 1	74
11.3. Questionnaire en ligne phase 1	100
11.4. Questionnaire en ligne phase 2	112
11.5. Guide d'entretiens phase 2	156

Figures

Figure 1 :	Ventilation des revues selon le nombre de disciplines citées	14
Figure 2 :	Structure des échantillons selon la discipline.....	15
Figure 3 :	Structure des échantillons selon le statut de l'éditeur	15
Figure 4 :	Structure des échantillons selon le mode de diffusion	15
Figure 5 :	Répartition des entretiens qualitatifs par discipline	16
Figure 6 :	Répartition des entretiens qualitatifs par mode de diffusion.....	16
Figure 7 :	Répartition des entretiens qualitatifs par type d'éditeur	16
Figure 8 :	Ventilation du nombre d'articles de recherche ayant fait l'objet d'une évaluation par tranche	17
Figure 9 :	Ventilation du nombre de textes publiés par an	18
Figure 10 :	Nombre de textes publiés par an selon la discipline principale de la revue	19
Figure 11 :	Typologie des articles publiés	20
Figure 12 :	Nombre d'articles de recherche publiés par an selon la discipline principale de la revue.....	21
Figure 13 :	Nature de l'affiliation des auteurs.....	22
Figure 14 :	Langues de publication des revues françaises de SHS en 2016 et 2017	23
Figure 15 :	Existence d'un contrat avec les auteurs.....	24
Figure 16 :	Exclusivité des droits	25
Figure 17 :	Politique générale de la revue en matière de dépôt en archives ouvertes.....	26
Figure 18 :	Signature des contrats par type d'éditeur	27
Figure 19 :	Critères d'évaluation des articles de recherche	28
Figure 20 :	Procédures d'évaluation des articles de recherche	29
Figure 21 :	Nombre d'allers-retours pour la prise en compte de corrections avant acceptation.....	30
Figure 22 :	Rémunération des évaluateurs participant à la validation d'un article	31
Figure 23 :	Délai entre la réception et la validation d'un article de recherche (en nombre de mois)	31
Figure 24 :	Délai entre la réception et la validation d'un article de recherche selon la discipline (en nombre de mois)	32
Figure 25 :	Délai entre l'acceptation et la publication d'un article de recherche (en nombre de mois).....	32
Figure 26 :	Délai entre l'acceptation et la publication d'un article de recherche selon la discipline (en nombre de mois)	33
Figure 27 :	Existence d'une comptabilité analytique	34
Figure 28 :	Existence d'une comptabilité analytique en fonction du statut de l'éditeur.....	35
Figure 29 :	Temps équivalent à la charge du secrétariat de rédaction et d'édition	38
Figure 30 :	Pourcentage d'ETP du secrétariat de rédaction et d'édition rémunérés	38
Figure 31 :	Coûts du secrétariat de rédaction et d'édition.....	39
Figure 32 :	Ventilation des coûts d'une sélection de trois revues (en EUR).....	42
Figure 33 :	Caractéristiques des trois revues.....	42
Figure 34 :	Montant des recettes et revenus en 2018, en EUR	44
Figure 35 :	Répartition des recettes et des revenus en 2018, en %.....	45
Figure 36 :	Répartition des recettes papier en 2018, en %	46
Figure 37 :	Répartition des recettes papier en 2018, en EUR.....	46
Figure 38 :	Évolution globale des recettes et des dépenses.....	47
Figure 39 :	Nombre d'exemplaires papier vendus au numéro	51
Figure 40 :	Évolution du nombre d'abonnements à la version papier	52
Figure 41 :	Plateforme de diffusion des revues numériques	55
Figure 42 :	Plateformes de diffusion par type d'éditeur.....	57
Figure 43 :	Plateformes de diffusion par discipline.....	57
Figure 44 :	Statistiques de diffusion sur les principales plateformes numériques (moyenne sur l'année 2018 pour une revue) (en milliers d'actes).....	58

Figure 45 : Consultation par les revues des statistiques de diffusion.....	59
Figure 46 : Mode de diffusion de la revue.....	60
Figure 47 : Mode de diffusion de la revue en fonction de l'ancienneté	61
Figure 48 : Mode de diffusion de la revue en fonction du statut de l'éditeur	61
Figure 49 : Évolution du mode de diffusion envisagée par les revues d'ici deux ans.....	63
Figure 50 : Modalités d'accès à la revue en format numérique.....	65
Figure 51 : Détails concernant le modèle d'accès mixte	66
Figure 52 : Évolution des modalités d'accès au numérique envisagée par les revues d'ici deux ans.....	67
Figure 53 : Évolution des modalités d'accès au numérique dans l'échantillon de répondants depuis début 2018	68
Figure 54 : Analyse multivariée des résultats de la pré-enquête : les 4 grands types de revues.....	68

1. Synthèse

Dans le cadre des travaux du Comité de suivi de l'édition scientifique, le ministère de la culture, appuyé par un groupe de travail issu de ce comité, a pris en charge la réalisation d'une étude sur l'économie des revues de sciences humaines et sociales.

Après avoir conduit directement une première enquête quantitative visant à recueillir les caractéristiques principales d'un échantillon de revues de 5 champs disciplinaires¹ (phase 1, janvier-mars 2018, 259 réponses), le ministère a confié à IDATE DigiWorld la réalisation de la phase 2 de l'étude, qui consistait en une enquête quantitative approfondie (juin-juillet 2019, 167 réponses) et des entretiens qualitatifs avec des responsables ou collaborateurs de 28 de ces 167 revues.

Une forte hétérogénéité des situations

Que ce soit à travers les réponses aux enquêtes en ligne ou lors des entretiens en face-à-face avec des responsables de revues, l'étude confirme en premier lieu la forte diversité des situations observées.

La nature du détenteur de la revue, celle de son éditeur, son ancienneté, sa/ses discipline(s) principale(s), sont autant de facteurs qui jouent un rôle dans le fonctionnement des revues et dans la façon dont leur modèle économique s'est organisé ou, pour certaines, a évolué dans la période récente, notamment en termes de mode de diffusion (papier et/ou numérique) et de mode de tarification pour l'accès aux revues numériques.

Une analyse multivariée des résultats de l'enquête de la 1^{ère} phase avait permis de mettre en évidence une typologie des revues interrogées selon 4 types, croisant majoritairement mode de diffusion, largeur de l'audience et type d'éditeur (notamment public, privé et sociétés savantes), selon une répartition relativement équilibrée : de 17 % de la population pour le groupe le moins nombreux à 37 % pour le plus important.

L'enquête de la 2^e phase n'ayant pas permis de recueillir des éléments exhaustifs sur les coûts complets et les recettes des revues, il n'a cependant pas été possible de caractériser de façon robuste les équilibres économiques de ces 4 types de revues.

Une connaissance partielle des aspects financiers de la part des responsables de revues

Un autre point saillant de la 2^e phase de l'étude est en effet le peu de visibilité d'une majorité de responsables de revues sur les coûts complets – et parfois même sur les recettes – liés à leur activité. Ceci pour plusieurs raisons :

- D'une part la répartition des tâches entre différents acteurs se traduit souvent par une connaissance partielle de l'ensemble des coûts et recettes liés à la production, l'édition et la diffusion d'une revue. Cette méconnaissance – en particulier des aspects financiers liés à l'aval de la chaîne de valeur – est par ailleurs souvent entretenue par un manque de communication entre les responsables des revues et leur éditeur.
- D'autre part, nombreux sont les responsables qui manifestent un certain désintérêt pour ces aspects financiers, notamment quand ils ne gèrent pas la diffusion de leur revue ou qu'ils n'ont jamais rencontré de difficultés économiques.

Des points de vue contrastés sur l'Open Access, reflétant également une compréhension approximative du sujet et de ses enjeux

Ce désintérêt vis-à-vis des aspects financiers explique en partie le fait que la plupart des responsables interrogés ne disposent pas d'une vision précise de l'Open Access et de ses enjeux. La plupart d'entre eux mettent en avant l'intérêt, en tant que chercheurs, d'une diffusion gratuite et rapide des travaux de recherche scientifique. Nombreux sont cependant ceux qui font part des risques qu'ils perçoivent quant à la pérennité des revues, qu'il s'agisse d'un risque de retrait des éditeurs (du fait de la baisse des recettes) pouvant entraîner l'arrêt de la publication ou de celui d'une dépendance trop forte vis-à-vis de l'institution de rattachement qui prendra en charge les coûts de fonctionnement. L'enquête montre en effet que l'accès ouvert intégral ne peut être véritablement envisagé que pour des revues uniquement numériques fortement soutenues par un laboratoire ou une université.

¹ Histoire, géographie, environnement, littératures, économie & gestion.

Des interrogations autour de la pérennité à terme des revues dans un monde ouvert

Un certain nombre de personnes interrogées déplorent la confusion engendrée par la publication en ligne des versions non définitives des articles de recherche par leurs auteurs, ainsi qu'un risque de dégradation de la qualité de la recherche liée à la mise en ligne directe des travaux sans validation par les pairs. C'est ainsi le rôle de filtre, mais aussi de formation des jeunes chercheurs que jouent les revues, qui est perçu comme possiblement remis en cause par un accès gratuit aux travaux de recherche, accès gratuit souvent confondu avec l'Open Access. À terme, c'est le risque de disparition des revues, vidées de leur sens, qui est alors évoqué.

Des incertitudes sur la relève par une nouvelle génération

D'autres préoccupations liées à la transmission des revues à une nouvelle génération de responsables sont également exprimées. En effet, les responsables des revues soulignent fréquemment à la fois le temps important à consacrer par les membres des comités de rédaction au fonctionnement de ces revues, mais aussi la difficulté à pouvoir mobiliser de jeunes chercheurs, déjà fortement occupés par ailleurs et n'ayant pas toujours la disponibilité nécessaire pour cela. Certains s'interrogent ainsi sur leur capacité à remplacer au sein des comités de rédaction les membres arrivant en fin de carrière.

Des coûts humains qui restent masqués et sous-estimés

Enfin, il ressort également de l'étude qu'une partie importante des coûts liés au secrétariat de rédaction et d'édition ne sont pas pris en compte dans le calcul des coûts de la revue. C'est notamment le cas des 30 % de revues dans lesquelles ces tâches sont assurées en interne et sans rémunération par les membres du comité de rédaction, mais aussi de celles qui bénéficient d'emplois mis à disposition par le laboratoire, l'université ou un autre organisme de rattachement (CNRS par exemple) auquel est liée la revue². Or, en partie du fait de départs à la retraite non remplacés ou d'arrêts de certaines subventions, certaines revues ont dû faire face à la suppression de ces emplois et trouver les moyens de financer un poste à temps partiel, dont la charge annuelle moyenne pour un temps plein est valorisée dans une fourchette comprise entre 46 000 et 60 000 € bruts chargés (selon le niveau statutaire considéré).

Un manque de visibilité pluriannuelle

De la même façon, l'équilibre économique de certaines revues se révèle impossible sans des soutiens financiers extérieurs, en particulier venant des universités, des organismes de recherche et des laboratoires, mais aussi sous la forme de subventions de l'État (CNRS et, dans une moindre mesure, CNL), et parfois des collectivités territoriales. Or ces subventions ne présentent pas de garanties dans la durée. Leur interruption, qu'elle soit liée à des coupes budgétaires ou à des critères d'attribution plus contraignants (durée de la barrière mobile par exemple), mettrait en péril l'existence de certaines revues.

Deux modèles d'affaires dominants pour les revues numériques

Les revues de SHS ayant une version numérique se rattachent principalement à deux modèles d'affaires dominants et deux autres minoritaires :

- un modèle majoritaire (50 % des revues) reposant sur l'abonnement papier et l'existence d'une barrière mobile pour la version numérique ;
- un modèle d'accès ouvert immédiat et gratuit (30 % des revues), qui concerne exclusivement des revues uniquement numériques ;
- l'accès payant intégral (13 % des revues, plus particulièrement en Économie & gestion) ;
- et un modèle associant accès ouvert et services payants (freemium³, 6 % des revues).

Il convient de souligner *a contrario* que les modèles hybrides, qui associent accès ouvert et paiement d'APC (*article processing charges*) par les auteurs ou leurs institutions et sont largement utilisés pour la publication des revues de STM (sciences, techniques, médecine) ne sont, à quelques exceptions ponctuelles près, utilisés par aucune des revues de SHS interrogées⁴.

Des économies fragiles toujours fortement dépendantes des recettes d'abonnement papier

Pour nombre de revues, l'étude illustre la fragilité des équilibres économiques : leurs recettes sont déstabilisées par la baisse continue des abonnements papier et les incertitudes liées au caractère variable des critères d'attribution des subventions, tandis que certains coûts ont fortement augmenté ces dernières années (frais de routage par exemple) ou ont dû être internalisés (certains secrétariats de rédaction). Cette

² En moyenne, seuls 38 % des ETP pour les postes de secrétariat de rédaction et d'édition sont rémunérés, dans 2 cas sur 3 par des acteurs publics. La charge de travail représentée par ces postes est estimée à 0,92 ETP en moyenne (médiane : 0,75 ETP).

³ Html en accès libre immédiat et téléchargement aux formats pdf ou epub payant.

⁴ Deux revues seulement ont indiqué demander ponctuellement des contributions pour une partie de leurs publications (numéros spéciaux réalisés en lien avec une institution ou dossiers thématiques avec participation des auteurs aux frais de relecture).

fragilité explique que certains coûts ne sont assumés que de façon partielle par les revues (secrétariat de rédaction) et que des fonctions essentielles (membres des comités de rédaction, auteurs, évaluateurs) ne sont, sauf très rares exceptions, jamais rémunérées par les revues.

En moyenne, les revues de SHS interrogées perçoivent 20 000 EUR par an, dont les deux tiers proviennent toujours des recettes papier, dont 90 % sont issues des abonnements.

Le numérique est largement plébiscité, au moins en termes d'usage

Près de 9 revues sur 10 sont désormais accessibles au format numérique, dans la grande majorité des cas (7 revues sur 10) en parallèle d'une diffusion en format papier. Si, pour le moment, les versions numériques des revues papier offrent peu de fonctionnalités supplémentaires par rapport à ces dernières, les responsables de revues perçoivent néanmoins tous les avantages que le numérique représente, que ce soit en termes de capacité à développer des fonctionnalités différentes du papier, de facilité d'usage, ou encore de plus large diffusion.

De plus, bien que les revenus issus du numérique ne représentent en moyenne qu'un quart des recettes totales des revues et que, le plus souvent, ils ne compensent pas la baisse des abonnements papier, ils ont néanmoins permis à quelques revues, jusque-là déficitaires, d'atteindre l'équilibre économique.

En numérique, la tarification mixte avec barrière mobile constitue le modèle majoritaire

La diffusion numérique s'effectue principalement sur Cairn et OpenEdition (anciennement Revues.org), ces deux plateformes assurant la diffusion de près des trois-quarts des revues de SHS. Le modèle dominant de tarification mixte (57 % des revues numériques) s'assortit majoritairement d'une barrière mobile (dans 82 % des cas) d'une durée moyenne de 31 mois début 2018, avec une médiane à 24 mois, 40 % des revues ayant une barrière mobile supérieure ou égale à 36 mois.

Une minorité de revues (6 % des répondants à la phase 2) a changé de modèle de tarification depuis début 2018 ou envisage de le faire d'ici 2 ans : le mouvement n'est pas univoque, mais va cependant majoritairement dans le sens d'une plus grande ouverture de l'accès. Par ailleurs, une proportion significative de revues indique avoir raccourci la durée de sa barrière mobile (12 % des revues avec barrière mobile entre 2017 et 2018) ou envisager de le faire dans les 2 ans (18 %).

La diffusion mixte (papier et numérique) devrait continuer à dominer

L'attachement à l'objet papier reste très largement souligné dans les entretiens, que ce soit pour son usage différent de celui numérique, pour sa fonction symbolique, ou pour sa capacité à assurer la transmission des savoirs aux futures générations.

Cet attachement explique que, début 2018, 8 revues sur 10 étaient publiées sous forme imprimée (13 % exclusivement en version papier, 69 % avec également une version numérique), contre 19 % de revues au format uniquement numérique (dont la moitié depuis leur création).

Si les évolutions annoncées par les revues de leur mode de diffusion dans les 2 années à venir se concrétisent, la diffusion mixte papier/numérique, déjà largement majoritaire, devrait le devenir un peu plus encore, au détriment de la diffusion tout papier, puisque, de façon massive (8 sur 10), les revues uniquement papier interrogées envisagent d'ajouter une version numérique. Si la diffusion uniquement numérique ne devrait que peu progresser à moyen terme (7 % seulement des revues à diffusion mixte envisagent d'arrêter la version papier), son poids devrait cependant progresser à plus long terme du fait des revues nouvellement créées, qui ont une forte propension à faire le choix d'une diffusion exclusivement numérique (cas de 60 % des revues créées après l'an 2000).

Un manque manifeste de formalisme juridique

Le manque de formalisme juridique s'observe à deux niveaux : d'une part dans les relations avec les auteurs, d'autre part dans les relations avec certains éditeurs, ce qui traduit le fonctionnement coutumier dont s'accommodent un grand nombre de revues. Plus de la moitié des revues ne signent pas ou presque jamais de contrats avec les contributeurs. Seules un tiers des revues signent systématiquement un contrat avec les auteurs, les revues publiées par des éditeurs privés le faisant nettement plus souvent (53 %) que celles publiées par des éditeurs publics (31 %) ou des associations ou des sociétés savantes (19 %).

Une réaffirmation unanime du rôle essentiel des revues scientifiques

Enfin, il convient de souligner à quel point les diverses inquiétudes exprimées au cours de cette étude permettent *a contrario* de mettre en avant le rôle essentiel et unanimement reconnu des revues scientifiques et de l'évaluation par les pairs comme une intermédiation indispensable entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche.

2. Contexte et objectifs de l'étude

2.1. Le contexte de la mission

À la suite de la promulgation de la loi pour une République numérique en France, et en lien avec l'objectif européen de diffusion des articles scientifiques en accès ouvert d'ici 2020 (programme Horizon 2020), l'État a choisi de soutenir les revues scientifiques via un soutien aux agrégateurs. Ainsi, des protocoles d'accord de cinq ans ont été signés avec les agrégateurs CAIRN, EDP et OpenEdition. Ces protocoles prévoient notamment une aide à la modernisation et à la normalisation des plates-formes. L'État participe au financement des licences, tandis que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche s'engagent dans des groupements de commandes pluriannuels, avec en contrepartie un accès à un plus grand nombre de revues et le développement de l'accès ouvert.

Dans ce contexte, un Comité de suivi de l'édition scientifique a été créé sous la tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce Comité est chargé de suivre et d'évaluer ce plan de soutien ainsi que de mener des études « destinées à connaître et comprendre les réalités et l'économie des revues ».

La première de ces études, prise en charge par le ministère de la Culture, porte sur l'économie des revues en sciences humaines et sociales. Elle s'est déroulée en deux temps :

- une pré-enquête conduite début 2018 par le ministère de la Culture (phase 1) ;
- et une étude approfondie, confiée après appel d'offres à IDATE DigiWorld, conduite entre juin et octobre 2019 (phase 2).

Les deux phases de l'étude ont été conduites sous le contrôle d'un comité de pilotage composé du président et de membres du Comité de suivi de l'édition scientifique, de personnalités qualifiées et d'agents du Service du livre et de la lecture de la DGMIC du ministère de la Culture (voir composition en Annexe 11.1), qui s'est réuni une dizaine de fois entre juillet 2017 et novembre 2019.

2.2. Les objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude était à la fois de rendre compte de la diversité des modèles, des coûts et des évolutions économiques récentes des revues académiques françaises de sciences humaines et sociales, et de chercher à dresser, le cas échéant, une typologie des modèles économiques des revues.

Conscient, au vu d'expériences antérieures⁵, qu'il était peu envisageable de collecter auprès d'un nombre important de revues l'ensemble des données économiques fines nécessaires à l'appréciation de leur situation économique et de son évolution, le comité de pilotage a jugé nécessaire de procéder en deux temps, et de réaliser préalablement une pré-enquête légère visant à recueillir auprès du plus grand nombre de revues leurs principales caractéristiques sur quelques points-clés.

Avec un taux de réponse de 70 % (259 revues sur les 367 interrogées), **cette phase de pré-enquête**, conduite entre janvier et mars 2018 a permis de dresser une première cartographie robuste et relativement précise de la population concernée.

La deuxième phase de l'étude, conduite entre juin et octobre 2019, visait à recueillir des éléments plus détaillés sur l'activité, l'organisation et l'économie des revues de sciences humaines et sociales – notamment leurs charges et leurs recettes –, auprès d'un nombre de répondants suffisant de chacune des sous-populations identifiées dans le cadre de la pré-enquête.

Pour cela, la démarche s'est appuyée sur :

- La réalisation d'une enquête en ligne plus approfondie auprès des 258 revues toujours actives qui avaient répondu à la pré-enquête⁶ ;
- La conduite d'entretiens d'approfondissement auprès de 28 revues.

On trouvera en annexe de ce rapport **un document de présentation des principaux résultats de la phase 1** de l'étude, rédigé par le ministère de la Culture (Annexe 11.4), ainsi que le questionnaire de la pré-enquête (Annexe 11.5).

Le présent rapport, rédigé par les cabinets IDATE DigiWorld et Hexacom, porte **plus particulièrement sur les résultats de la phase 2** de l'étude, dont IDATE DigiWorld a assuré la conduite. Pour compléter l'analyse, certains résultats de la phase 1 de l'étude sont cependant rappelés dans le corps du rapport.

⁵ Voir notamment l'enquête conduite en 2015 par la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN 7), Odile Contat et Anne-Solweig Grémillet, « Publier à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2015-7, <https://journals.openedition.org/rfsic/1716>.

⁶ Une revue qui avait cessé son activité quelque temps avant la pré-enquête n'a pas été ressollicitée pour la phase 2 de l'étude.

3. Méthodologie détaillée

3.1. Phase quantitative

3.1.1. Constitution de l'échantillon

Au global, les plateformes JournalBase et Mir@bel utilisées pour la constitution de l'échantillon d'enquête⁷ recensent, après dédoublement, plus de 1600 revues académiques françaises de sciences humaines et sociales.

Échantillon initial de la pré-enquête

Plutôt que de chercher à constituer *ex ante* un échantillon de revues sur l'ensemble du champ des SHS, le choix a été fait de **se concentrer sur quelques disciplines : l'histoire, la géographie, les littératures, les sciences économiques et la gestion, et un champ interdisciplinaire, l'environnement.**

À partir de JournalBase et Mir@bel, les experts du Comité de suivi de l'édition scientifique, ou des experts sollicités par lui, ont établi la liste des principales revues académiques de ces 5 domaines – c'est-à-dire les revues de recherche avec comité de rédaction, hors revues généralistes et revues techniques ou professionnelles –, soit 407 revues après dédoublement des listes.

Le questionnaire de la pré-enquête a été adressé à 367 des 407 revues pour lesquelles une ou plusieurs adresses mail de contact avaient pu être trouvées (90 % des revues de la liste initiale). Au terme de 2 vagues d'interrogation à des adresses de contact différentes, 259 réponses complètes ont été recueillies et retenues pour l'exploitation.

Échantillon de l'enquête approfondie

La population cible de l'enquête quantitative est constituée des 258 revues toujours actives ayant répondu à la pré-enquête. Après un cycle de relances, 167 revues ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 65 %. C'est sur la base de ces 167 répondants que l'analyse statistique a été menée.

3.1.2. Représentativité de l'échantillon

La représentativité de l'échantillon de répondants à la phase 2 par rapport à l'échantillon initial de 367 revues et/ou l'échantillon de répondants de la phase 1 peut être contrôlé notamment selon les critères de discipline, de type d'éditeur et de mode de diffusion utilisés pour la pré-enquête.

Selon la discipline ⁸

Dans l'échantillon de répondants à l'enquête approfondie, les revues d'histoire sont légèrement surreprésentées au détriment des revues de littérature ; au global, la représentativité de l'échantillon final est cependant très correcte.

(Cf. 3.4. Données détaillées sur la représentativité des revues interrogées, Figure 2 ci-après)

Selon le statut de l'éditeur et le mode de diffusion

Le statut de l'éditeur, défini dans la pré-enquête comme la structure qui prend en charge les coûts de fabrication, ainsi que le mode de diffusion sont des critères de segmentation importants.

Sur ces deux critères, l'échantillon de l'enquête approfondie témoigne également d'une bonne représentativité par rapport à l'échantillon de répondants de la pré-enquête.

(Cf. 3.4, Figures 3 et 4 ci-après)

La légère sous-représentation des revues ayant une diffusion uniquement papier reflète la légère sous-représentation des revues de littérature dans l'échantillon de répondants de la phase 2.

⁷ <https://journalbase.cnrs.fr> ; <https://reseau-mirabel.info> .

⁸ La catégorisation par discipline utilisée pour la pré-enquête est directement issue des listes par discipline constituées par les experts, ou, pour les revues figurant dans plusieurs listes, selon dans la discipline dominante ou la première discipline citée sur le site des revues. Elle diffère des réponses données par les revues dans la 2ème phase d'enquête aux questions A.3 et A.3.1 sur la ou les disciplines dont elles traitent (voir p. 16 l'encadré Des revues largement interdisciplinaires).

3.1.3. Mode de recueil

Le recueil des réponses s'est fait en ligne, à l'aide du logiciel Sphinx.

Le terrain a eu lieu du 3 juin 2019 au 15 juillet 2019.

3.1.4. Plan du questionnaire

Le questionnaire, que l'on trouvera en Annexe 11.1 de ce rapport, est articulé comme suit :

- A. Identité de la revue
- B. Identité des répondants de la revue
- C. Contrats et questions juridiques
- D. Fonctionnement éditorial et organisation scientifique de la revue
- E. Volumétrie et type d'articles
- F. Coûts et charges de production de la revue
- G. Diffusion et audience
- H. Recettes et produits de production de la revue
- I. Évolution des dépenses et des revenus
- J. Questions ouvertes
- K. Validation du questionnaire et demande d'entretien
- L. Rappel des réponses données lors de la pré-enquête

3.1.5. Un questionnaire conçu pour permettre à plusieurs personnes de répondre à l'enquête

Compte tenu de son caractère très détaillé et de la diversité du type d'informations demandées, le questionnaire de la phase 2 était conçu pour permettre à différents collaborateurs d'une revue de répondre à l'enquête.

Le message d'invitation comme le questionnaire en ligne indiquaient ainsi :

« Si vous ne disposez pas de certaines des informations demandées, vous aurez la possibilité de solliciter, en complément de vos réponses, d'autres personnes contribuant à l'activité de la revue qui seraient en mesure de fournir ces informations (par exemple celles sur les coûts et recettes détaillés de la revue). Il vous suffira pour cela de leur transférer directement le message d'invitation que vous avez reçu d'IDATE DigiWorld contenant le lien d'accès à la plateforme de réponse en ligne. »

3.2. Phase qualitative

La phase qualitative a consisté en la réalisation de 28 entretiens, principalement en face-à-face⁹. Les revues interviewées faisaient partie de l'échantillon de l'enquête approfondie et avaient déjà répondu au questionnaire détaillé de l'enquête en ligne.

3.2.1. Structure de l'échantillon

L'échantillon qualitatif a été structuré prioritairement selon la discipline et le mode de diffusion, puis selon le statut de l'éditeur. La représentativité selon les critères d'ancienneté de la revue, ainsi que de l'importance du secrétariat de rédaction (formulé en termes d'équivalent temps plein affecté à cette tâche) a également été vérifiée.

L'échantillon qualitatif est globalement représentatif de l'échantillon initial des revues.

⁹ Deux des 30 entretiens initialement programmés n'ont pu se tenir dans les délais souhaités.

3.2.2. Guide d'entretien

Le guide d'entretien est structuré selon les 9 points suivants, dont on trouvera en Annexe 11.2. une description plus détaillée) :

1. Présentation des personnes présentes à l'entretien
2. Présentation rapide des caractéristiques de la revue
3. Compréhension des difficultés rencontrées pour remplir le questionnaire en ligne
4. Description de l'organisation des process d'édition propres à la revue
5. Analyse de l'évolution récente des conditions de publication de la revue
6. La place du numérique dans la publication de la revue
7. Perception de l'Open Access
8. Perspectives
9. Autres/commentaires

3.2.3. Mode de recueil

Les entretiens ont été menés le plus souvent en face-à-face, ou au téléphone quand la situation l'exigeait (personnes éloignées géographiquement ou entretiens impliquant plusieurs personnes sur des sites distants).

La personne interviewée était le plus souvent directeur/trice de la revue ou rédacteur/trice en chef.

Dans le cas de huit revues, l'entretien a été mené avec deux voire trois personnes de la revue, avec des profils de directeur de la revue, rédacteur en chef, secrétaire de rédaction, éditeur, assistant de rédaction, ou membre de l'association portant la revue. Les entretiens ont eu lieu durant les mois de septembre et d'octobre 2019.

3.3. Des revues largement interdisciplinaires

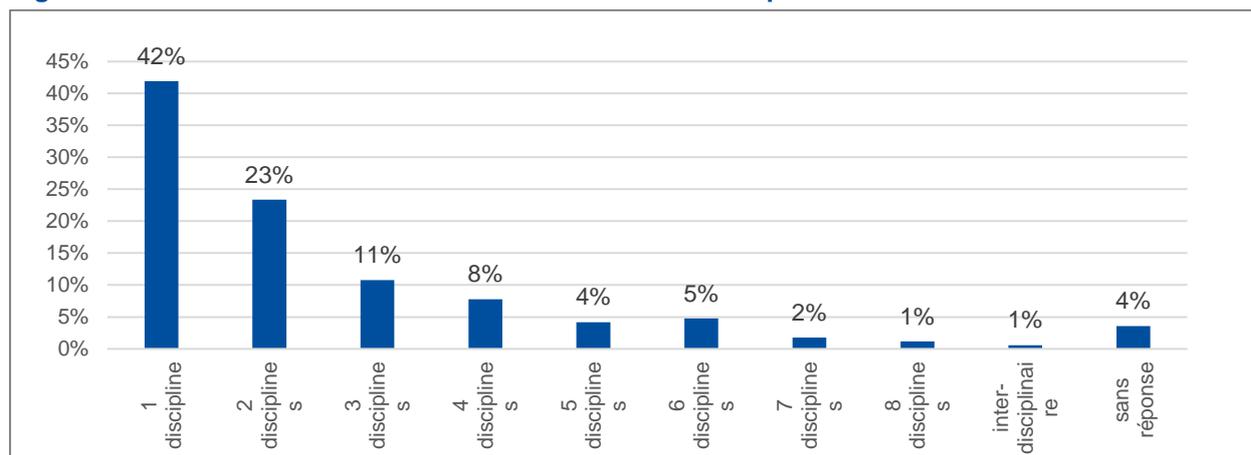
L'enquête de la phase 2 donne une mesure du caractère assez largement interdisciplinaire de l'échantillon de revues interrogées.

Pour l'exploitation initiale des résultats de la pré-enquête, qui ne comportait pas de questions sur les disciplines, la catégorisation par discipline des revues interrogées était directement issue des listes par discipline constituées par les experts, ou, pour les revues figurant dans plusieurs listes, selon la discipline dominante ou la première discipline citée sur le site des revues.

Interrogées dans l'enquête de la phase 2 sur la ou les disciplines traitée(s) par la revue (question A3), une majorité de revues (54 %) mentionnent 2 disciplines ou plus – jusqu'à 8 –, une revue se définissant simplement comme « interdisciplinaire ».

Le nombre moyen de disciplines cité par les répondants est de 2,3.

Au total, les 160 revues ayant répondu à la question citent près de 60 champs disciplinaires (voir liste ci-dessous).

Figure 1 : Ventilation des revues selon le nombre de disciplines citées

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question A.3. Quelle(s) est/sont la/les discipline(s) traitée(s) par la revue ?, base 167 répondants

On verra un autre indicateur de ce caractère interdisciplinaire dans les réponses données à la question A.3.1, qui demandait aux répondants d'indiquer une discipline dominante parmi les disciplines citées à la question précédente :

- si dans 73 % des réponses exprimées, la discipline dominante correspond bien à celle retenue pour la caractérisation des revues dans la pré-enquête,
- 8 % indiquent une autre discipline parmi les 5 retenues pour la constitution de l'échantillon initial (cas notamment des revues qui figuraient sur plusieurs listes),
- tandis que 20 % des répondants ont choisi de répondre à la question en cochant la case « autre » que ces 5 champs : il est intéressant de noter que dans un cas sur 4, ce choix est motivé par une mention de pluridisciplinarité (ou au moins de bi-disciplinarité).

Liste des disciplines citées

La liste ci-dessous recense les réponses données à la rubrique Autres de la question A3 de l'enquête de la 2^e phase. Le nombre de citations figure entre crochets.

A.3 *Quelle(s) est/sont la/les discipline(s) traitée(s) par la revue ?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Histoire | <input type="checkbox"/> Economie-Gestion |
| <input type="checkbox"/> Géographie | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Littérature | <input type="checkbox"/> Autre |

Aménagement [2], Anthropologie [10], Anthroponymie [1], Archéologie [7], Archéométrie [1], Biotechniques [1], Civilisation [2], Communication [1], Démographie [3], Droit [8*], Écologie [1], Économie [2], **Économie-Gestion [40]**, **Environnement [22]**, Épigraphie [2], Épistémologie historique [1], Ethnologie [1], Études bibliques [1], Études culturelles [1], Finance [1], **Géographie [38]**, Géomatique [1], Géopolitique [1], **Histoire [96**]**, Linguistique [3], **Littérature [47]**, Météorologie [1], Muséologie [1], Narratologie [1], Onomastique [1], Philologie [1], Philosophie [7], Physique [1], Psychologie [2***], Réception de l'Antiquité [1], Santé [1], Science administrative [1], Sciences humaines [1], Science(s) politique(s) [14], Sciences de l'Antiquité [1], Sciences de l'information [1], Sciences et techniques [1], Sciences pour l'archéologie [1], Sciences sociales [2], Sociologie [21], Télécommunications [1], Théâtre [1], Théologie [1], Théorie des médias [1], Urbanisme [3]

* dont Droit de l'environnement [1], Droit du travail [1], Justice et droit [1]

** dont Histoire des idées [2], Histoire des Religions [1], Histoire des sciences [1], Histoire du cinéma [1], Histoire de l'Art [5], dont : Histoire de l'art : patrimoine et architecture du Moyen Age à nos jours [1]

*** dont Psychologie du travail [1]

3.4. Données détaillées sur la représentativité des revues interrogées

3.4.1. Enquêtes quantitatives

Figure 2 : Structure des échantillons selon la discipline

	Échantillon initial	Répondants Pré-enquête (Phase 1)	Répondants Enquête approfondie (Phase 2) ^(*)
Environnement	3,5 %	3,1 %	3,6 %
Économie-Gestion	18,0 %	19,0 %	18,6 %
Géographie	15,0 %	15,1 %	15,6 %
Histoire	40,1 %	42,6 %	44,9 %
Littérature	23,4 %	20,2 %	17,4 %
Taille de l'échantillon	367	258	167

(*) Les revues sont ici classées en fonction de la réponse à la question A.3.1 : « Parmi les différentes disciplines que vous avez indiquées, quelle serait la discipline qui pourrait être qualifiée de principale/dominante si vous deviez n'en indiquer qu'une ? »

Figure 3 : Structure des échantillons selon le statut de l'éditeur

	Répondants Pré-enquête (Phase 1)	Répondants Enquête approfondie (Phase 2)
un éditeur public	41,5 %	43,7 %
dont Presses universitaires	17,1 %	16,8 %
dont : Laboratoires de recherche	13,2 %	15,6 %
dont : Autres éditeurs ou organismes publics	11,2 %	11,4 %
un éditeur privé	29,1 %	26,9 %
une association ou une société savante	29,5 %	29,3 %
dont Sociétés savantes	16,7 %	18,0 %
dont Autres associations	12,8 %	11,4 %
	100,0%	100,0%

Figure 4 : Structure des échantillons selon le mode de diffusion

	Répondants Pré- enquête (Phase 1)	Répondants Enquête approfondie (Phase 2)
Uniquement sous format papier	13 %	10 %
Sous format papier et numérique	69 %	71 %
Uniquement sous format numérique	19 %	19 %
Depuis l'origine, uniquement sous format numérique	9 %	10 %
Désormais uniquement sous format numérique	10 %	9 %
Total	100 %	100 %

3.4.2. Entretiens qualitatifs

Figure 5 : Répartition des entretiens qualitatifs par discipline

Discipline	Répartition dans l'échantillon quantitatif (Phase 2)	Nombre d'entretiens qualitatifs
Histoire	35 %	11
Géographie	8 %	3
Littérature	17 %	5
Économie & Gestion	14 %	5
Environnement	2 %	2
Autres	19 %	4
Ne se prononce pas	5 %	-
Total	100 %	30

La représentativité de l'échantillon d'entretiens a été contrôlée selon la discipline principale indiquée par les répondants à l'enquête quantitative (phase 2) en réponse à la question A.3.1. : *Parmi les différentes disciplines que vous avez indiquées, quelle serait la discipline qui pourrait être qualifiée de principale/dominante si vous deviez n'en indiquer qu'une ?*

Figure 6 : Répartition des entretiens qualitatifs par mode de diffusion

Mode de diffusion	Répartition dans l'échantillon quantitatif (Phase 2)	Nombre d'entretiens qualitatifs
Papier uniquement	13 %	4
Papier et numérique	69 %	21
Numérique uniquement	18 %	5
Total	100 %	30

La représentativité de l'échantillon d'entretiens a été contrôlée selon la réponse apportée par les répondants à l'enquête quantitative de la phase 2 à la question G.1. : *Votre revue est actuellement diffusée...*

-Uniquement sous format papier

-Uniquement sous format numérique (y compris avec un système d'impression à la demande)

-Sous format papier et numérique

Figure 7 : Répartition des entretiens qualitatifs par type d'éditeur

Type d'éditeur	Répartition dans l'échantillon quantitatif (Phase 2)	Nombre d'entretiens qualitatifs
Éditeur public	40 %	11
Éditeur privé	29 %	10
Association	28 %	8
Autres	3 %	1
Total	100 %	30

La représentativité de l'échantillon d'entretiens a été contrôlée selon la réponse apportée par les répondants à l'enquête quantitative de la phase 2 à la question suivante de la pré-enquête (phase 1) : Q2.1. *À laquelle des catégories suivantes appartient l'éditeur de votre revue ?* Les répondants avaient la possibilité de modifier leur réponse dans le cadre de l'enquête en ligne de la phase 2.

4. Volumétrie

Cette partie est destinée à mettre en avant les caractéristiques des revues françaises en sciences humaines et sociales à travers une analyse du volume d'articles évalués et publiés par an. Ce chapitre s'appuie sur l'exploitation des réponses aux questions de la rubrique E de l'enquête en ligne de la phase 2 de l'étude, aux questions de la rubrique 5 de la pré-enquête (phase 1), ainsi que sur les entretiens qualitatifs conduits en phase 2.

4.1. Évaluation des articles de recherche

4.1.1. En moyenne une quarantaine d'articles de recherche évalués par an

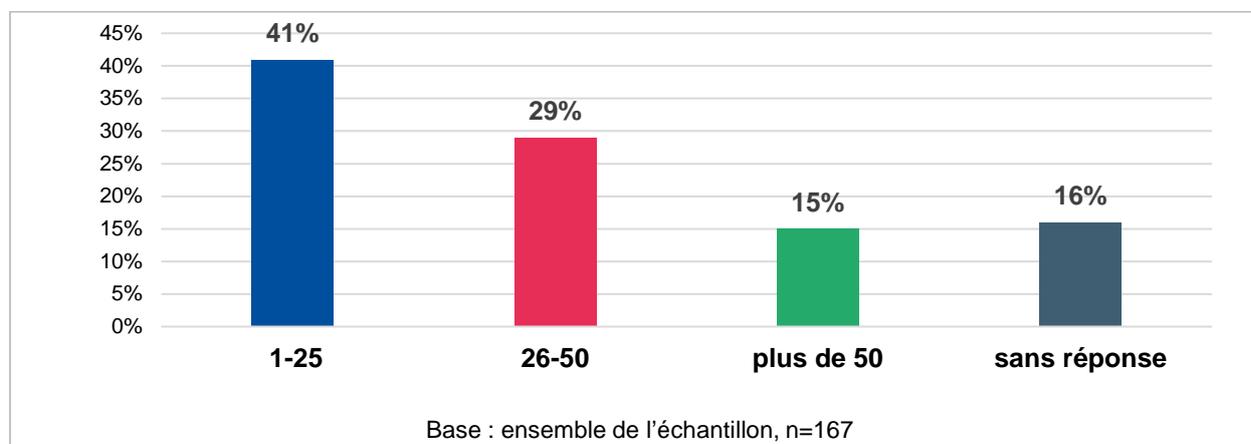
Afin d'être publié, un article de recherche doit respecter un certain nombre de règles. Le comité de lecture est chargé de garantir une exigence scientifique et le respect d'une ligne éditoriale, et a pour mission de se prononcer en faveur ou non d'un article soumis selon l'avis d'experts (internes ou externes, cf. chapitre 5). À la différence des autres types de textes publiés par les revues (comptes rendus, notes de lecture, etc.), les articles de recherche font en effet l'objet d'une évaluation par les pairs selon une procédure stricte.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête quantitative de la phase 2 ont été questionnées sur le nombre total d'articles de recherche évalués au cours de l'année écoulée. Si ce nombre ne reflète pas le nombre total d'articles de recherche reçus par une revue au cours d'une année – nombre généralement difficile à appréhender puisque non nécessairement suivi en tant que tel par les revues –, il rend compte du nombre d'articles de recherche reçus ayant passé le premier filtre généralement effectué par le secrétaire de rédaction ou par le membre du comité de rédaction en charge d'un dossier thématique par exemple. Il permet donc d'illustrer la quantité d'articles de recherche suffisamment qualitatifs pour faire l'objet d'une évaluation et peut être considéré comme un indicateur de l'attractivité d'une revue.

Le rythme de publication, le positionnement de la revue dans un ou des champs disciplinaires, son appréciation dans des classements spécifiques, les modes de diffusion de la revue, voire la/les langue(s) de publication, sont autant de facteurs qui peuvent influencer sur la décision d'un auteur de soumettre un article.

En moyenne chaque revue fait évaluer 41 articles de recherche par an. Cependant, une large part des revues interrogées, 41 %, déclarent évaluer moins de 25 articles de recherche par an.

Figure 8 : Ventilation du nombre d'articles de recherche ayant fait l'objet d'une évaluation par tranche



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question E.1. : « Combien d'articles ont-ils fait l'objet d'une expertise par la revue en 2018 ? Articles spontanés, articles sollicités, articles issus d'appel à publications de numéros thématiques y compris les propositions d'articles sous forme de résumé long.

Dont : Nombre d'articles de recherche / Nombre de comptes rendus ou notes de lecture

Merci de donner une réponse même approximative »

Ce nombre moyen élevé de propositions évaluées peut s'expliquer notamment par la renommée des revues de SHS en France et dans le monde, qui encourage fortement les auteurs à leur soumettre leurs écrits.

Cette tendance semble être confirmée par les entretiens qualitatifs. En effet, de nombreuses revues soulignent le fait que la soumission des articles n'a pas réellement connu de coups d'arrêt ces dernières années, la tendance étant même plutôt à la hausse. Par exemple, une revue d'économie indique recevoir plus d'articles depuis quelques années et fait le lien avec le fait qu'elle est mieux évaluée par le CNRS. *A contrario*, d'autres revues soulignent que leur pluridisciplinarité est un frein à leur classement par la FNEGE, ce qui peut les pénaliser pour recevoir des articles en économie et gestion.

Le nombre d'articles reçus peut également dépendre des thématiques retenues pour un dossier. Une revue pluridisciplinaire fonctionnant sur appel à projets indique qu'elle a reçu 42 soumissions pour un futur dossier thématique pour seulement 8 articles retenus, alors qu'elle a en moyenne un taux de rejet de 52 % sur les trois dernières années. La revue explique le taux de rejet exceptionnellement élevé sur ce dossier par le fait qu'il porte sur un thème « *très à la mode* » attirant logiquement un nombre important de soumissions.

On relève également que près d'un tiers des revues interrogées expertisent moins de 25 textes par an, ce qui est également révélateur de l'existence de revues couvrant des champs disciplinaires particulièrement étroits ou de revues récentes à notoriété encore faible.

Une tendance très nette qui ressort des entretiens est l'omniprésence des revues ayant fait le choix éditorial de coupler des « dossiers thématiques » composés d'articles de recherche avec des *varia*, c'est-à-dire des articles scientifiques sans réel lien avec la thématique générale du numéro, mais aussi des comptes rendus, des notes de lecture.

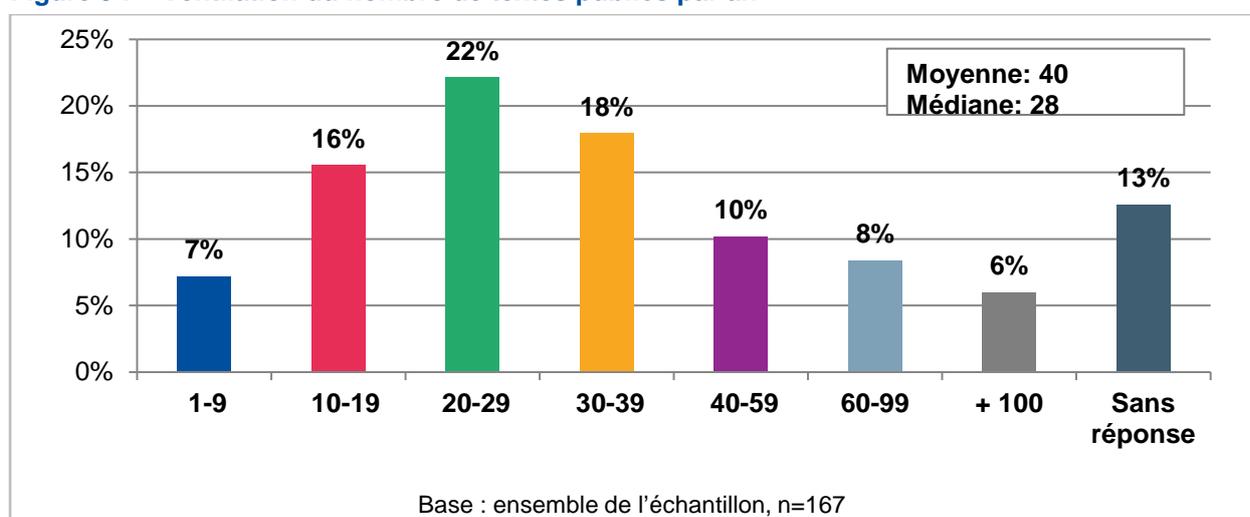
Une revue de littérature souligne l'importance qu'elle porte aux *varia* émanant de chercheurs. Selon elle, « *les revues qui fonctionnent uniquement par dossiers, sans varia ni comptes rendus, perdent l'esprit de la recherche* ». La plupart soulignent néanmoins le fait que d'intégrer – systématiquement pour certaines revues, ponctuellement pour d'autres – des dossiers thématiques « *permet de donner de la visibilité* ».

4.2. Publications

4.2.1. En moyenne une quarantaine de textes publiés par an

La Figure 9 indique la répartition des revues selon le nombre de textes publiés par an, majoritairement pour l'année 2018.

Figure 9 : Ventilation du nombre de textes publiés par an



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question E.2. : « Et combien d'articles ont été publiés en 2018 (y compris les comptes rendus, notes de lecture et articles courts) ? »

Si vous ne disposez pas encore des données pour 2018, répondez pour 2017.

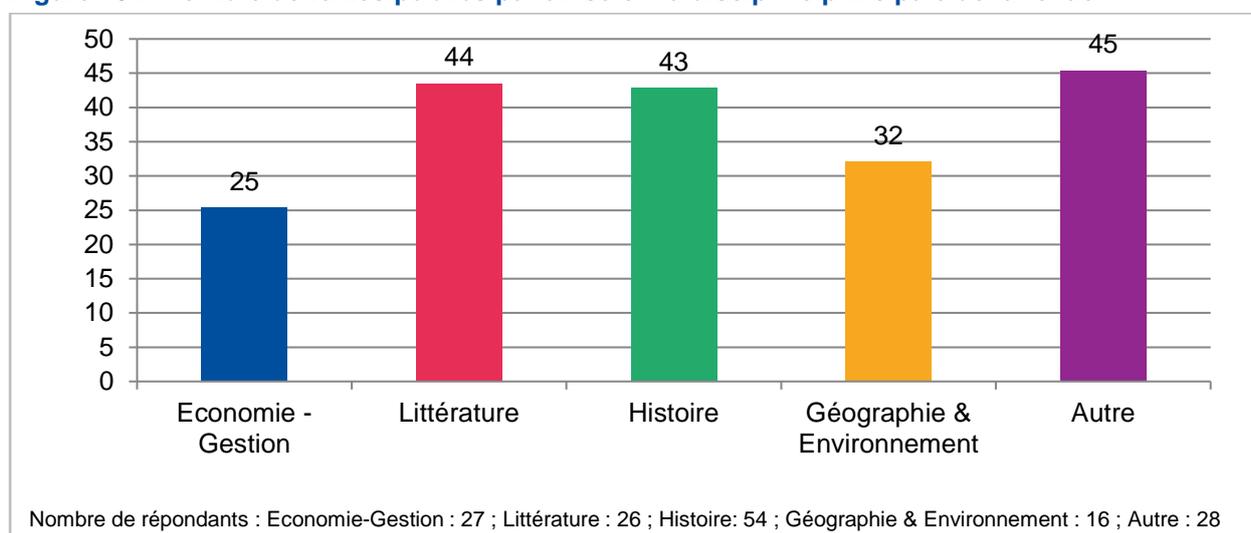
En moyenne, les revues ayant répondu à la question publient environ 40 textes par an (articles de recherche, notes de lecture, comptes rendus, articles courts etc.), le nombre médian s'établissant à 28. La distribution de la série se caractérise par une dispersion relativement prononcée. Dans le détail, 22 % des revues interrogées indiquent publier entre 20 et 29 textes par an. Dans le même temps, 18 % des revues de SHS indiquent publier entre 30 et 39 textes, 6 % de l'échantillon indiquant un nombre de textes publiés supérieurs à 100 pour l'année 2018¹⁰.

13 % des revues n'ont pas répondu à la question.

La diversité des revues du secteur SHS explique en grande partie ce phénomène de grande dispersion du nombre de textes publiés. Il est ainsi à noter que ce sont les revues d'histoire et de littérature¹¹ qui déclarent publier le plus grand nombre de textes par an, respectivement 43 et 44. Les revues d'économie et gestion ainsi que, sous réserve du faible nombre d'observations (16), les revues de géographie et d'environnement présentent quant à elles un profil largement différent avec un nombre sensiblement inférieur, respectivement de 25 et 32.

Les entretiens confirment par ailleurs que de plusieurs éléments influent sur le nombre de textes publiés : la/les discipline(s) concernée(s), les procédures éditoriales, la disponibilité des membres du comité de rédaction ou celle des évaluateurs, les moyens dont dispose la revue ou encore le rythme de publication.

Figure 10 : Nombre de textes publiés par an selon la discipline principale de la revue



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question E.2. : « Et combien d'articles ont été publiés en 2018 (y compris les comptes rendus, notes de lecture et articles courts) (si vous ne disposez pas des données pour 2018, répondez pour 2017) »

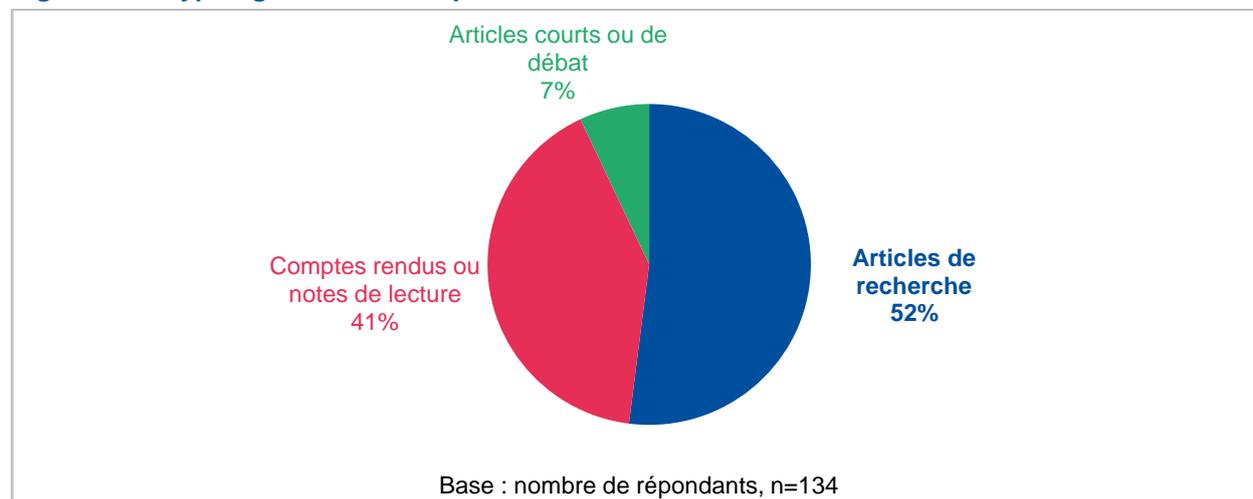
¹⁰ Pour rappel, lors de la pré-enquête de 2018, le nombre moyen d'articles publiés en 2016 ou 2017 s'élevait à 38, pour une médiane à 23,5. Le questionnaire de la pré-enquête ne précisant pas si le terme « articles » désignait uniquement les articles de recherche, selon la terminologie usuellement utilisée dans les milieux universitaires, ou l'ensemble des textes publiés par les revues (articles de recherche, comptes rendus, notes de lecture), il est délicat de comparer de façon assurée les chiffres des deux phases de l'enquête.

¹¹ Ainsi que celles ayant déclaré avoir une autre discipline principale, dont notamment la sociologie, les sciences politiques, la philosophie, l'archéologie, la géopolitique, l'anthropologie.

4.2.2. Les articles de recherche constituent la majorité des textes publiés

Plus de la moitié des articles sélectionnés et publiés sont des articles de recherche (52 %). Cependant, les comptes rendus et notes de lecture (41%), représentent une part presque aussi importante du nombre de textes publiés – contrairement aux articles courts ou de débat (7%).

Figure 11 : Typologie des articles publiés



Source : Enquête quantitative Phase 2

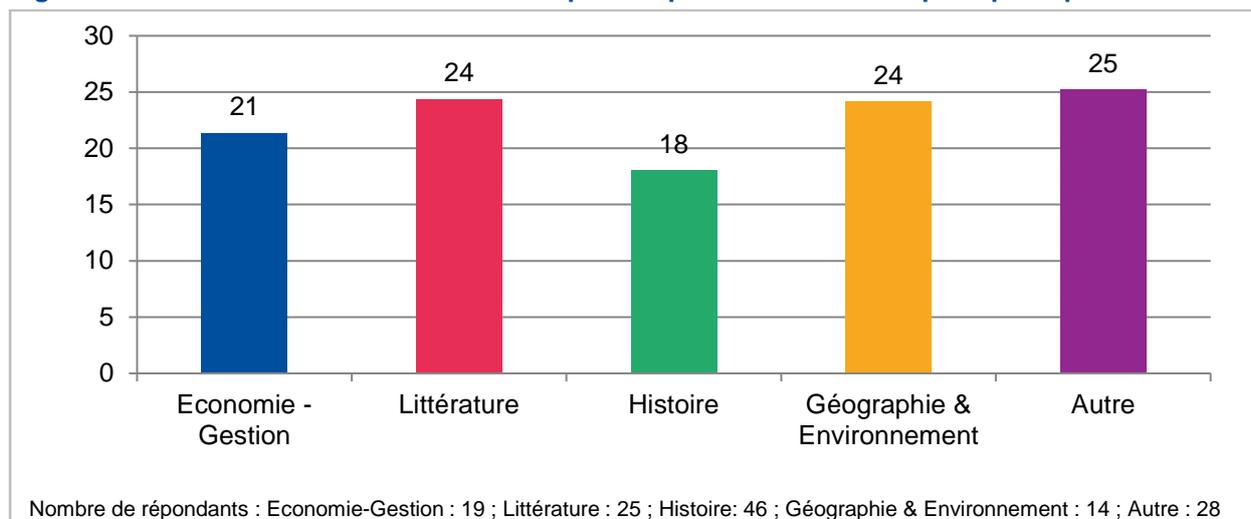
Question E.3. : « Pouvez-vous ventiler ce chiffre entre les différents types d'articles suivants ? : Nombre d'articles de recherche publiés / Nombre de comptes rendus ou notes de lectures publiés / Nombre d'articles courts ou de débat publiés »

Si l'on rapproche les nombres d'articles de recherche publiés du nombre d'articles évalués au cours de l'année, il ressort que $\frac{3}{4}$ des articles évalués font l'objet d'une publication (75 %). Il convient néanmoins de souligner que les articles publiés dans l'année ne correspondent qu'en partie aux articles évalués au cours de la même année¹². Ce ratio est donné à titre indicatif et ne correspond pas à ce qui pourrait s'assimiler à un taux réel de rejet.

En moyenne, le nombre d'articles de recherche publiés par an et par revue s'élève à 22, soit un peu plus de la moitié de la quarantaine de textes publiés par an par les répondants. Les revues d'histoire sont celles qui, en moyenne, publient le moins d'articles de recherche par an. Elles figurent avec les revues de littérature parmi celles qui affichent le ratio nombre d'articles de recherche publiés sur nombre d'articles de recherche évalués le plus élevé (81 % en histoire, 110 % en littérature¹³), quand celui des revues d'économie et de gestion est à l'inverse très faible (36 %). À titre de comparaison, ces chiffres s'élèvent à 56 % pour les revues de géographie et environnement et à 75 % pour les revues des autres disciplines.

¹² Comme on le verra plus loin (point 6.5), le délai moyen entre la réception d'un article et sa publication s'établit à 15 mois.

¹³ Ce ratio supérieur à 100 % signifie qu'en moyenne, en littérature, tous les articles publiés n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

Figure 12 : Nombre d'articles de recherche publiés par an selon la discipline principale de la revue

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question E.3. : « Pouvez-vous ventiler ce chiffre entre les différents types d'articles suivants ?:

Nombre d'articles de recherche publiés / Nombre de comptes rendus ou notes de lectures publiés/ Nombre d'articles courts ou de débat publiés »

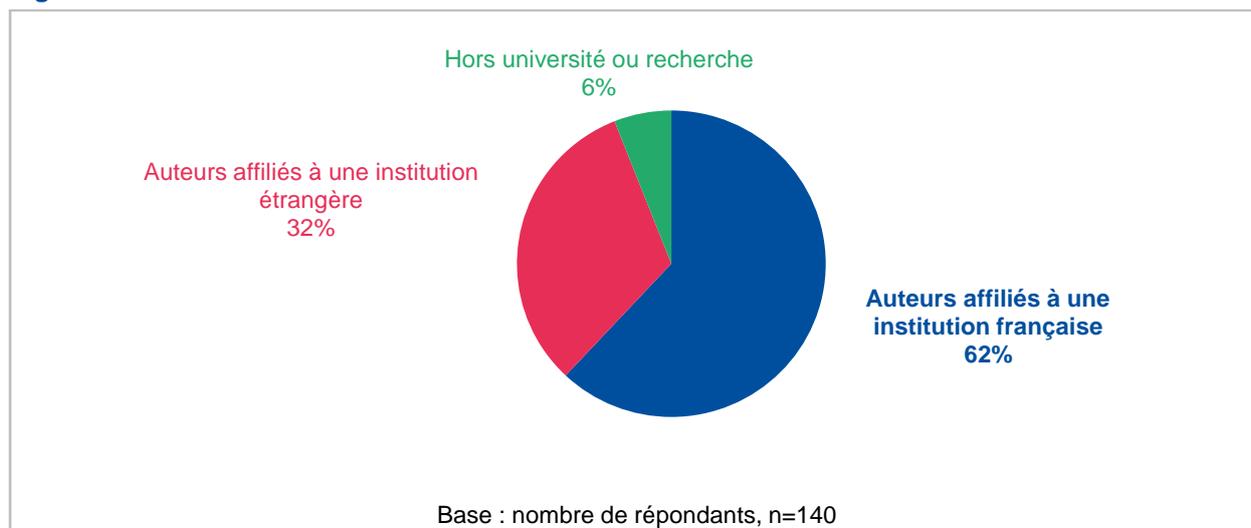
De nombreuses revues affirment à l'occasion des entretiens avoir instauré des standards de qualité et de rigueur scientifique assez élevés, conduisant à des taux de rejet plus importants que par le passé. Un certain nombre d'entre elles estiment à ce sujet que le développement de la diffusion numérique s'est traduit à la fois par une visibilité accrue à l'échelle internationale leur permettant d'attirer plus largement des auteurs étrangers (avec des soumissions de qualité d'ailleurs variable, d'où des taux de rejet pouvant devenir plus élevés) et par une concurrence plus forte (notamment avec les revues anglo-saxonnes) les obligeant à plus de rigueur dans les procédures d'évaluation afin de se hisser au niveau des standards internationaux.

4.3. Les auteurs dans le secteur des revues de SHS

4.3.1. Près d'un tiers des auteurs sont affiliés à une institution étrangère

Sans surprise, 94 % des auteurs des articles publiés en 2018 dans les 140 revues ayant répondu à la question sont rattachés à une institution de recherche (universités, laboratoires de recherche, etc.), une minorité de 6 % d'auteurs provenant d'autres horizons. Il est à noter une surreprésentation des revues indiquant une discipline « autre » que les cinq disciplines principales proposées parmi les revues indiquant publier des articles dont l'auteur n'est pas affilié à une institution de recherche (26 % contre 19 % dans l'ensemble de l'échantillon).

En moyenne, 3,1 auteurs non rattachés à une institution de recherche ont été publiés en 2018 par chacune des 79 revues concernées. Même s'il convient de prendre ces chiffres avec prudence compte tenu du nombre relativement réduit d'observations, les revues de littérature affichent un nombre légèrement supérieur à la moyenne (4,2), tandis que celles d'économie et de gestion sont en dessous (1,9).

Figure 13 : Nature de l'affiliation des auteurs

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question E.4. : « Au total, combien d'auteurs différents représentent les articles de recherches publiés en 2018 ?

Merci d'indiquer un nombre total

Question E.4.1 Dont: Nombre d'auteurs affiliés à une institution française (université ou recherche) / Nombre d'auteurs affiliés à une institution étrangère (université ou recherche) / Nombre d'auteurs hors université ou recherche »

Résultat moins attendu, **dans un tiers des cas (32 %), les auteurs publiés sont affiliés à une institution étrangère**, une part non négligeable qui démontre le rayonnement international d'une partie des revues du secteur. Les auteurs rattachés à des établissements français sont certes majoritaires, mais à un niveau moins élevé que ce qui pouvait être anticipé (62 % des cas).

Les 127 revues ayant publié en 2018 des articles dont le ou les auteurs sont affiliés à une institution étrangère, comptent en moyenne 10,4 auteurs dans cette catégorie.

La proportion de revues déclarant publier des articles d'auteurs affiliés à une institution étrangère est assez comparable d'une discipline à l'autre. En revanche, on observe des disparités importantes selon la discipline pour ce qui est du nombre moyen d'auteurs publiés affiliés à une institution étrangère. Il serait ainsi significativement plus élevé pour les revues de géographie (23,5 auteurs affiliés à une institution étrangère contre 10,3 en moyenne). À l'inverse, la littérature et l'histoire afficheraient des chiffres inférieurs à la moyenne (respectivement 8,2 et 8,0). Le faible nombre d'observations, notamment en géographie (11 pour cette question), incite cependant là aussi à une certaine prudence dans l'interprétation de ces résultats.

Comme nous l'ont affirmé de nombreuses revues durant les entretiens, être capable d'attirer des contributions d'auteurs à travers le monde est un indicateur qui témoigne de la renommée d'une revue. Ce sentiment est clairement partagé par une revue qui cherche à « *fournir une publication de haute qualité, de nature internationale* » avec un « *attachement particulier à la diffusion étendue de la recherche* ». En effet, cette revue offre à ses lecteurs la possibilité d'accéder à des publications scientifiques en langue française, anglaise, espagnole et chinoise.

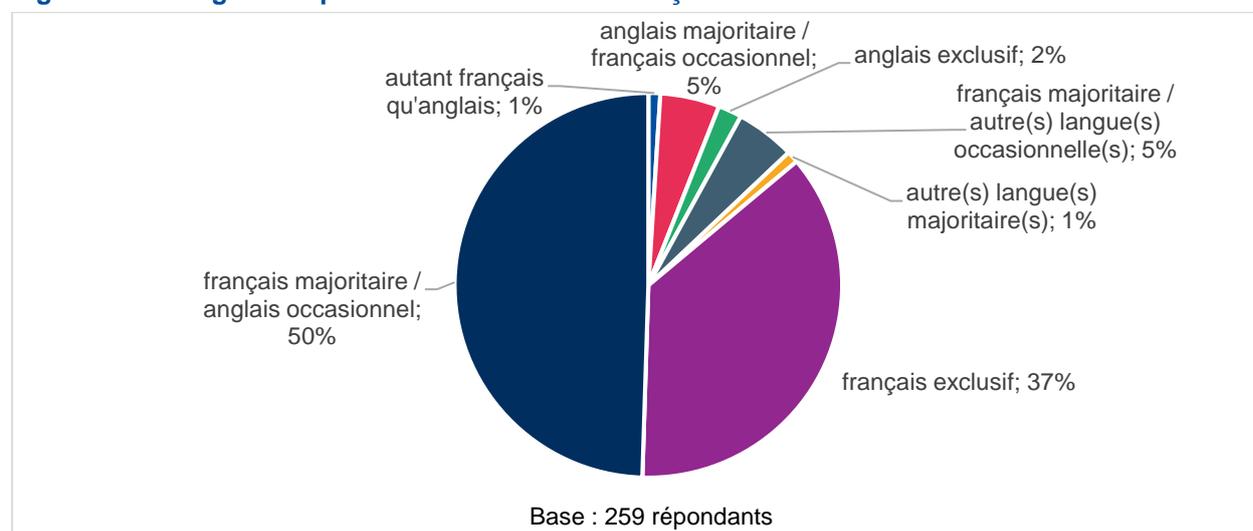
4.3.2. L'anglais renforce sa présence comme langue de publication aux côtés du français

Cette part relativement importante d'auteurs affiliés à des organismes étrangers se traduit également par une présence notable de l'anglais comme langue de publication dans les revues françaises de SHS. La pré-enquête de 2018 avait en effet révélé que seules 37 % des revues interrogées publiaient exclusivement en français, toutes les autres publiant occasionnellement ou plus systématiquement dans au moins une autre langue, le plus souvent l'anglais : 50 % publient ainsi majoritairement en français et occasionnellement en anglais.

« On constate que les chercheurs veulent publier en anglais car cela permet d'avoir une visibilité internationale. »¹⁴.

Pour d'autres revues, le besoin de renforcer la présence de l'anglais dans leur publication trouve son explication dans la provenance de leur lectorat. Un responsable d'une revue de littérature indique ainsi qu'une partie des membres du comité de rédaction de la revue souhaite « sortir des productions franco-françaises afin de permettre une meilleure diffusion de la revue auprès d'un public désormais beaucoup plus large. » Il précise par ailleurs qu'une partie des abonnements provient des Etats-Unis.

Figure 14 : Langues de publication des revues françaises de SHS en 2016 et 2017



Source : Pré-enquête Phase 1
Questions 6.1.a à 6.1.d

La pré-enquête a également fait ressortir que 21 % des répondants publiaient majoritairement (1 %) ou occasionnellement (20 %) dans d'autres langues que le français ou l'anglais, notamment l'italien (8 % des répondants), l'espagnol (6 %) et l'allemand (5 %).

La volonté de publier plus d'articles dans une langue étrangère, principalement en anglais, soulève rapidement la question des moyens à dégager pour la traduction des articles ou leur relecture. La pré-enquête montre ainsi que plus d'1 revue sur 2 (56 %) publie régulièrement ou occasionnellement des articles traduits, dont 1 sur 6 régulièrement (1 sur 5 en littérature). Près de 40 % des revues rémunèrent systématiquement ce travail de traduction (46 % en géographie, mais seulement 29 % en littérature), tandis que près de 30 % ne le rémunèrent jamais (25 % en géographie contre 39 % en littérature)¹⁵.

Pour résoudre cette question, une revue pluridisciplinaire dont les membres du comité scientifique ont pour objectif de publier de plus en plus d'articles en anglais a développé « une politique plus systématique de proposer une traduction en anglais des articles en français, grâce au financement par les auteurs ou leurs laboratoires afin de permettre une diffusion sur Cairn International ».

¹⁴ Revue pluridisciplinaire interrogée dans le cadre des entretiens qualitatifs de la phase 2 de l'étude.

¹⁵ Source : pré-enquête de 2018. Base : 147 revues traduisant ou faisant traduire des articles (régulièrement ou occasionnellement) en vue de leur publication.

5. Contrats et questions juridiques

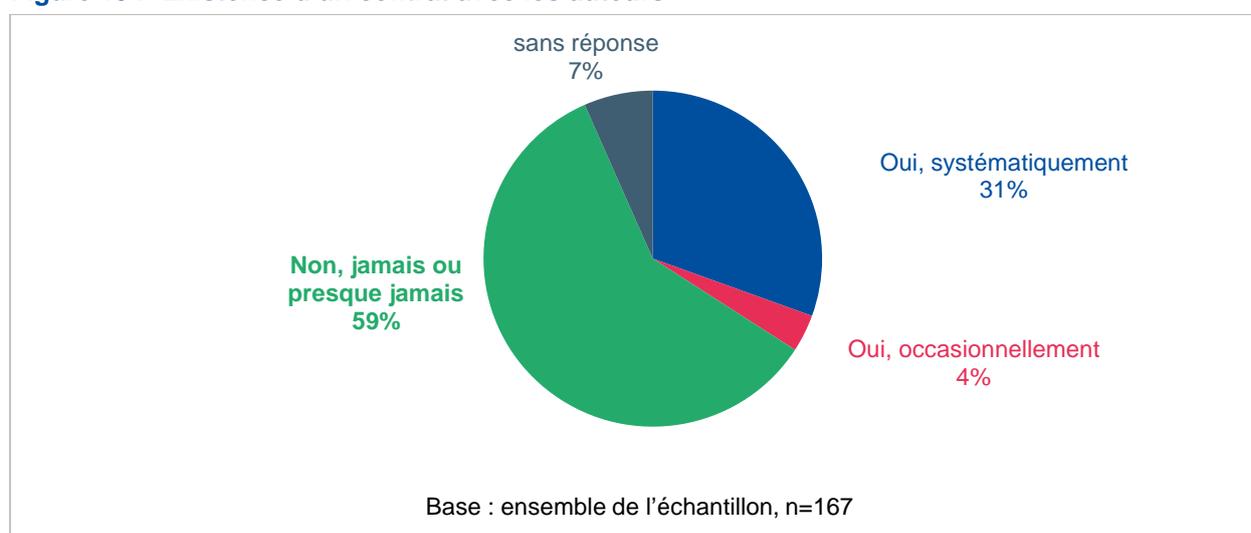
5.1. Un manque manifeste de formalisme juridique dans les relations avec les auteurs

Une forte majorité des revues interrogées (59 %), auxquelles il convient sans doute d'ajouter une partie des 7 % de revues qui n'ont pas répondu à la question, ne signent jamais ou presque jamais de contrats avec les différents auteurs contributeurs à la revue.

Seulement un tiers des revues signent « systématiquement » (31 %) ou « occasionnellement » (4 %) un contrat avec les auteurs.

Pour ces revues, dans plus de 95 % des cas, le contrat est signé directement par le possesseur du titre de la revue.

Figure 15 : Existence d'un contrat avec les auteurs



Source : Enquête quantitative Phase 2

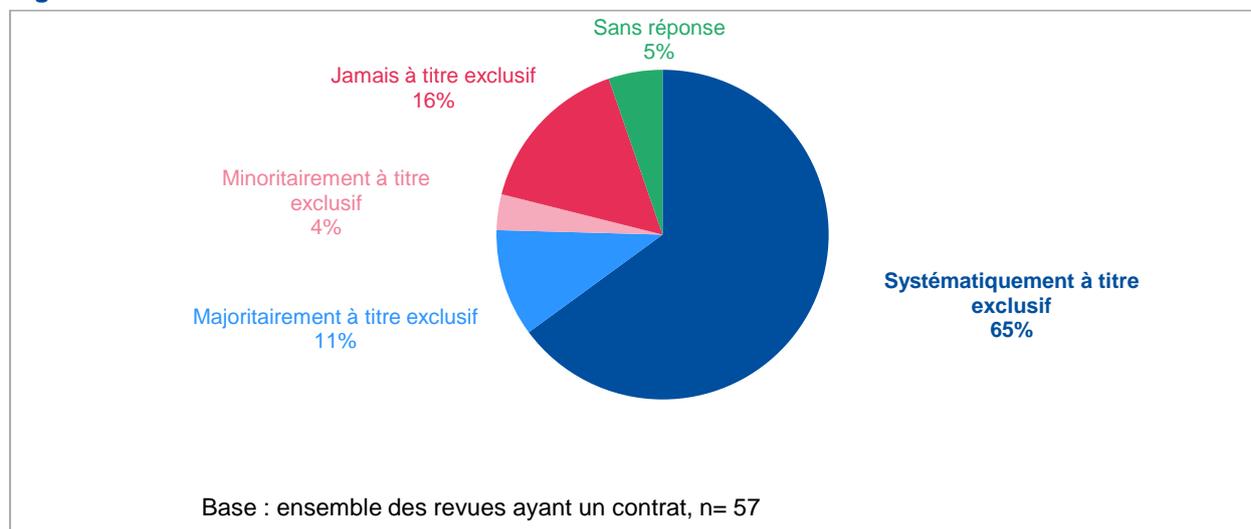
Question C.2. : « Existe-t-il un contrat écrit entre les auteurs publiés et la revue ou l'éditeur de la revue ? »

Ce faible taux de contractualisation entre les revues et les auteurs est aussi à mettre en relation avec les usages liés à la diffusion papier des revues (cf. chapitre 9). Même si une majorité de revues a désormais une diffusion numérique, elles conservent pour la plupart une version papier et la moitié des revues uniquement numériques avaient il y a quelques années encore une version papier. Or, en format papier, il était admis que les auteurs avaient la possibilité d'envoyer des tirés à part de leurs articles. Le faible risque pour les éditeurs de dissémination incontrôlée par ce biais explique qu'ils ne jugeaient pas nécessaire d'encadrer cette pratique par un contrat. Avec la diffusion numérique qui multiplie les modalités de dissémination des articles en dehors des canaux de diffusion des éditeurs (envoi de pré-prints, prépublications sur les réseaux sociaux, dépôt dans les archives ouvertes), la systématisation des contrats entre revues et auteurs requiert des adaptations qui prendront du temps.

5.2. Quand il existe, le contrat est majoritairement signé en exclusivité avec embargo

Il est également intéressant d'étudier la nature des contrats passés entre les revues et les différents auteurs (à savoir le caractère exclusif des droits), et de la mettre en regard de la politique générale de la revue en termes de dépôt en archives ouvertes.

Figure 16 : Exclusivité des droits



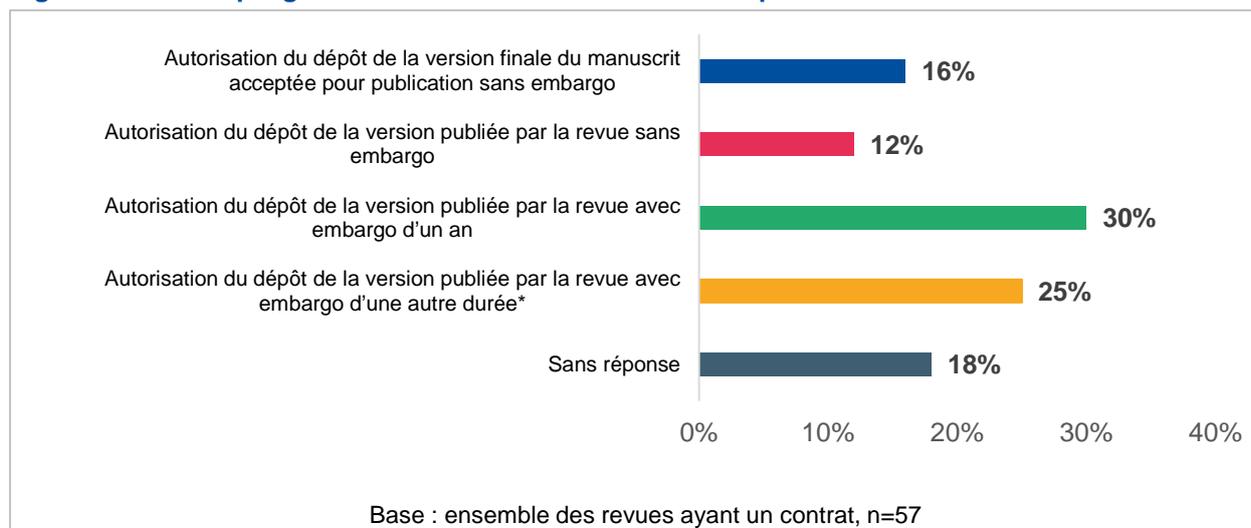
Source : Enquête quantitative Phase 2

Question C.5. : « Les contrats avec les auteurs sont signés...

Systématiquement à titre exclusif, Minoritairement à titre exclusif, Majoritairement à titre exclusif, Jamais à titre exclusif (pour rappel : « à titre exclusif » fait référence au fait que l'auteur accepte de céder à la revue ou à l'éditeur de la revue l'ensemble de ses droits sur son article : droit de reproduire, de communiquer, d'exploiter, etc.) »

Pour les 57 revues signant des contrats avec les auteurs, il apparaît que ces contrats sont très majoritairement signés à titre exclusif, c'est-à-dire que l'auteur accepte de céder à la revue ou à l'éditeur de la revue l'ensemble des droits sur son article (droit de reproduire, de communiquer, d'exploiter, etc.) : dans plus de 3 cas sur 4, les contrats signés le sont à titre exclusif (systématiquement : 65 % des revues, majoritairement 11 %). Seulement 20 % de ces revues ne proposent peu ou pas de contrats assortis de clauses d'exclusivité (4 % « minoritairement » et 16 % « jamais »).

S'agissant des dispositions en matière de dépôt en archives ouvertes, on observe que les revues disposant de contrats avec les auteurs pratiquent majoritairement l'embargo (55 % des revues) pour le dépôt de la version publiée par la revue ; 30 % avec un embargo d'une durée de 1 an, 25 % avec un embargo d'une durée supérieure dans (24 mois pour 7 répondants, 36 mois pour 5 répondants, et 48 mois pour 1 répondant). Une proportion deux fois plus faible de revues (28 %) autorise le dépôt sans embargo soit de la version finale du manuscrit (16 %), soit de la version publiée (12 %). 18 % des revues concernées n'ont pas fourni de réponse à cette question.

Figure 17 : Politique générale de la revue en matière de dépôt en archives ouvertes

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question C.6. : « Quelle est la politique générale de la revue en matière de dépôt en archives ouvertes ? »

On soulignera cependant que cette répartition doit être considérée avec prudence, dans la mesure où le questionnaire en ligne ne proposait pas, dans les modalités de réponse, la modalité autorisée par la loi, à savoir la version finale du manuscrit acceptée pour publication dans un délai maximum de douze mois¹⁶. Il est donc probable que les revues ayant adopté cette modalité aient soit opté pour une non-réponse, soit retenu la modalité approuvée, à savoir le dépôt de la version publiée par la revue avec un embargo d'un an.

Enfin, il est à noter que parmi les 81 revues ne signant jamais ou presque jamais de contrats avec les auteurs, aucune n'a répondu à la question portant sur la politique générale de la revue en matière de dépôt en archives ouvertes. Le responsable d'une de ces revues, interrogé dans le cadre de la phase qualitative, constate qu'« *il n'y a pas de volonté des auteurs d'être en accès libre plus rapidement pour être accessibles plus largement. Certains auteurs mettent des versions de travail, non abouties sur HAL. Dans ce cas, ils mettent un lien sur HAL vers la revue. Il n'y a pas de conflit avec les auteurs.* »

Une revue portée par une association et éditée par un éditeur privé explique que c'est l'éditeur qui a demandé que l'association mette en place des contrats d'exclusivité avec les auteurs avec une autorisation de dépôt et un embargo d'un an. La demande est bien comprise du rédacteur en chef de la revue qui explique : « *C'est normal, il y a un travail à fournir. Il faut bien que quelqu'un le fasse et qu'il se paye.* »

Il est par ailleurs intéressant de rapprocher ces réponses de celles apportées sur les barrières mobiles. La pré-enquête de 2018 révélait ainsi que 82 % des revues numériques interrogées avec accès mixte avaient

¹⁶ Pour rappel, selon la loi pour une République Numérique de 2016 (article 30), « Art. L. 533-4.-I.-Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales. »

Cf. LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&categorieLien=id>

L'absence de mention de la modalité prévue par la loi dans le libellé de la question C6 s'explique par un défaut de vigilance lors de la finalisation du questionnaire : dans la version initiale, il était en effet demandé aux revues d'indiquer « si la revue autoris[ait] plus que ce que la loi pour une République numérique d'octobre 2016 a prévu (pour rappel : autorisation du dépôt de la version finale du manuscrit acceptée pour publication avec un embargo d'un an) ».

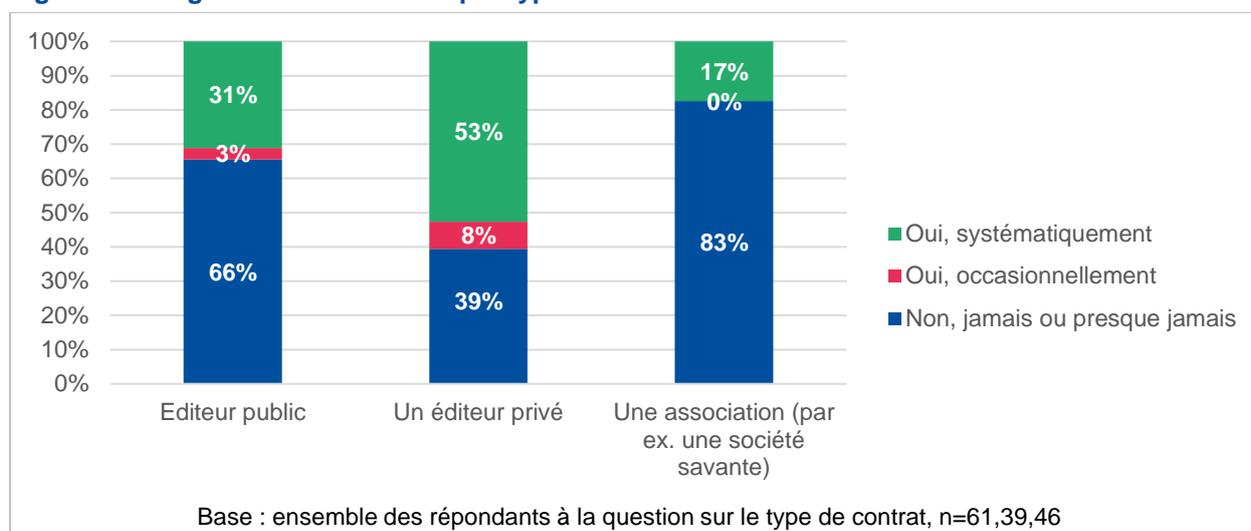
La formulation plus neutre de la question C6 retenue dans la version finale aurait dû s'accompagner de l'ajout de la modalité prévue par la loi dans les modalités de réponse – oublié qui n'a été détecté ni à la relecture, ni lors de la phase de test du questionnaire.

recours à une barrière mobile¹⁷ et que la durée moyenne de cette barrière s'élevait à 31 mois¹⁸ et la durée médiane à 24 mois. De plus, 12 % des répondants (soit 11 revues) avaient opéré un raccourcissement de leur barrière mobile entre 2017 et 2018 pour la limiter à 12 mois¹⁹. Une secrétaire de rédaction d'une revue d'économie souligne le fait que « *sous la pression du CNRS (qui prend en charge le salaire de la secrétaire de rédaction), la revue a baissé la durée de la barrière mobile, alors que l'éditeur y était plutôt opposé.* »

5.3. Les éditeurs privés plus rigoureux dans l'établissement de contrats avec les auteurs

La majorité des revues éditées par un éditeur privé signent systématiquement un contrat avec les auteurs (53 %). C'est le cas pour moins du tiers des revues éditées par un éditeur public (31 %) et de moins d'un cinquième des revues éditées par une association (17 %).

Figure 18 : Signature des contrats par type d'éditeur



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question C.2. : « Existe-t-il un contrat écrit entre les auteurs publiés et la revue ou l'éditeur de la revue ? »

Précisons cependant que cette plus grande rigueur juridique des éditeurs privés pour la signature de contrats avec les auteurs ne vaut pas toujours pour ce qui est des relations avec les revues : la question n'était pas abordée dans le cadre des enquêtes quantitatives, mais deux des revues interrogées lors de la phase d'entretiens ont rapporté ne pas disposer de contrat écrit avec leur éditeur, tout se passant « *de manière coutumière* ». Dans les deux cas, il s'agit de revues ayant une très forte ancienneté. Si dans un cas, les membres du comité de rédaction de la revue estiment se sentir « *assez libres dans leur fonctionnement* » et n'identifient pas « *de contraintes majeures dans leur relation actuelle* » avec leur éditeur, dans l'autre cas, la présidente de l'association qui porte la revue fait part « *d'importantes difficultés dans la relation* » avec son éditeur.

De façon corrélée, on note que la propension à signer des contrats avec les auteurs dépend aussi, pour les revues diffusées sous format numérique, de la plateforme numérique utilisée pour la diffusion. En effet, cette propension apparaît plus élevée pour les revues diffusées sur la plateforme Cairn (47 répondants : présence d'un contrat dans 51 % des cas) que sur OpenEdition (39 répondants : présence d'un contrat dans 33 % des cas).

¹⁷ Avec un taux plus élevé parmi les revues éditées par un éditeur privé (87 %) que parmi celles éditées par un éditeur public (80 %) ou une association (76 %).

¹⁸ Avec des différences significatives selon la nature de l'éditeur : 25 mois pour les revues éditées par un éditeur public, 34 mois pour celles éditées par un éditeur privé et 37 mois pour celles éditées par une association.

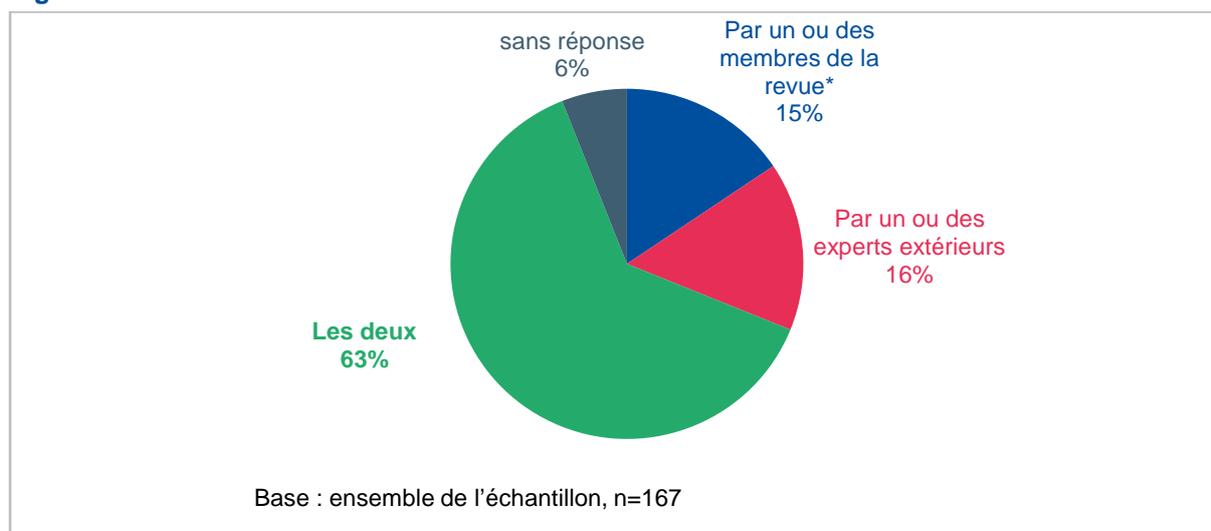
¹⁹ 9 revues l'ont ainsi abaissée de 36 à 12 mois et 2 de 24 à 12 mois.

6. Fonctionnement éditorial et organisation scientifique de la revue

6.1. Une procédure d'évaluation à la fois en interne et en externe pour les articles de recherche...

Les articles de recherche soumis à une évaluation connaissent le plus souvent une « double évaluation » : dans 2 cas sur 3 (63 %), l'évaluation se fait en effet à la fois par un comité interne de la revue mais aussi par un ou plusieurs évaluateurs externes à la revue.

Figure 19 : Critères d'évaluation des articles de recherche



* membres du comité de lecture, du comité de rédaction, du comité scientifique ...

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.1.1. : « Quel est le mode d'évaluation des articles de recherche pratiqué par la revue ? »

Comme l'indique un responsable d'une revue d'économie, « *le souhait de s'orienter vers l'international a entraîné une évolution dans les méthodes d'évaluation* ». Par conséquent, les revues font de plus en plus appel à des « correspondants » de la revue qui interviennent au cœur des projets/travaux de la revue et qui apportent leur expertise dans les disciplines abordées.

Le cofondateur d'une revue pluridisciplinaire précise : « *On multiplie les expertises pour être sûr qu'il n'y a pas de loup dans un article (pas de plagiat depuis Wikipédia par exemple). On passe du temps à vérifier qu'on n'a pas de références fausses. Le processus qui était autrefois très simple est devenu plus riche, plus gratifiant et sans fin* ».

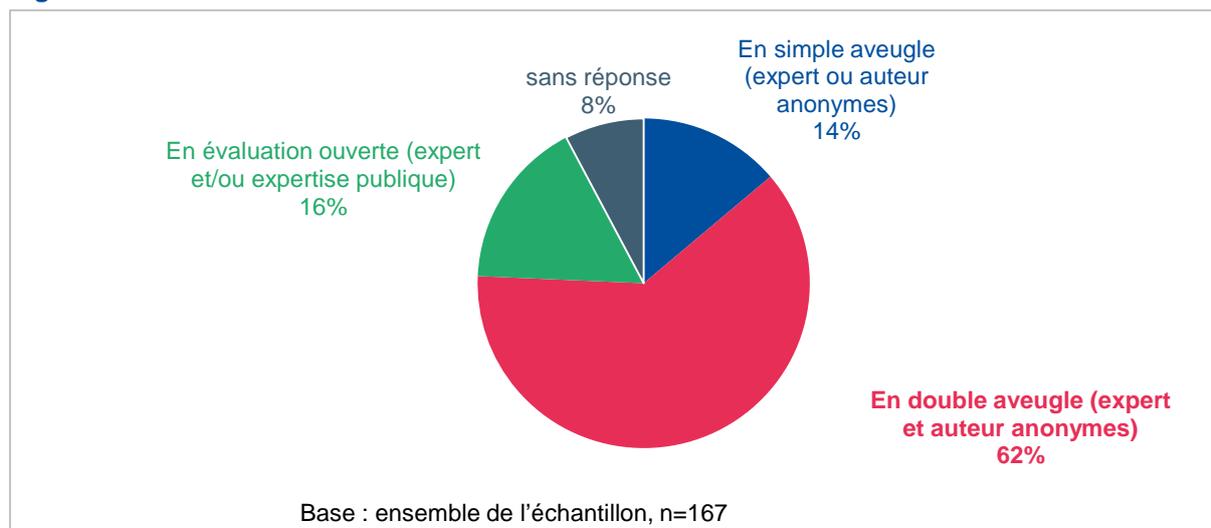
Ce travail d'évaluation présente néanmoins une difficulté de fond : « *trouver les experts est un travail difficile car il faut éviter les conflits d'intérêts* »²⁰.

À l'inverse, seulement 15 % des répondants affirment faire appel uniquement à un ou des membres internes à la revue dans le processus d'évaluation des articles.

6.2. ... et en double aveugle

S'agissant de la procédure utilisée pour l'évaluation des articles de recherche, les revues de sciences humaines et sociales plébiscitent la méthode basée sur le « double aveugle » (2 revues sur 3), c'est-à-dire la procédure qui anonymise à la fois les auteurs et les experts. Les entretiens qualitatifs ont fait ressortir que, pour nombre de revues, c'est la procédure la moins susceptible d'être biaisée et qui offre la plus grande rigueur scientifique.

²⁰ Président d'une association en charge d'une revue de littérature.

Figure 20 : Procédures d'évaluation des articles de recherche

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.1.B. : « Et selon quelle procédure les articles de recherche sont-ils évalués ...? (Plusieurs réponses possibles) »

Sur l'ensemble de l'échantillon, 62 % des revues fonctionnent selon le principe de double aveugle, 14 % utilisent les méthodes de simple aveugle tandis que l'évaluation ouverte sans anonymat concerne encore 16 % des revues – 8 % des revues n'ayant pas répondu à cette question.

Au cours des entretiens, quelques revues pratiquant une évaluation en double aveugle ont cependant souligné que, dans certains cas, cette procédure est difficilement applicable : soit parce qu'« *il faut solliciter des experts sans qu'ils connaissent ou reconnaissent l'auteur, or c'est un milieu de niche où tout le monde se connaît* »²¹, soit lorsque des textes sont soumis dans une langue étrangère peu pratiquée.

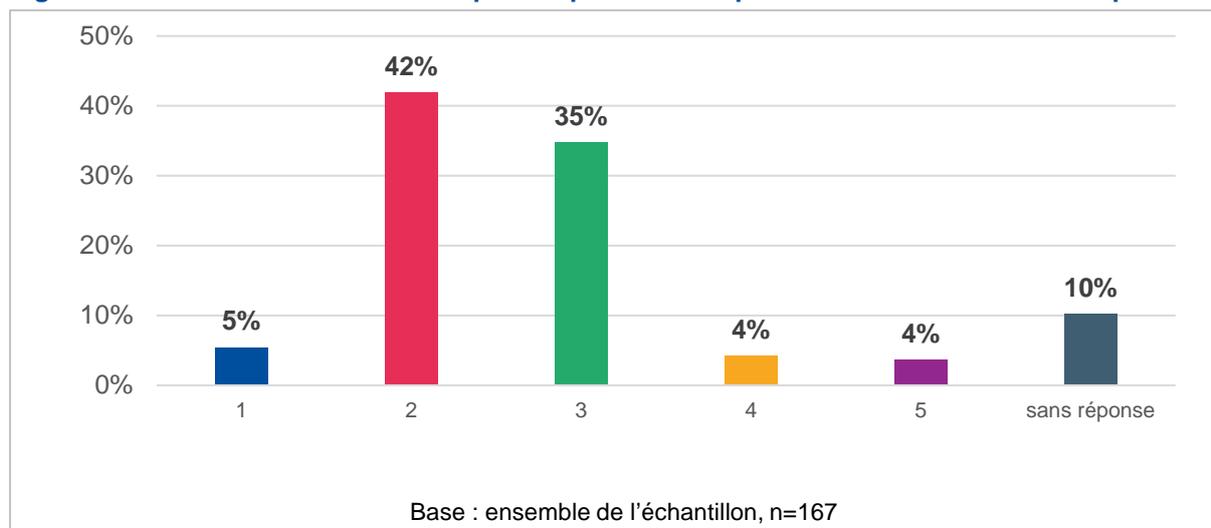
6.3. Les articles font en général 2 ou 3 allers-retours avant acceptation finale

S'agissant du processus de validation des articles, les membres des comités de rédaction des revues doivent s'assurer que les textes soumis sont conformes aux standards de précision scientifique, de qualité rédactionnelle et de mise en forme générale du document.

Par conséquent, plusieurs allers-retours entre l'auteur et la revue sont souvent requis avant la publication finale d'un article de recherche.

Sur la base des 150 revues ayant répondu à la question, dans 85 % des cas, il y a ainsi 2 ou 3 allers-retours. Seule une minorité de 6 % des revues ne déclarent qu'un aller-retour en moyenne, contre 9 % qui en déclarent plus de 3 (4 allers-retours pour 5 % des répondants, 5 pour 4 %).

²¹ Selon la secrétaire de rédaction d'une revue pluridisciplinaire.

Figure 21: Nombre d'allers-retours pour la prise en compte de corrections avant acceptation

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.2. : « En moyenne, pour un article de recherche, à combien estimez-vous le nombre d'allers-retours entre l'auteur et la revue pour la prise en compte de corrections avant acceptation ? »,

La secrétaire de rédaction d'une des revues interrogées lors de la phase d'entretiens souligne que le travail des évaluateurs extérieurs et du comité de rédaction apporte une réelle plus-value car l'article est relu par des pairs avec des compétences complémentaires, ou bien avec davantage d'expérience. « *La qualité scientifique d'un texte est le résultat de l'évaluation, de la validation par les pairs.* » « *On a quasiment un nouvel article à la fin, ça enrichit considérablement les textes.* ».

La secrétaire générale d'une revue d'histoire insiste sur l'importance de ce travail pour améliorer la qualité des articles : « *il peut y avoir une grande quantité de navettes entre les auteurs et les évaluateurs ; en effet les contenus sont revus de façon stricte afin d'améliorer la qualité. L'objectif est d'aboutir à un article original et qui apporte un certain intérêt pour le sujet.* »

Ce processus d'allers-retours et de validation par les pairs est également perçu comme une façon pour les chercheurs plus installés d'aider les jeunes chercheurs à progresser dans leur domaine. Les membres du comité de rédaction d'une revue d'économie insistent ainsi sur le fait qu'ils tiennent « *à faire l'effort d'aider les jeunes auteurs à améliorer le contenu de leurs papiers.* ». Le représentant d'une revue pluridisciplinaire va même plus loin et déclare avoir « *une action volontariste* » : « *on veut avoir des jeunes chercheurs que l'on va chercher et qu'on ne va pas mettre dehors.* »

L'importance du travail réalisé par les revues est également soulignée à plusieurs reprises : « *Les revues sont les garants d'une forme de filtre entre les chercheurs et la communauté scientifique*²² ».

6.4. Les évaluateurs ne sont pas rémunérés

Sauf cas très exceptionnels, les évaluateurs, qu'ils soient internes ou extérieurs à la revue, ne sont pas rémunérés pour ce travail. En effet, 92 % des revues faisant appel à des évaluateurs extérieurs (155 revues) affirment ne jamais rémunérer les évaluateurs participant à la validation d'un article. Seule une infime minorité de revues (moins de 1 % des répondants) indiquent rémunérer occasionnellement les experts pour leurs tâches d'évaluation des articles. Ici, 7 % du sous-échantillon n'a pas fourni de réponse.

La rémunération des évaluateurs n'apparaît d'ailleurs pas nécessairement souhaitable aux responsables de revues interrogés lors des entretiens. L'un d'entre eux²³ souligne que la rémunération des experts pourrait poser des problèmes déontologiques, et que le bénévolat garantit une certaine neutralité. Un autre responsable²⁴ explique par ailleurs que les évaluateurs effectuent ce travail, pourtant très chronophage,

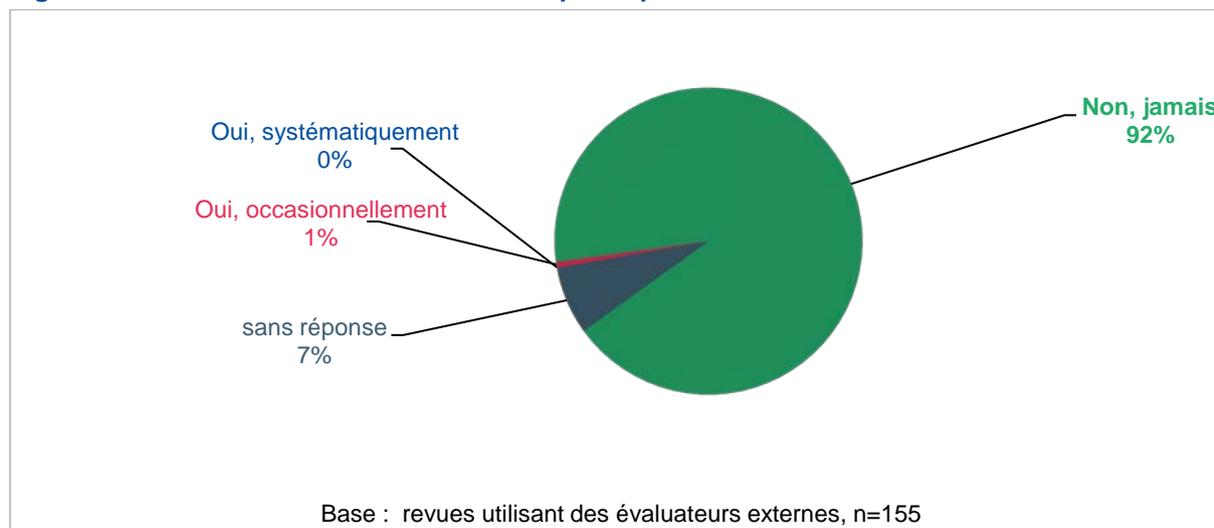
²² Selon le directeur d'une revue d'histoire

²³ Un représentant d'une revue d'histoire

²⁴ Un représentant d'une revue pluridisciplinaire

sans rémunération spécifique car « ils savent que cet investissement bénévole des chercheurs est nécessaire pour que les revues fonctionnent : ils jouent le jeu car ils savent qu'on fait pareil pour eux ».

Figure 22 : Rémunération des évaluateurs participant à la validation d'un article



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.4. : « Les experts (internes ou extérieurs) participant à la validation scientifique des articles de recherche sont-ils rémunérés pour cela ? »

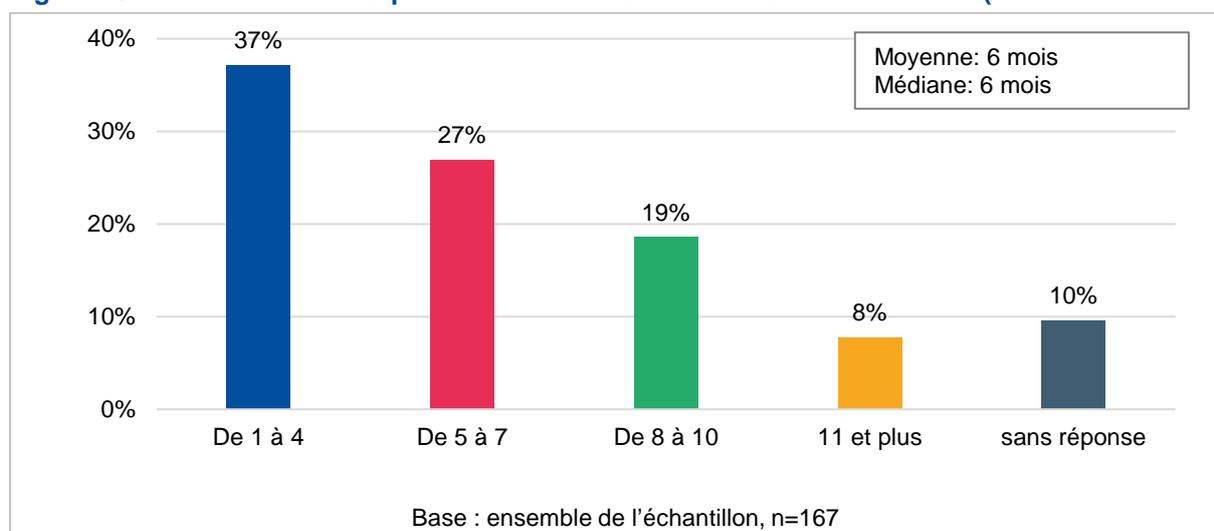
6.5. En moyenne 6 mois pour valider un article

Pour les 151 revues ayant répondu à la question (90 % de l'échantillon), les délais entre la réception d'un article et sa validation finale sont en moyenne de 6 mois.

Dans plus d'un tiers des cas (37 %), il faut compter entre 1 et 4 mois environ pour la validation de l'article de recherche. Plus d'un quart des sondés (27 %) indique compter entre 5 à 7 mois pour cette phase de validation et plus d'un quart (27 % également) plus de 8 mois.

Une revue d'économie précise : « On tient à ce que les auteurs aient un avis sous les trois mois. Cela peut avoir une influence sur leur carrière ». Selon cette revue, ce genre de pratique devient la norme à l'international pour les revues réputées.

Figure 23 : Délai entre la réception et la validation d'un article de recherche (en nombre de mois)

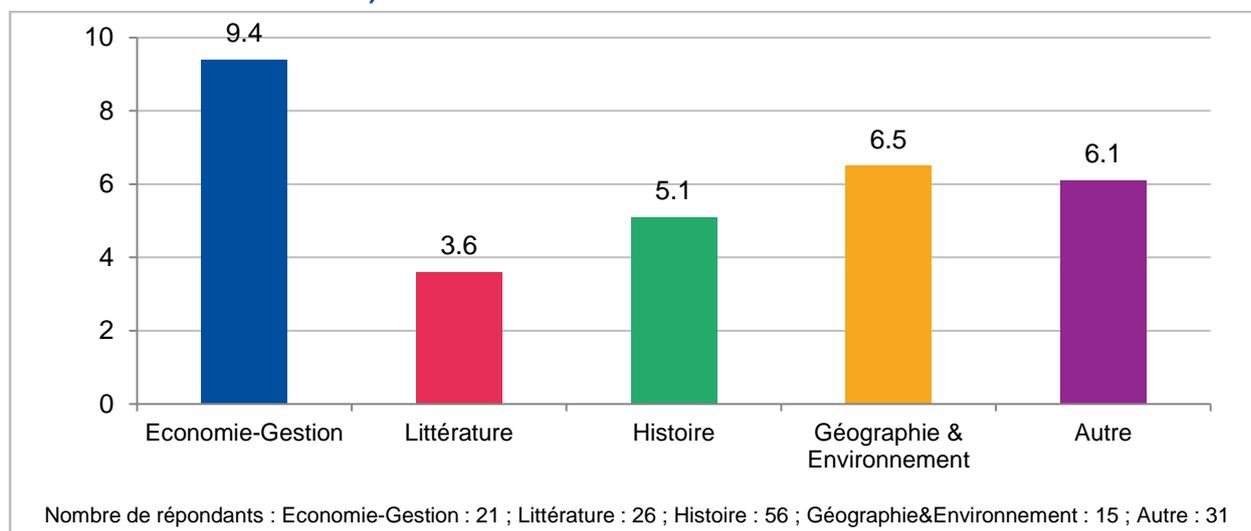


Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.5. : « A combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre la réception d'un article de recherche et son acceptation ? »

Des différences significatives sont cependant à observer selon la discipline principale de la revue. Les revues de littérature seraient ainsi celles qui respectent les délais les plus courts (3,6 mois en moyenne) quand celles d'économie et de gestion présenteraient les délais les plus longs (9,4 mois en moyenne ²⁵). Ces données sont à interpréter avec précaution étant donné les effectifs relativement faibles de ces deux catégories.

Figure 24 : Délai entre la réception et la validation d'un article de recherche selon la discipline (en nombre de mois)



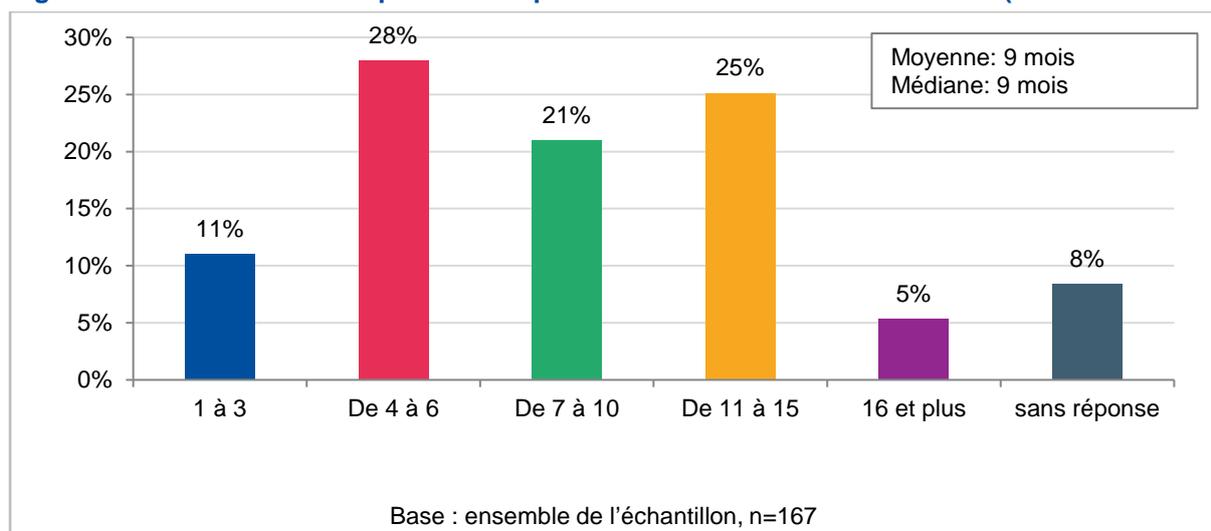
Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.5. : « A combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre la réception d'un article de recherche et son acceptation ? »

Au délai entre la réception et la validation de l'article s'ajoute ensuite un nouveau délai entre sa validation et sa publication effective, qui est encore un peu plus long.

En moyenne, 9 mois s'écoulent en effet entre l'acceptation d'un article et sa publication. Cela laisse donc supposer que le délai moyen entre la réception et la publication d'un article serait de 15 mois en moyenne²⁶.

Figure 25 : Délai entre l'acceptation et la publication d'un article de recherche (en nombre de mois)



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.6. : « combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre l'acceptation d'un article de recherche et sa publication ? »

²⁵ De façon en apparence contradictoire avec ces délais plus longs que dans d'autres disciplines, on signalera cependant qu'au cours des entretiens, ce sont notamment des représentants de revues d'économie qui ont insisté sur les efforts effectués pour observer des délais raisonnables et sur la nécessité de se conformer à des « standards » internationaux.

²⁶ La question n'a cependant pas été posée directement aux revues.

28% des revues observent des délais d'environ 4 à 6 mois entre la validation et la publication. Pour 25 % de ces revues, il faut compter entre 11 et 15 mois entre l'acceptation et la publication de l'article. Ce taux est de 21 % pour une fenêtre de publication de 7 à 10 mois après acceptation.

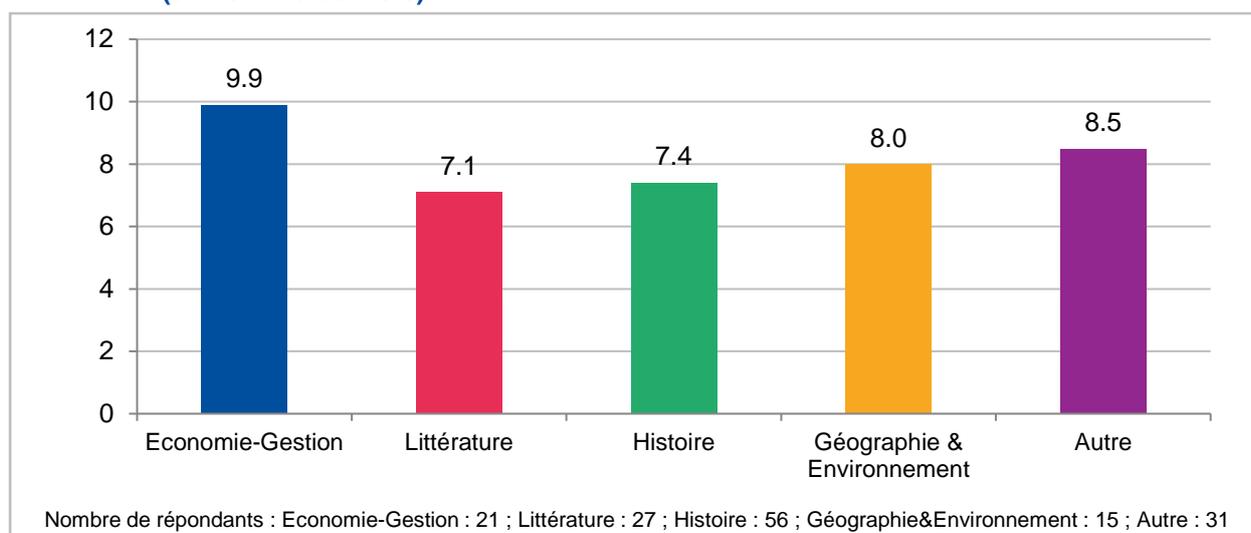
Sur un échantillon de 30 **revues uniquement diffusées sous un format numérique**, il ressort que **les délais moyens entre l'acceptation et la publication d'un article de recherche sont sensiblement plus courts** que la moyenne : 6,6 mois pour les revues uniquement numériques, soit 2,4 mois de moins que sur l'ensemble de l'échantillon.

Une revue d'histoire met en avant l'importance de fonctionner selon une logique de *varia* dans la mesure où les *varia* « *offrent davantage de souplesse, [ce qui] permet de raccourcir les délais d'attente entre la réception d'un article et sa publication* ». En effet, selon cette revue, « *une logique thématique nécessite d'attendre d'avoir rassemblé suffisamment d'articles sur une thématique particulière afin d'en faire un numéro complet* », ce qui peut donc rallonger les délais de publication des articles.

Par ailleurs, pour les revues publiant un seul numéro par an, les délais peuvent naturellement être plus longs que pour des revues à publication trimestrielle ou bimestrielle.

Des différences par discipline similaires à celles observées entre la réception et la validation existent entre l'acceptation et la publication d'un article. Les revues d'économie et de gestion semblent ainsi être là encore celles qui présentent les délais les plus importants quand celles de littérature ont les délais les plus courts. On précisera que ce n'est *a priori* pas la périodicité qui expliquerait ces écarts puisque, selon la pré-enquête, 71 % des revues d'économie-gestion publient au moins 4 numéros par an, tandis que 69 % des revues de littérature ne publient qu'un à deux numéros par an.

Figure 26 : Délai entre l'acceptation et la publication d'un article de recherche selon la discipline (en nombre de mois)



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question D.6. : « A combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre l'acceptation d'un article de recherche et sa publication ? »

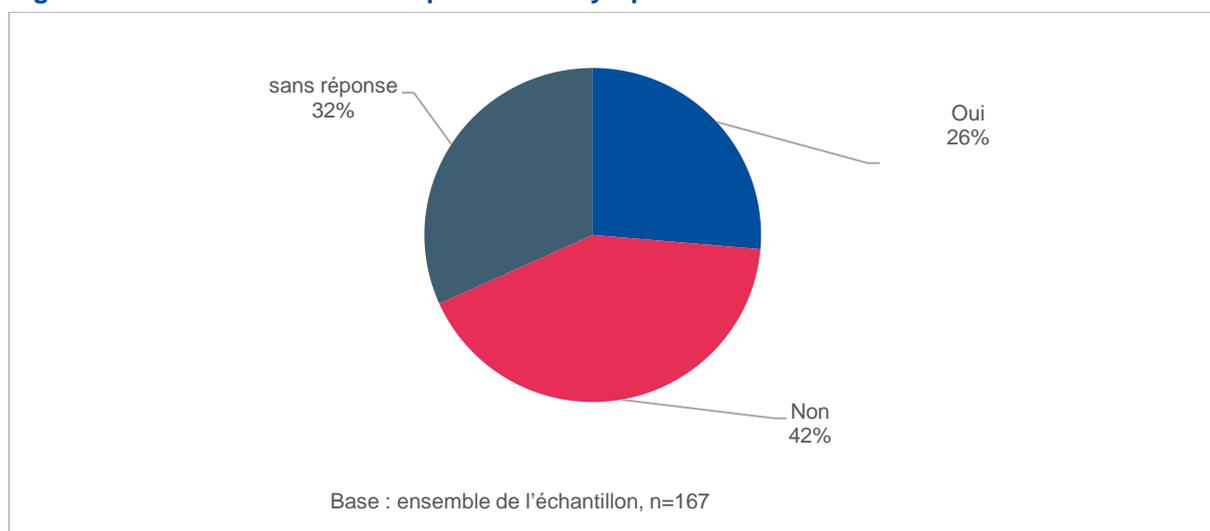
7. Coûts et charges de production

7.1. Préambule : un manque général de visibilité des revues sur les aspects financiers liés à leur activité

7.1.1. Seulement un quart des revues disposeraient d'une comptabilité analytique

Alors que la comptabilité générale donne une vue d'ensemble des comptes, et a vocation à répondre à des obligations légales, l'approche analytique présente une vision détaillée de l'activité d'une revue et permet d'identifier précisément les coûts des différents produits (abonnements papier, ventes au numéro, téléchargements numériques...) et des différentes activités (production, impression, diffusion...), et de permettre ainsi de cerner les zones de performance et de non-performance. Bien que non obligatoire, la comptabilité analytique constitue un outil important d'aide à la prise de décision, utilisable par les dirigeants dans une logique d'amélioration des performances économiques. Dans notre échantillon, seulement un quart des revues disposeraient d'une comptabilité analytique.

Figure 27 : Existence d'une comptabilité analytique

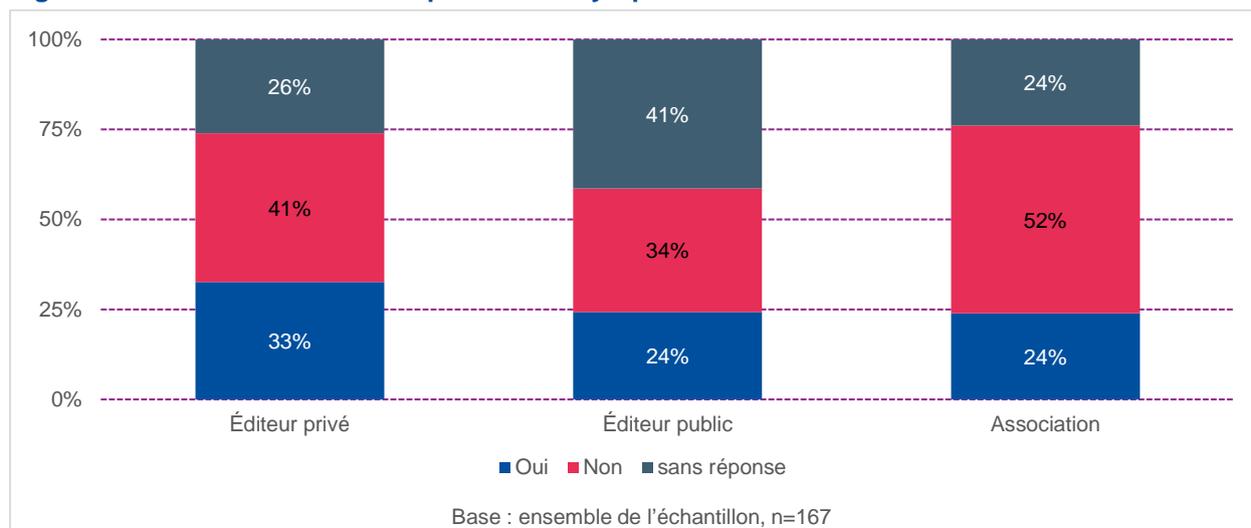


Source : Enquête quantitative Phase 2

Question F.7. : « À votre connaissance, existe-t-il une comptabilité analytique propre à la revue ? »

Un tiers des revues qui font appel à un éditeur privé disposent d'une comptabilité analytique, contre seulement un quart de celles qui sont publiées par un éditeur public ou par une association.

On relève également que le taux de non-réponse à la question est nettement plus élevé pour les revues qui font appel à un éditeur public : un peu plus de 40 % contre seulement un quart pour les autres.

Figure 28 : Existence d'une comptabilité analytique en fonction du statut de l'éditeur

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question F.7. : « À votre connaissance, existe-t-il une comptabilité analytique propre à la revue ? »

7.1.2. Une connaissance partielle de la part des responsables de revues en SHS des coûts et recettes liés à cette activité

Cette faible part de revues disposant d'une comptabilité analytique peut être mise en relation avec le peu de visibilité dont disposent la majorité des revues sur les coûts et les recettes liés à leur activité. Ainsi, lors de l'enquête en ligne, malgré la possibilité offerte par le questionnaire que plusieurs collaborateurs de la revue puissent y répondre, rares sont les revues qui ont su indiquer de manière complète et précise leur structure de coûts et charges. Si ce taux de réponse peu élevé peut s'expliquer par une possible faiblesse inhérente au questionnaire²⁷, il est également révélateur d'une certaine méconnaissance des revues en ce qui concerne leur économie globale.

Cette tendance peut s'expliquer par deux éléments : d'une part, le fractionnement de la chaîne de production et le manque d'informations échangées entre les revues et leur éditeur, et d'autre part, le désintérêt des revues pour les aspects financiers liés à leur activité. Ces deux éléments sont sans doute interdépendants : le faible niveau d'information donné par les éditeurs aux revues n'incite pas ces dernières à s'intéresser aux aspects économiques, et inversement, le manque d'intérêt témoigné par les revues sur ces aspects n'est pas de nature à encourager les éditeurs à communiquer davantage d'informations aux responsables des revues.

Un fractionnement de la chaîne de production et un manque d'informations communiquées par les éditeurs

Cette méconnaissance est liée tout d'abord au fait que les représentants des revues interrogées ne possèdent généralement pas une maîtrise globale de la chaîne de production, puisque cette dernière voit intervenir d'autres acteurs, tels que l'imprimeur ou l'éditeur.

L'une des configurations les plus fréquentes est en effet que l'éditeur supporte les coûts liés à l'impression et à la diffusion, et qu'il perçoit directement les recettes générées par les abonnements et les ventes. Il reverse parfois à la revue – mais pas systématiquement – un pourcentage des recettes ou des bénéfices, ou encore une redevance fixe.

Il existe donc un cloisonnement entre la production des contenus scientifiques d'une part, réalisée par l'équipe de la revue, et la gestion commerciale et financière d'autre part, assurée par l'éditeur. Les liens contractuels étant parfois flous, voire inexistant, entre les revues et les éditeurs, et les échanges d'informations entre les deux parties étant parfois limités aux seules questions d'ordre technique, il en

²⁷ Celui-ci demandait une ventilation relativement détaillée des différents postes comptables, ne correspondant pas nécessairement à celles que les revues utilisent en interne.

résulte le plus souvent une méconnaissance de la part des revues de leur économie globale : volume d'abonnements, coûts, recettes.

Les responsables d'une revue d'économie-gestion expliquent ainsi que les coûts liés à la revue sont essentiellement les coûts de traduction, de relecture, d'impression et de mise en ligne. Ils ont l'impression que « *ça ne coûte pas très cher* », mais sans avoir d'idée précise sur les ordres de grandeur car l'éditeur (privé) « *n'aime pas communiquer sur les chiffres* ».

Une autre personne explique que le travail éditorial est partagé entre le personnel de l'association qui porte la revue et celui de son éditeur privé. Elle précise que le temps passé par l'éditeur n'est pas communiqué par ce dernier et qu'elle ne dispose donc pas d'éléments pour estimer les coûts et leur évolution. Le détail des recettes n'est pas non plus communiqué de façon régulière et la dernière liste d'abonnés qui a été transmise à l'association par l'éditeur remonte à 2009.

Un répondant de l'enquête en ligne indique ne pas pouvoir répondre aux questions portant sur les coûts et les recettes car il n'a « *pas accès aux coûts et aux chiffres [de l'éditeur]* ». Il précise que la revue en dispose cependant « *quand nous remplissons une demande auprès du CNRS par exemple et qu'ils nous sont demandés* ». Il reçoit dans ce cas « *un tableau avec les renseignements sans que nous puissions vérifier l'exactitude des chiffres fournis* ».

Si cette configuration est la plus fréquemment rencontrée, il faut néanmoins mentionner le cas des revues qui gèrent de bout en bout la chaîne de production et n'externalisent que certaines prestations particulières, notamment l'impression, et qui disposent donc de ce fait d'une vision très complète et détaillée de leur économie. C'est le cas de deux revues d'histoire et de littérature interrogées lors de la phase d'entretiens, toutes deux publiées par les sociétés savantes dont elles sont l'émanation, et qui semblent disposer d'une excellente vision de l'évolution de leur base d'abonnés, de leurs recettes et de leurs coûts, ainsi que des enjeux liés au numérique et à l'Open Access.

Un manque d'intérêt de la part des revues pour les aspects financiers liés à leur activité

La réticence des éditeurs à fournir des informations n'est cependant pas la seule explication à la méconnaissance des revues des aspects financiers liés à leur activité. On relève en effet un manque d'intérêt assez généralisé de la part des directeurs et secrétaires de rédaction pour ces sujets. Pour les revues, l'important est que les textes soient de qualité, originaux, et surtout accessibles. La performance économique n'est pas recherchée, du moment que les coûts sont couverts et que la survie de la revue n'est pas mise en péril.

La revue d'économie-gestion citée dans le paragraphe précédent explique ainsi que la manière de fonctionner avec son éditeur lui convient parfaitement parce qu'elle lui offre une certaine liberté. Une revue de littérature explique n'avoir que quelques « *ordres d'idées* » concernant les coûts, préférant « *se consacrer au contenu* » car la revue n'a pas à ce jour de problèmes économiques.

Un des répondants à l'enquête en ligne précise en commentaire de sa réponse : « *il est fort probable que le modèle économique ne soit pas équilibré. L'objectif de la revue étant de diffuser les résultats des travaux de recherche [de l'organisme qui édite la revue] ou de participer au débat public, assez peu d'importance est accordée aux aspects financiers.* »

L'intérêt pour les aspects financiers et économiques semble toutefois nettement plus marqué dès lors que la revue nourrit des inquiétudes sérieuses quant à sa pérennité. C'est le cas du responsable d'une revue d'économie interrogé lors de la phase d'entretiens, qui souligne que la revue « *fait face à des problèmes financiers avérés* » très directement liés à la moindre implication de ses soutiens institutionnels traditionnels, eux-mêmes soumis à des restrictions budgétaires récentes. Ce responsable, qui semble disposer d'une vision plutôt détaillée des coûts et recettes de la revue, annonce avoir deux ans de réserve, mais n'a aucune certitude quant à sa capacité à continuer d'exister au-delà. De la même façon, le représentant d'une revue de géographie, contrainte d'abandonner l'édition papier pour des raisons budgétaires il y a quelques années, semble également avoir une bonne compréhension de l'ensemble des contraintes budgétaires de sa revue et de leurs évolutions au fil du temps.

7.2. Aucune rémunération des auteurs

Près de 90 % des revues interrogées déclarent ne jamais rémunérer leurs auteurs. Si l'on exclut les 10 % de non-réponses à la question, ce sont 98 % des revues qui ne rémunèrent ni les articles de recherche, ni les comptes rendus ou notes de lecture. La part des revues qui rémunèrent leurs auteurs (systématiquement, régulièrement ou occasionnellement) est ainsi de l'ordre de 2 % à 3 %.

Cette pratique reflète le fait qu'il est couramment considéré que cela fait partie du travail « *normal* » des chercheurs de publier des articles sur leurs travaux et que le travail d'auteur est de fait rémunéré par les universités ou les laboratoires qui emploient les chercheurs.

Des responsables de revues soulignent que, même s'ils ne sont pas rémunérés pour leurs articles, les chercheurs tirent un bénéfice certain à être publiés puisque le critère de publication est fondamental pour leur reconnaissance scientifique et l'évolution de leur carrière. Pour une revue de littérature, « *cela peut valoriser le CV d'un jeune doctorant qui cherche un poste* ».

Une autre étude du ministère de la Culture indique que ce point de vue est partagé par une partie des auteurs universitaires : comme l'exprime une enseignante-chercheuse, « *être auteur fait partie de mon métier (enseignant-chercheur), pour lequel je suis rémunérée. Les droits d'auteur comptent peu, les éditeurs nous demandent souvent d'y renoncer (notamment pour les livres collectifs). L'évaluation à l'université valorise les articles publiés dans des revues (non rémunérés par des droits d'auteur)*²⁸ ».

Cette pratique massive de non-rémunération des auteurs ne doit cependant pas faire oublier qu'il n'en est pas de même s'agissant des traductions : la pré-enquête a ainsi montré que, parmi les 46 % de revues de SHS publiant régulièrement ou occasionnellement des articles traduits, seul un petit tiers (29 %) ne rémunère jamais le travail de traduction, contre 39 % qui le rémunère systématiquement et 31 % occasionnellement.

7.3. Des coûts liés au secrétariat de rédaction et d'édition non pris en compte dans le calcul des coûts de la revue

7.3.1. Le secrétariat représente en moyenne un peu moins d'un ETP

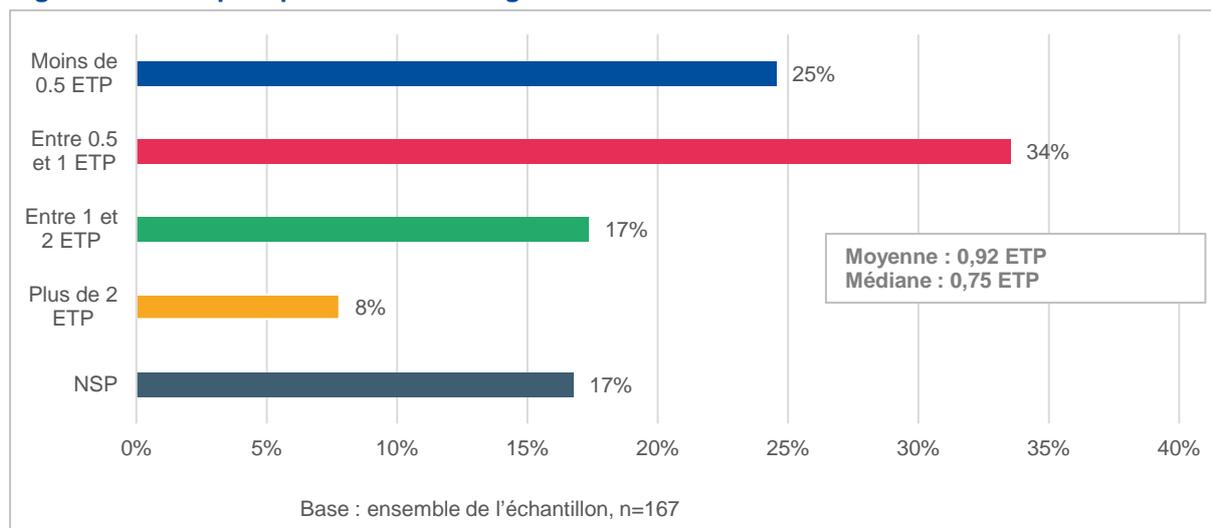
Outre les tâches liées au secrétariat à proprement parler (gestion des flux des articles, communication avec les auteurs et les experts...), et une fois le processus de validation arrivé à son terme, le secrétariat de rédaction et d'édition réalise un important travail de mise en forme des textes : relecture, corrections orthotypo et mise en normes, et parfois également : stylage, maquettage, conversion XML...

Le secrétariat peut aussi être amené à réaliser des tâches relevant de la « vie quotidienne » de la revue : communication avec les membres du comité de rédaction, organisation des réunions du comité, gestion logistique...

En moyenne, sur l'ensemble de l'échantillon, la charge du secrétariat représente un peu moins d'un Équivalent Temps Plein (0,92 ETP). Elle est évaluée entre 0 et 0,5 ETP par un quart des revues et entre 0,5 et 1 ETP par un tiers d'entre elles.

Pour rappel, au cours de la pré-enquête, 30 % des répondants déclaraient ne pas disposer d'un secrétariat de rédaction.

²⁸ *La situation économique et sociale des auteurs du livre. Rapport de synthèse*, ministère de la culture, 2017, p. 177.

Figure 29 : Temps équivalent à la charge du secrétariat de rédaction et d'édition

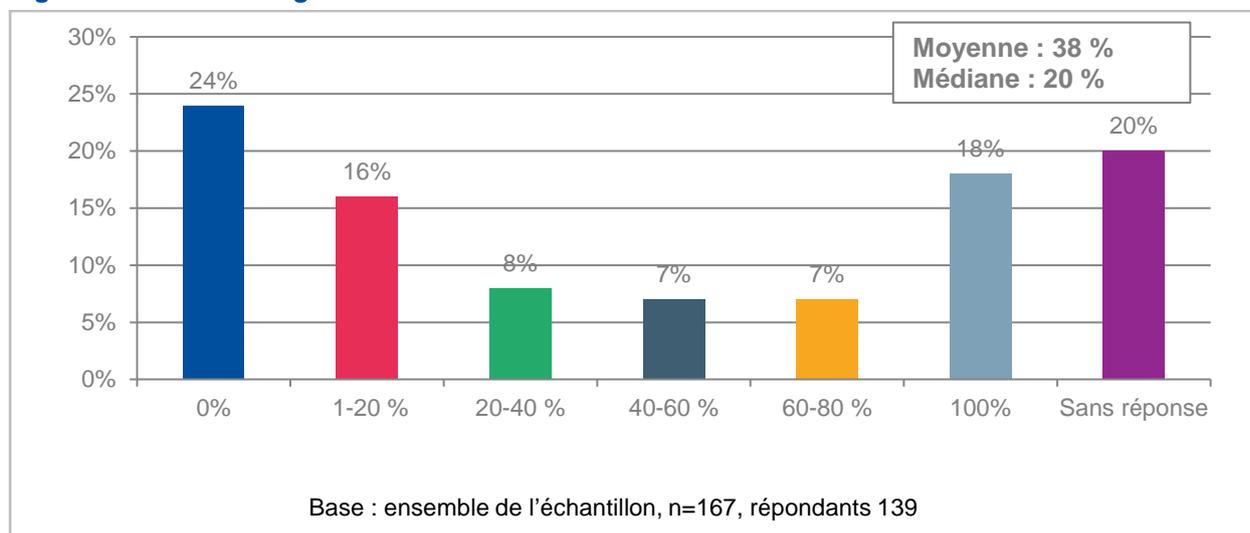
Source : Enquête quantitative Phase 2

Question F.3. : « Combien d'ETP, rémunérés ou non, représente la charge du secrétariat de rédaction et d'édition sur une année pleine ? »

La moyenne et la médiane ont été calculées en tenant compte des équivalences suivantes : Moins de 0,5 ETP = 0,25 ; Entre 0,5 et 1 ETP = 0,75 ; Entre 1 et 2 ETP = 1,5 ; Plus de 2 ETP = 2,5.

7.3.2. Une prise en charge financière qui s'avère très variable

La prise en charge financière du secrétariat de rédaction et d'édition s'avère très variable : de 0 % dans un quart des cas à 100 % dans 1/6 des cas. En moyenne, sur l'ensemble de l'échantillon, seulement 38 % des ETP sont rémunérés.

Figure 30 : Pourcentage d'ETP du secrétariat de rédaction et d'édition rémunérés

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question F.4. : « Quel pourcentage de ces ETP est spécifiquement rémunéré pour assurer cette fonction ? »

Près d'un quart des revues réalise les tâches du secrétariat de manière "bénévole", avec plus ou moins de travail laissé à la charge des éditeurs et des imprimeurs

Pour 24 % des revues, toutes les tâches liées au secrétariat sont réalisées en interne, de manière « bénévole » (c'est-à-dire sans donner lieu à une rémunération directe de la part de la revue) par les membres du comité de rédaction. Notons que ces derniers trouvent néanmoins un « *bénéfice symbolique* » dans ce travail, puisque, comme il vient d'être dit, la participation à une revue enrichirait substantiellement un CV.

Les revues assurent en général la relecture des textes, et parfois, en fonction des compétences que possèdent les bénévoles, les corrections ortho-typo et la mise en normes. Les autres tâches plus complexes (stylage, maquettage, conversion XML) sont en général laissées à l'éditeur ou à l'imprimeur.

Cette façon de fonctionner est parfois qualifiée de « *bricolage* » ou « *d'artisanat* ». Certaines revues évoquent la difficulté de travailler avec des personnes qui ne sont pas des professionnels, puisque le travail n'est pas effectué de manière aussi rigoureuse que s'il était effectué par un vrai secrétaire de rédaction.

Pour une revue sur six, les tâches du secrétariat sont entièrement rémunérées, le plus souvent par un organisme extérieur

Pour 18 % des revues, toutes les tâches liées au secrétariat sont rémunérées. En général, cette configuration permet à la revue de réaliser toutes les tâches liées au processus d'édition, y compris le stylage, le maquettage, voire la conversion XML.

La plupart des revues dans ce cas qui bénéficient de la mise à disposition d'un secrétaire de rédaction par l'organisme public auxquels elles sont adossées (CNRS, laboratoire de recherche, université...). Plusieurs de ces revues nous ont cependant indiqué avoir dû faire face à une suppression de ce personnel dédié ces dernières années (notamment suite à des départs à la retraite non remplacés).

La prise en charge financière du secrétariat est partielle dans près de 2 cas sur 5

38 % des revues réalisent certaines tâches de secrétariat de rédaction de manière bénévole, tandis que d'autres tâches sont effectuées par des professionnels rémunérés. Plusieurs revues font ainsi appel à un relecteur professionnel extérieur.

Le défaut de compétence en interne peut également amener certaines revues à externaliser certaines tâches complexes, comme le stylage ou le maquettage.

7.3.3. Le coût annuel moyen du secrétariat peut être valorisé dans une fourchette comprise entre 46 000 et 60 000 EUR brut chargé

À titre indicatif, on trouvera ci-dessous une valorisation du coût annuel d'un secrétariat de rédaction et d'édition pour une revue de SHS moyenne. Les calculs s'appuient sur les échelons IECN du CNRS et visent à estimer le coût moyen de ces fonctions, qui sont fréquemment remplies par des personnes ayant un niveau ingénieur d'étude, mais qui peuvent aussi l'être par des personnes d'autres catégories (ingénieurs ou chercheurs). En tenant compte du fait qu'un secrétariat de rédaction et d'édition représente en moyenne 0,92 ETP sur l'année, la fourchette s'établit ainsi entre 46 700 et 59 800 EUR annuels bruts chargés. Pour rappel, seulement 38 % de ce montant sont effectivement directement supportés par la revue (soit une enveloppe annuelle comprise entre 17 750 et 22 700 EUR). Le reste des coûts peut ainsi être assimilé à des coûts cachés.

Figure 31 : Coûts du secrétariat de rédaction et d'édition

	%	Valeur
Moyenne ETP secrétariat		0,92 ETP
Salaire annuel brut chargé, niveau ingénieur d'études CNRS*		50 800 à 65 000 EUR
Coût annuel du secrétariat		46 700 à 59 800 EUR
- Dont non rémunéré par la revue	62 %	28 950 à 37 100 EUR
- Dont rémunéré par la revue	38 %	17 750 à 22 700 EUR

Base : ensemble des revues, répondants = 139

Salaire brut chargé pour un ingénieur d'étude CNRS, pour un niveau d'indice compris entre 400 et 630 et un point d'indice à 56,2323 EUR en valeur annuelle hors primes.

7.3.4. Vers une mutualisation des secrétariats ?

Un mouvement de mutualisation des secrétariats de rédaction et d'édition auprès de plusieurs revues est amorcé dans certaines universités dans un objectif de réduction des coûts.

Des revues expriment une certaine inquiétude quant à cette évolution. Les secrétaires sont en effet considérés comme des membres à part entière des revues, qui interviennent non seulement sur la forme mais parfois également sur le fond, qui comprennent et se sont adaptés au fonctionnement particulier et à « l'esprit de travail » de chaque revue. Comme l'exprime le responsable d'une revue, les secrétaires « *sont aussi bien un coût qu'une ressource* ».

Plusieurs des personnes interrogées expliquent que le risque de la mutualisation est que le secrétariat devienne un « *prestataire de services qui a 15 revues à gérer* »²⁹ et tende à imposer son fonctionnement et son rythme de travail aux revues, dans une logique de rationalisation et d'efficacité. La qualité du travail pourrait en être impactée. Par ailleurs, des tâches un peu plus annexes, relevant de la coordination ou de la gestion logistique, pourraient désormais reposer sur les membres du comité de rédaction et notamment sur les directeurs de revues, déjà surchargés par ailleurs.

À l'inverse, une revue d'économie accueille favorablement le fait de voir son secrétariat mutualisé au niveau de l'université, qui va prendre en charge l'ensemble des revues du campus. Elle y voit un avantage dans la mesure où cela va non seulement décharger les revues de tâches non scientifiques, mais aussi faire supporter les coûts par une institution, ce qui peut être particulièrement intéressant pour les revues qui ont des faibles revenus (ce qui n'est pas le cas de la revue interrogée).

7.4. Une apparente variabilité des structures de coûts et charges entre les revues

Comme indiqué au point 7.1.2, une majorité de revues n'a pas pu renseigner de manière complète et précise leur structure de coûts et charges..

Si l'on observe les réponses des revues qui ont pu renseigner leur structure de coûts, on est frappé de par l'extrême diversité apparente des situations. Mais, il apparaît cependant *a posteriori*, en rapprochant les propos de certaines personnes interrogées lors des entretiens des données qu'elles ont pu renseigner dans le cadre de l'enquête quantitative, que ces dernières sont en partie tronquées, dans la mesure où les répondants ignorent certains coûts supportés par leurs éditeurs ou ne prennent en compte que les recettes dont ils ont connaissance et non pas l'intégralité des recettes générées par la revue.

Ainsi la structure de coûts d'une revue adossée à un laboratoire de recherche, qui réalise uniquement la production des contenus scientifiques et qui délègue la gestion commerciale et financière à un éditeur, pourra apparaître fondamentalement différente de celle d'une revue détenue et éditée par une association qui réalise en interne, sur ses fonds propres la quasi-totalité du processus d'édition et de diffusion, notamment parce que, dans ce dernier cas, le répondant disposera d'une vision plus globale de l'ensemble des coûts et recettes que celui de la revue qui délègue sa gestion à un éditeur.

Du fait de ces différences de visibilité de la globalité des coûts et des recettes, on a renoncé à établir des moyennes par poste de coûts ou de recettes, qui n'auraient de fait aucun sens.

Nous avons donc choisi de comparer les situations de trois revues A, B et C, dont nous présentons ici les structures de coûts telles que ces revues nous les ont communiquées dans le cadre de l'enquête en ligne, afin de pouvoir illustrer la diversité des situations existantes. Ces revues s'avèrent toutes trois déficitaires.

7.4.1. Revue A : l'éditeur, qui joue un rôle majeur dans le processus d'édition, impute à la revue des frais généraux élevés, comptant pour la moitié du total des coûts

La revue A est une revue adossée à un laboratoire de recherche, dont le titre est détenu par une association, et qui fait appel à un éditeur privé. L'éditeur a un rôle très important dans le processus d'édition puisqu'il se charge de la relecture, de l'impression et de la diffusion, et verse une redevance fixe à la revue. Le CNRS a également un rôle majeur puisqu'il prend en charge le salaire du secrétaire de rédaction.

²⁹ Entretien réalisé avec une revue d'économie-gestion.

Pour cette revue, les frais généraux constituent le poste de coûts le plus important : près de 60 000 EUR soit 50 % des coûts, contre 6 000 EUR pour la revue B (5 %) et 3 000 EUR pour la revue C (5 %). Cette revue intègre de fait dans ses coûts la quote-part des frais généraux imputés par son éditeur de façon proportionnelle à son chiffre d'affaires. Il est possible que la revue C, également éditée par un éditeur privé, mais qui présente des frais généraux nettement moins importants, ne tient pas compte des frais supportés par l'éditeur dans la présentation de ses comptes.

Compte tenu de ce poids élevé des frais généraux, la revue A est déficitaire à -70 000 EUR, mais précise faire partie du panel de revues de l'éditeur qui se portent relativement bien.

7.4.2. Revue B : une revue qui réalise tout le processus d'édition et de diffusion en interne avec trois ETP, et qui a donc de frais fixes importants

La revue B est une revue éditée directement par la société savante dont elle est l'émanation, qui ne bénéficie d'aucun soutien extérieur, hormis quelques subventions publiques.

Pour cette revue, tout le processus d'édition est réalisé en interne, à l'exception de l'impression. Ainsi, trois postes sont d'une importance égale dans la structure de coûts et charges de cette revue, représentant environ 20 000 EUR chacun, soit 20 % des coûts : « Gestion et secrétariat des flux des articles », « Préparation de copie – Travail des textes » et « Publication Assistée par Ordinateur (PAO) ». Chacun de ces postes correspond à l'emploi à mi-temps ou à temps plein d'un salarié, pour une structure globale de trois postes ETP.

La PAO représente un poste important par comparaison avec les autres revues (seulement 10 000 EUR pour la revue A, soit 10 % des coûts, et 1 000 EUR pour la revue C, soit 1 % des coûts) car la revue B a la particularité de publier un nombre important d'illustrations, ce qui rend nécessaire l'emploi d'un salarié dédié au maquettage.

Sans doute en partie à cause de cette particularité, les frais d'impression sont relativement importants puisqu'ils représentent 15 000 EUR soit 15 % des coûts, contre 6 000 EUR (5 %) pour la revue A et 1 000 EUR (1 %) pour la revue C.

La revue B est déficitaire à hauteur de -40 000 EUR. La société savante détentrice du titre estime bénéficier de soutiens relativement modestes de la part de l'État et des collectivités territoriales au regard des frais fixes qu'elle supporte. Elle explique que, pour la société savante, le déficit de la revue est compensé par les recettes des manifestations qu'elle organise par ailleurs.

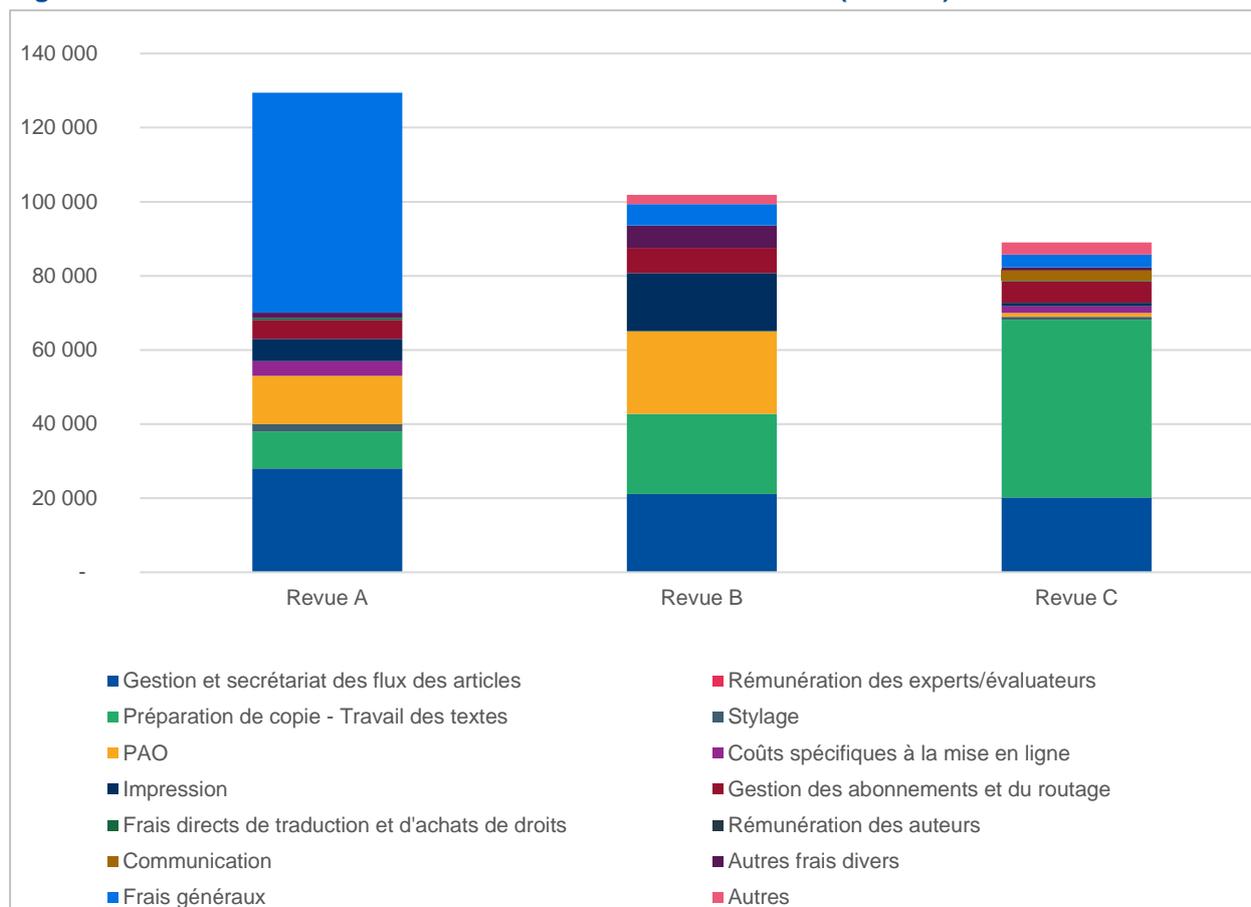
7.4.3. Revue C : une charge du secrétariat de rédaction qui représente plus de la moitié des coûts

La revue C fait appel à un éditeur privé. Cette revue a renseigné de manière détaillée sa structure de coûts, bien qu'elle ne dispose pas de comptabilité analytique.

On constate que le poste « Préparation de copie – Travail des textes », qui correspond au travail du secrétariat de rédaction, est le plus important puisqu'il est estimé à 50 000 EUR, ce qui représente plus de la moitié des coûts, contre 20 000 EUR pour la revue B (20 %) et 10 000 EUR pour la revue A (10 %), dont le poste est pris en charge par le CNRS. Il est probable que cette tâche soit externalisée par la revue C et donc plus clairement isolée dans les comptes de la revue.

Le poste « Impression », inférieur à 1 000 EUR, apparaît étonnamment faible, et peu compatible avec le niveau de tirage indiqué par la revue. Il est probable que l'essentiel des coûts d'impression soient pris en charge par l'éditeur, sans que la revue ait de visibilité sur leur montant.

Tout comme les revues A et B, la revue C apparaît déficitaire à -54 000 EUR.

Figure 32 : Ventilation des coûts d'une sélection de trois revues (en EUR)


Source : Enquête quantitative Phase 2

Question F.5. : « Pouvez-vous estimer les coûts éditoriaux pour la production de la revue selon les postes de charges suivants sur l'ensemble de l'année ? »

Figure 33 : Caractéristiques des trois revues

	Revue A	Revue B	Revue C
Discipline principale	Économie-gestion	Histoire	Histoire
Statut du détenteur du titre	Association ou société savante	Association ou société savante	Autre
Diffusion	Formats papier et numérique	Formats papier uniquement	Formats papier et numérique
Recettes annuelles perçues par la revue	Entre 50 000 et 60 000 EUR	Entre 50 000 et 60 000 EUR	Entre 30 000 et 40 000 EUR
Statut de l'éditeur	Éditeur privé	Association ou société savante	Éditeur privé
Existence d'une comptabilité analytique	Oui	Oui	Non

7.5. Certains postes de coûts, moins centraux, peuvent peser lourd dans les comptes des revues

Coût de production papier : stabilité des frais d'impression, évolution à la hausse des frais de routage

La production de la version papier pèse de manière importante dans le budget des revues concernées.

Si ces dernières années, les frais d'impression ont connu une certaine stabilité, voire une légère diminution, les frais de gestion des abonnements et de routage ont par contre enregistré une importante évolution à la hausse. La hausse des tarifs postaux (le poste n'était pas explicitement mentionné dans le questionnaire en ligne) a également été citée à plusieurs reprises dans les entretiens. Une revue d'histoire estime ainsi que les frais postaux ont connu une augmentation de +50 % sur la dernière décennie.

Plusieurs revues ont choisi d'arrêter de produire une version papier pour réduire leurs coûts, et se concentrer uniquement sur la diffusion numérique : dans la phase 1 de l'étude, 8 % des revues indiquaient ainsi avoir une diffusion « désormais uniquement numérique » et 2 % des répondants à la phase 2 indiquaient envisager de passer dans les deux années à venir à une diffusion uniquement numérique.

Les frais de déplacement peuvent parfois constituer des charges très importantes

Pour les revues dont les membres du comité de rédaction sont dispersés sur le territoire national voire à l'étranger, les frais de déplacement constituent un poste de coût important. Pour une revue d'histoire, la subvention de 1 000 EUR qu'elle perçoit lui permet de financer deux réunions du comité d'édition avec un remboursement des frais de transport et les frais de restauration.

La visio-conférence est parfois utilisée mais il ne s'agit pas de la solution privilégiée, car elle ne permet pas la tenue de discussions informelles, qui ont généralement lieu en dehors du temps des réunions à proprement parler, et qui permettent souvent l'émergence de nouvelles idées.

8. Recettes et produits de production

8.1. Vue d'ensemble

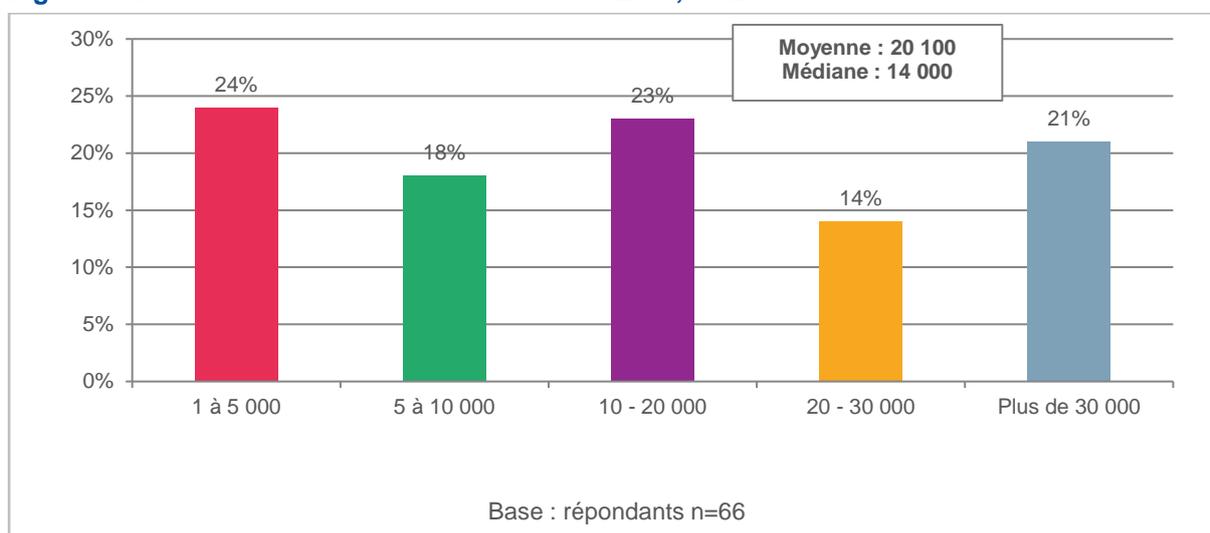
Effet de fatigue dans la réponse à un questionnaire long et détaillé ou signe d'une connaissance moindre des recettes que des coûts ? Il est à noter que seulement moins de 40 % des répondants à l'enquête quantitative ont pu répondre aux questions concernant les recettes et les revenus.

8.1.1. Des recettes et revenus de l'ordre de 20 000 EUR par an en moyenne...

Pour les 66 revues ayant fourni l'information, les recettes et revenus s'élèvent en moyenne à 20 000 EUR en 2018, avec une médiane à 14 000 EUR.

On relève une grande hétérogénéité dans les réponses fournies : en moyenne, une revue sur quatre évalue ses recettes et revenus à moins de 5 000 EUR par an, tandis qu'une revue sur cinq les évalue à plus de 30 000 EUR par an.

Figure 34 : Montant des recettes et revenus en 2018, en EUR



Source : Enquête quantitative Phase 2

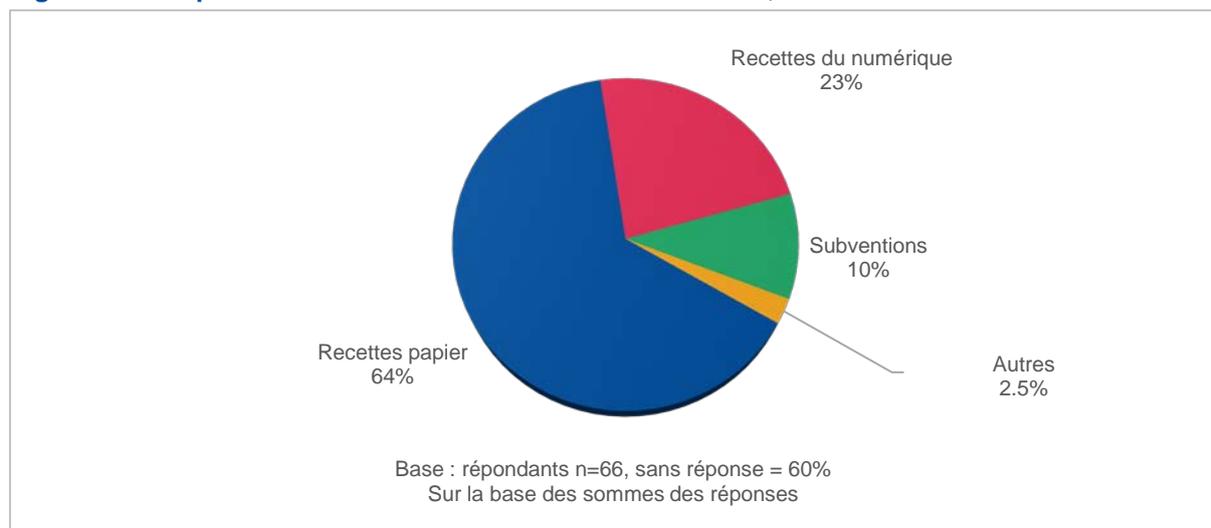
Question H.3. : « À combien se sont élevés les recettes et revenus totaux de la revue ? »

8.1.2. ...dont les deux tiers sont représentés par les recettes papier

En moyenne, pour les 66 revues ayant répondu à la question, tous modes de diffusion confondus, l'exploitation du format papier (« recettes papier ») représente les deux tiers des revenus d'une revue, et l'exploitation du format numérique (« recettes numériques ») environ un quart. Les subventions comptent quant à elles pour 10 % des revenus³⁰.

Précisons qu'il est parfois difficile de pouvoir distinguer les recettes papier des recettes numériques, certaines revues proposant un abonnement donnant accès à la fois à la revue en ligne et à la revue papier.

³⁰ Une étude réalisée par l'IDATE en 2015 pour la plateforme Cairn a estimé la part moyenne des recettes papier et numériques dans le total des recettes et revenus d'une revue à respectivement 74 % et 19 % en 2010. L'analyse de l'évolution en pourcentage (base 100 en 2010) montre que les recettes papier ont connu un recul de 18 points entre 2010 et 2014, alors que les recettes numériques ont, quant à elles enregistré une hausse d'environ 3 points.

Figure 35 : Répartition des recettes et des revenus en 2018, en %

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question H.3.1. : « Pouvez-vous ventiler les recettes selon leur provenance ?

Recettes papier = abonnements papier, ventes en librairie, ventes directes au numéro

Recettes du numérique = Ventes, abonnement

Subventions (publiques) = CNRS, CNL, Collectivité territoriale, autres

Autres = Redevance reprographie, cessions de droits, autres recettes et revenus, APC »

Notons que l'analyse des revenus des revues qui possèdent un mode de diffusion mixte (format papier et numérique) montre que les recettes numériques compteraient pour environ 30 % du total de leurs recettes et revenus.

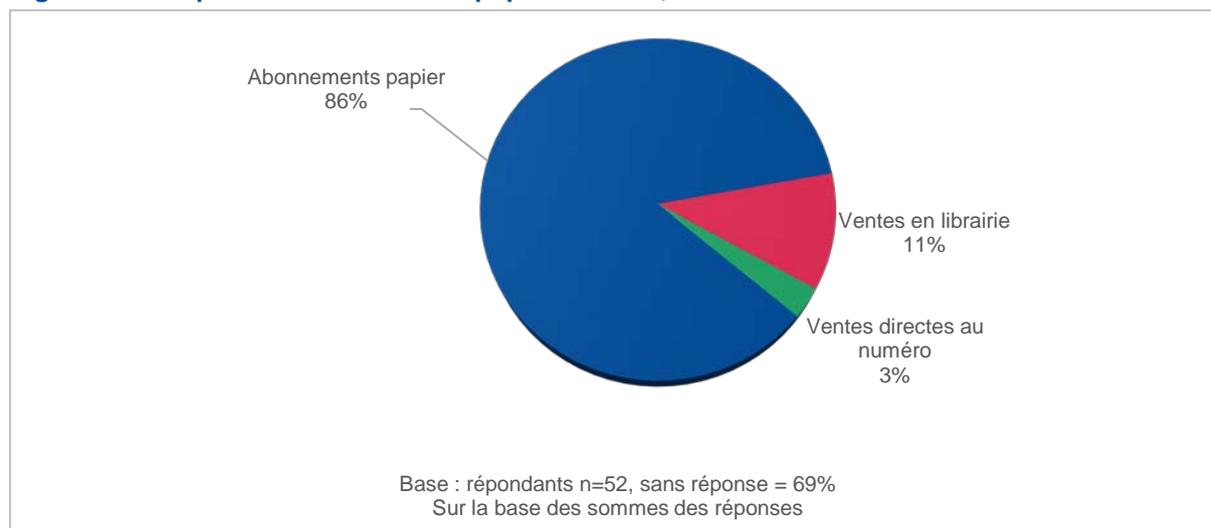
8.2. Recettes papier et numériques : essentiellement perçues par les éditeurs

Les recettes papier et numériques sont essentiellement perçues par les éditeurs, qui constituent le dernier maillon de la chaîne de production, en relation directe avec les clients, l'imprimeur et les plateformes de diffusion. Les éditeurs supportent donc en général les coûts associés à la mise en page, la préparation des copies, l'impression, la diffusion et la numérisation, et perçoivent directement les recettes générées par les abonnements et les ventes. Ils reversent parfois à la revue, mais pas systématiquement, un pourcentage des recettes ou des bénéfices, ou une redevance fixe.

8.2.1. Les recettes papier proviennent essentiellement des abonnements

Près de 90 % des recettes papier sont issues des abonnements, pour un montant moyen par revue de l'ordre de 15 000 EUR.

Les ventes en librairie s'élèvent en moyenne à 2 000 EUR par an (un peu plus de 10 % des recettes papier), tandis que les ventes directes au numéro sont anecdotiques.

Figure 36 : Répartition des recettes papier en 2018, en %

Source : Enquête quantitative Phase 2
Question H.3.1. : « Pouvez-vous ventiler les recettes selon leur provenance ? »

Figure 37 : Répartition des recettes papier en 2018, en EUR

	Moyenne	Médiane
Abonnement papier	14 567	8 879
Vente en librairie	1 871	0
Vente directe au numéro	585	18

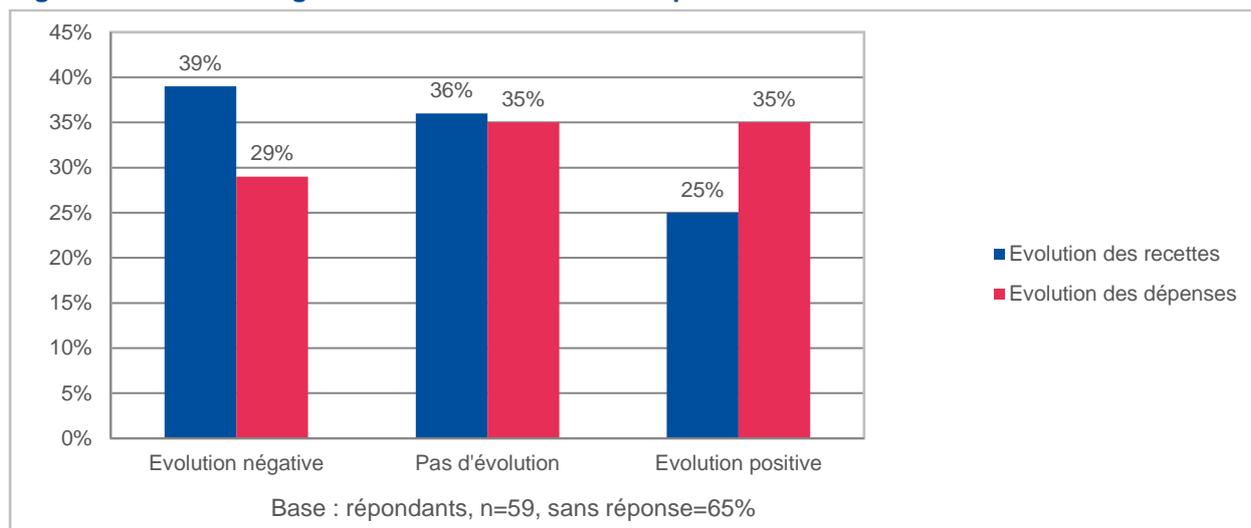
8.2.2. Les recettes augmentent moins vite que les dépenses

Près d'un répondant sur 2 (40 %) déclare que les recettes de la revue ont diminué entre 2017 et 2018, mais un répondant sur 4 indique au contraire qu'elles ont augmenté.

Certaines revues ont subi une baisse très importante de leurs recettes papier ces dernières années, en lien avec la baisse du volume des abonnements (voir chapitre 8). Citons par exemple le cas d'une revue d'économie-gestion qui a vu ses revenus passer de 38 000 EUR en 2015 à 28 000 EUR en 2018, soit un recul d'environ -26 % en seulement trois ans.

Néanmoins, sur l'ensemble des répondants à la question, on constate que les recettes ont enregistré une progression de +2 % en moyenne entre 2017 et 2018. Cette progression globale positive, calculée selon une moyenne arithmétique, reflète une situation dans laquelle une forte proportion de revues constate une évolution faiblement ou modérément négative tandis qu'une minorité enregistre une croissance plus fortement positive.

La progression des dépenses a cependant été plus importante encore que celle des recettes, avec une évolution de +4 % entre 2017 et 2018. 35 % des revues déclarent que leurs dépenses ont progressé, et la même proportion considère qu'elles sont restées stables. L'augmentation des coûts éditoriaux et des coûts de production papier (notamment les frais de routage, voir chapitre précédent) sont les principaux facteurs cités pour expliquer cette progression des dépenses.

Figure 38 : Évolution globale des recettes et des dépenses

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question I.1. : « Pouvez-vous nous indiquer, même approximativement, l'évolution globale des recettes et des dépenses entre 2017 et 2018 ? »

8.3. Subventions et autres soutiens extérieurs : indispensables à la survie des revues

Si les subventions comptent en moyenne pour 10 % dans le total des recettes et revenus des revues, elles ne constituent pas le seul type de soutien dont peuvent bénéficier les revues. Nombreuses sont en effet les revues qui bénéficient d'apport, de mise à disposition ou de prise en charge de ressources humaines et matérielles très conséquentes de la part des universités ou des laboratoires de recherche auxquels elles sont adossées.

8.3.1. Subventions de l'État et des collectivités territoriales

Un poids variable dans l'économie des revues

Les subventions peuvent provenir du niveau central (CNRS et CNL principalement), mais également des collectivités territoriales, par exemple lorsque les revues organisent un congrès annuel qui fera l'objet d'un numéro spécial pour la publication des actes.

Les subventions peuvent jouer un rôle très variable d'une revue à l'autre : dans certains cas, elles s'avèrent vitales pour maintenir l'équilibre économique des revues, dans d'autres, elles sont considérées comme accessoires.

Une certaine inquiétude quant à leur pérennité

Les responsables de revues font en général part d'une certaine inquiétude quant à la pérennité des subventions qu'ils perçoivent. Pour le représentant d'une revue d'histoire, les subventions du niveau central s'avèrent « *plus ou moins récurrentes* » tandis que les subventions du niveau local ne sont pas garanties. Cette revue organise chaque année son congrès dans un nouveau département afin de solliciter des collectivités locales différentes et de maximiser ses chances d'obtenir des subventions de leur part.

Un autre responsable constate que « *le CNRS soutient de moins en moins les publications en personnel et avec des aides à l'édition* ». Un autre déplore la fermeture de la plateforme I-Revues du CNRS annoncée pour 2020 et les conséquences pour sa revue de cette instabilité dans les décisions publiques : « *toute notre démarche technique, numérique et éditoriale va donc devoir être repensée et restructurée en 2020 (nouvelle plateforme, nouveaux coûts, nouvelle démarche, nouvelles potentielles associations avec d'autres revues...)* ».

8.3.2. Soutien des universités et des laboratoires

Un soutien jugé indispensable à la survie de nombreuses revues...

La plupart des revues qui sont adossées à des universités ou à des laboratoires de recherche bénéficient de la part de ces derniers d'aides financières régulières ou ponctuelles, mais également, voire surtout, de ressources humaines et matérielles. De nombreuses revues déclarent ainsi ne pas avoir aujourd'hui de contrainte économique grâce à ces soutiens.

Une revue d'économie-gestion reconnaît que son modèle économique « *tient beaucoup à l'appartenance institutionnelle des membres de l'association* », qui rend possible la mobilisation d'aides ponctuelles, notamment pour le financement des frais de déplacement.

Une autre revue d'économie-gestion explique n'avoir « *pas vraiment de problème économique aujourd'hui* » grâce aux soutiens cumulés du laboratoire auquel elle est adossée, lequel finance les frais de relecture et les frais de routage, et du CNRS, qui met à sa disposition un secrétaire de rédaction à temps partiel.

...qui n'offre cependant aucune garantie sur la durée

Néanmoins, pour le responsable d'une revue de littérature, « *le fait de dépendre des décisions des conseils d'universités est sur le long terme préjudiciable à la vie des revues* ». Les soutiens financiers ou en nature des universités et des laboratoires peuvent en effet s'arrêter du jour au lendemain et mettre en péril la survie des revues.

Plusieurs revues expliquent en effet avoir fait face à de grandes difficultés lorsque le poste de secrétaire de rédaction dont elles bénéficiaient a été supprimé, à la suite par exemple d'un départ à la retraite, ou d'une suppression de la subvention associée. « *Depuis, on bricole* », explique une revue bi-disciplinaire qui s'est retrouvée dans cette situation il y a plusieurs années.

Le répondant à l'enquête en ligne au nom d'une revue soutenue par un laboratoire s'inquiète dans un commentaire : « *Le laboratoire qui assure le suivi et la mise en forme éditoriale voit ses moyens diminuer en subvention et en personnel. Quel sera l'avenir de cette publication ?* »

Une autre personne souligne que le retrait d'une école de commerce, qui finançait jusque-là directement ou indirectement les postes des deux personnes qui assuraient le secrétariat de rédaction, met en danger la revue, qui est aujourd'hui à la recherche de « *15 à 20 000 EUR de subventions ou de mécénat pour boucler le budget 2019.* »

8.4. Autres postes de revenus

8.4.1. Un nombre très limité de revues demandent une contribution financière des auteurs ou des institutions pour l'édition de certains articles

Le modèle APC, dans lequel l'auteur ou son institution paye des frais d'édition et de traitement (Article Processing Charges) d'articles publiés en libre accès (« modèle auteur-payeur »), n'est quasiment jamais utilisé. Les rares cas où il l'est, son emploi est limité (à des numéros spéciaux par exemple) et hors modalités classiques des APC en STM (Science-Technique-Médical).

Signalons néanmoins le cas d'une revue interrogée lors de la phase d'entretiens, qui explique avoir choisi de faire contribuer de manière systématique les auteurs des dossiers thématiques à l'édition de leurs articles par le paiement d'une partie des frais de relecture (10 textes en général, soit un montant total de 800 EUR). Cette revue explique bénéficier d'une notoriété suffisante et d'un nombre relativement élevé de propositions d'articles pour imposer aux auteurs ce type de conditions.

Le répondant d'une autre revue dans la phase d'enquête quantitative précise en commentaire : « *Nous ne faisons pas payer les auteurs mais seulement les institutions/projets qui proposent des numéros spéciaux de l'ordre de 500 EUR par papier, ce qui permet de payer les autres papiers et les frais généraux.* »

8.4.2. Des structures compensent les déficits de leur revue par les autres revenus qu'elles perçoivent par ailleurs

Comme on l'a déjà mentionné à propos de la « revue B » (voir 7.4.2), dont le déficit était compensé par les recettes tirées de manifestations organisées par la société savante qui l'édite, certaines revues voient leur équilibre économique assuré par des revenus perçus par ailleurs par l'association ou la société savante détentrice du titre. Une autre revue d'histoire explique que 80 % de ses revenus correspondent aux cotisations des membres de l'association détentrice du titre.

9. Audience

Du fait du numérique, l'audience des revues françaises de SHS est en pleine évolution. Outre la possibilité d'un rayonnement international plus important, le numérique modifie en effet la façon dont on accède à ces revues (les recherches par mots-clés permettant d'arriver sur des articles spécifiques d'une revue sans nécessairement que l'auteur de la recherche ait la connaissance préalable de l'existence de la revue), la façon dont elle est lue (une lecture par article en fonction de la thématique abordée et non nécessairement une lecture au numéro) ainsi que le profil des lecteurs (le numérique permettant un rajeunissement du lectorat mais aussi une ouverture à un public non académique).

9.1. Les tirages des revues en version papier

De nombreuses revues du secteur des sciences humaines et sociales font encore aujourd'hui le choix d'une diffusion papier (cf. chapitre 10 – Mode de diffusion). Couplée ou non avec une diffusion numérique, la diffusion papier assure en effet des recettes non négligeables pour ces revues.

9.1.1. Des tirages orientés à la baisse

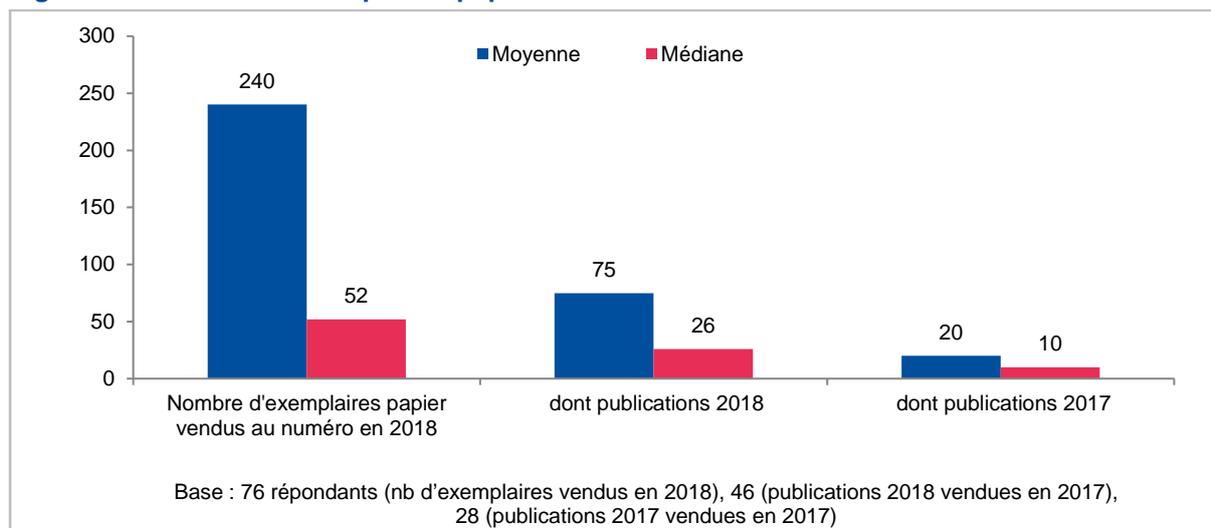
En moyenne, un numéro de revue est imprimé à 450 exemplaires. La médiane des tirages ne s'élève cependant qu'à 350. Cette différence s'explique par la présence dans l'échantillon des répondants de quelques revues à fort tirage, comme une revue de géographie qui indique un tirage moyen de 2 500 exemplaires par numéro. Les trois quarts des revues interrogées déclarent un tirage inférieur ou égal à 500 exemplaires papier.

Le tirage moyen d'un numéro de revue a très légèrement diminué entre 2017 et 2018 (de 451 exemplaires en 2017 à 443 en 2018, pour une médiane constante).

L'essor des usages numériques, largement souligné au cours de la phase d'entretiens, ne s'accompagne pas pour autant d'une baisse rapide de la diffusion papier. Comme nous l'indique une revue d'histoire, la tendance à la baisse de la diffusion papier n'est pas si flagrante, dans la mesure où « *le numérique permet souvent de vendre davantage de papier* ». En effet, si les plateformes numériques permettent d'avoir accès à une infinité d'informations, une bonne partie du lectorat reste cependant « *attachée à la matière papier pour son côté matériel et pratique* ».

9.1.2. Des ventes au numéro qui restent relativement marginales mais qui s'étalent dans le temps

S'agissant des ventes d'exemplaires papier au numéro, on constate également une très forte différence entre la moyenne (240 exemplaires vendus en moyenne au cours de l'année 2018 par les revues ayant fourni l'information) et la médiane (seulement 52). Cette différence s'explique là aussi par la présence de quelques rares revues affichant des ventes au numéro très élevées, dont une revue qui annonce avoir vendu un total de 4 900 exemplaires au numéro en 2018.

Figure 39 : Nombre d'exemplaires papier vendus au numéro

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.4. : « Combien d'exemplaires papier ont été vendus au numéro (hors abonnements) au cours de l'année 2018, tous numéros confondus (y compris les revues publiées avant 2018) ?

(Merci d'indiquer le nombre d'exemplaires vendus, retours déduits (ventes nettes), ou un ordre de grandeur approximatif) »

Question G.4.1 « Parmi ces exemplaires papier vendus au numéro au cours de l'année 2018 (hors abonnements), combien d'exemplaires relevaient de publications parues ... : En 2018 ? En 2017 ?

(Merci d'indiquer un nombre, même approximatif) »

Si ces ventes au numéro concernent pour une bonne part les numéros les plus récents des revues, elles portent également de façon substantielle sur des numéros plus anciens. En moyenne, seulement 40 % des numéros vendus en 2018 étaient datés de 2018 ou de 2017, ce qui indique clairement que les articles publiés en SHS conservent un intérêt dans le temps.

9.1.3. Une baisse continue des abonnements papier

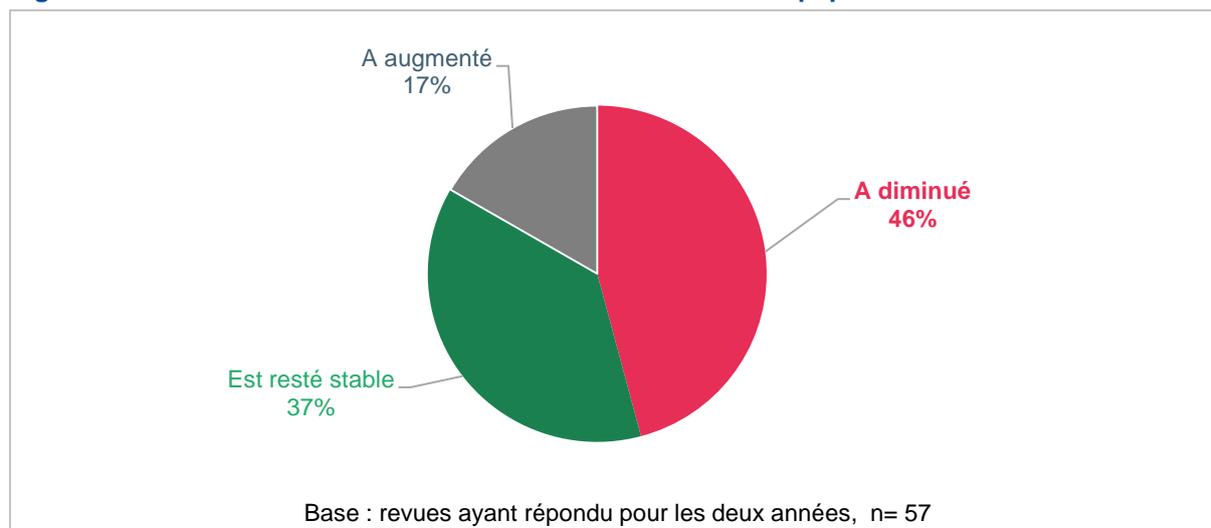
Pour les 57 revues ayant une version imprimée et ayant répondu pour les années 2017 et 2018, le nombre d'abonnements papier payants s'élève à plus de 200 en moyenne en 2018 (moyenne : 216, médiane : 170). Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année précédente où le nombre d'abonnements s'établissait en moyenne à 230 (médiane : 168), soit une perte moyenne d'abonnés estimée à -6 % entre les 2 années.

La quasi-stabilité de la médiane entre 2017 et 2018 n'est pas contradictoire avec cette tendance : elle signifie en revanche que la baisse a été plus marquée pour les revues ayant davantage d'abonnés.

Les arbitrages budgétaires institutionnels, premiers responsables de cette baisse

La tendance à la baisse des abonnements papier est confirmée par les entretiens qualitatifs. Une revue de géographie indique ainsi que « *la chute des abonnés papier a été impressionnante* » ces dernières années. Cela s'explique notamment par l'essor des technologies numériques qui permettent l'accès quasi instantané à tous types d'informations, mais aussi des arbitrages budgétaires qui peuvent être effectués par certaines institutions (bibliothèques, qui consacrent une part toujours plus importante de leurs dépenses d'acquisition au numérique) ou encore l'évolution du lectorat. Certaines revues d'associations, dont les membres sont également les principaux lecteurs de la revue, évoquent aussi et la baisse du nombre d'adhérents de l'association et leur vieillissement, soulignant la difficulté à recruter de nouveaux membres plus jeunes, sauf à leur proposer des cotisations à des tarifs inférieurs à ceux habituellement pratiqués.

Près de la moitié des revues de SHS ayant répondu à cette question ont de fait observé une baisse de leurs abonnements papier entre 2017 et 2018, quand plus d'un tiers déclare que ce nombre est resté stable. Quelques revues (moins d'une sur cinq) constatent cependant une augmentation du nombre d'abonnements en 2018.

Figure 40 : Évolution du nombre d'abonnements à la version papier

Source : Enquête quantitative Phase 2

Un lien direct entre baisse des abonnements papier et baisse des revenus

La baisse des abonnements papier a de façon évidente un impact direct sur les revenus des revues. Un responsable résume ainsi la situation de sa revue : « *C'est la baisse régulière au niveau du volume d'abonnements qui explique surtout les difficultés financières. Cette baisse s'explique d'une part par le vieillissement du lectorat, et d'autre part par la baisse des dépenses des bibliothèques publiques et universitaires dans le domaine des revues.* » Il précise par ailleurs que « *le passage [de la revue] au numérique n'a pas eu d'impact sur la baisse du nombre d'abonnements.* »

Certains responsables de revues nous ont par ailleurs communiqué quelques données sur l'évolution de leurs abonnements sur plus long terme :

- Une revue portée par une société savante constate la stabilité des abonnements des sociétaires sur les dix dernières années, mais une baisse marquée des abonnements des acteurs institutionnels (de 350 en 2009 à 250 en 2019), pour lesquels les tarifs sont supérieurs à ceux des sociétaires. La directrice de la publication précise que cette baisse est visible aussi bien sur les abonnements papier que sur les abonnements numériques.
- Pour une autre revue, les abonnements sont passés de 402 abonnés payants en 2009 à 251 en 2017.
- Un autre responsable explique que la revue comptait entre 600 et 650 abonnements papier avant les années 2000 et qu'elle n'en comptait plus qu'une centaine en 2012, du fait de la montée en puissance d'internet et de la réduction des budgets institutionnels. La revue a depuis intégralement migré vers une édition uniquement numérique.
- Un quatrième responsable mentionne également des chiffres en baisse rapide : 220 abonnements papier en 2019 contre encore 300 en 2016. Le chiffre d'affaires associé baisse en parallèle, passant de 38 000 EUR en 2015 à 28 000 EUR en 2018. Pour autant, l'arrêt du papier n'est pas envisagé, le comité de rédaction et les auteurs restant très attachés à ce format.
- Enfin, un autre responsable de revue considère que « *l'abonnement papier est en voie de disparition* » et observe une baisse régulière de 3 à 5 % par an du fait des institutionnels : « *Les [particuliers] abonnés papier sont ceux qui se désabonnent le moins. La question est surtout de savoir si les institutions vont continuer à s'abonner à la revue papier, dans un contexte de diminution des budgets* ».

À noter également, le cas d'une revue dont les articles sont mis en ligne en libre accès immédiat sur son site et qui y voit « *un impact négatif sur le nombre d'abonnés* ».

Des différences apparentes selon le statut de l'éditeur et la discipline principale

Les revues éditées par un éditeur privé seraient plus largement concernées par la baisse des abonnements papier que les autres revues. 70 % de revues éditées par un éditeur privé indiquent constater une baisse des abonnements papier. Les revues des éditeurs publics seraient également assez largement touchées (59 %). En revanche, sans doute en partie en raison des pratiques d'abonnement automatique des

adhérents, les revues éditées par des associations seraient les moins impactées par la baisse (42 %) et sont les plus nombreuses à observer une stabilité de ces abonnements (37 % contre 24 % des revues éditées par un éditeur public et seulement 5 % de celles éditées par un éditeur privé). Ces éléments sont néanmoins à interpréter avec précaution, en particulier pour les revues d'éditeurs privés, étant donné le faible nombre d'observations (7 répondants seulement à la question pour les revues éditées par un éditeur privé).

De la même façon, les différences apparaissent extrêmement marquées entre les revues SHS en fonction de leur discipline principale. Ainsi les revues de géographie et d'environnement³¹ ayant répondu à cette question pour 2017 et 2018 auraient toutes constaté une diminution de nombre d'abonnements papier entre les deux années, alors que ce serait le cas de moins de la moitié des revues d'histoire et de littérature et de 56 % des revues d'économie-gestion.

Un tiers des revues de littérature auraient en revanche constaté une stabilité de leurs abonnements tandis qu'un tiers des revues d'histoire auraient quant à elles vu les abonnements papier augmenter. Là aussi, ces commentaires doivent être pris à titre indicatif compte tenu du faible nombre d'observations.

9.2. Une présence importante en numérique mais sans réelle différenciation avec la version papier

Les revues de SHS sont de plus en plus nombreuses à faire le choix de coupler une diffusion papier avec une diffusion numérique, voire d'arrêter la version papier pour passer à une diffusion uniquement numérique.

9.2.1. Des difficultés pour numériser les collections

Parmi les 167 revues ayant répondu à l'enquête en ligne, 133 (80 %) sont présentes dans une version numérique. La phase d'entretiens a fait ressortir que si certaines de ces revues proposent l'intégralité des numéros de la revue en accès numérique, d'autres n'offrent que la partie la plus récente de leur catalogue³². En effet, notamment pour les revues les plus anciennes, la difficulté de reconstituer des collections intégrales pour pouvoir les numériser est souvent un frein majeur. Des responsables de revues, notamment pour les revues centenaires, indiquent ainsi que c'est grâce à des bibliothèques universitaires américaines ou anglaises, qui étaient les seules à en disposer, qu'ils ont pu numériser l'intégralité de leur collection. Les détenteurs des titres ne possèdent en effet pas toujours un exemplaire papier de chaque numéro paru, leurs éditeurs non plus. Même pour des revues plus récentes, récupérer les fichiers numériques de l'ensemble des numéros auprès des éditeurs par exemple n'est pas toujours chose aisée, et moins encore quand des changements d'éditeurs sont intervenus au cours du temps – ce qui est relativement fréquent dans le secteur des revues. Dans tous les cas, la numérisation des archives est un travail chronophage susceptible d'entraîner des coûts additionnels, ce qui explique également que toutes les revues n'aient pas encore pu effectuer ce travail, tant pour des raisons de ressources humaines disponibles que de moyens financiers.

9.2.2. Les potentialités du numérique sont bien perçues à défaut d'être véritablement exploitées par les revues également disponibles en papier

Si un certain nombre de personnes interrogées lors des entretiens soulignent les avantages potentiels du numérique en comparaison de la version papier d'une revue (possibilité de mettre des articles plus longs, d'ajouter des annexes ou des bases de données, de mettre du contenu sonore ou vidéo, de générer de l'interactivité avec l'utilisateur, de mettre en place un moteur de recherche permettant d'optimiser l'exploitation du contenu, etc.), il convient cependant de souligner que ces possibilités restent majoritairement théoriques, du moins parmi les revues disposant également d'une version papier.

Ainsi, les versions numériques des revues également disponibles en papier semblent se résumer dans la très vaste majorité des cas à une simple transposition du papier sans exploitation des fonctionnalités

³¹ Les deux disciplines ont été regroupées en une même catégorie dans le cadre de cette analyse du fait du faible nombre de répondants dans chacune des deux disciplines

³² La question n'était pas posée dans l'enquête quantitative.

numériques. Cela s'explique notamment par le fait que les responsables des revues ont d'abord le souci de respecter les contraintes liées à l'édition papier (contraintes de temps, de calibrage des articles, des numéros, etc.). Le numérique n'arrive que dans un second temps et les responsables des revues font alors face à un problème de temps disponible, de moyens financiers, voire de formation à l'utilisation du numérique, qui limitent leur capacité à penser la version numérique de leur revue différemment. Des membres du comité de rédaction d'une revue d'économie considèrent ainsi que « *le passage au numérique est plus artisanal que pour les revues anglo-saxonnes sur Elsevier ou Springer* ». Une autre personne souligne qu'« *il n'y a pas de contenu interactif pour le moment par manque de compétence en interne* » mais envisage de le faire à terme.

9.2.3. Des revues uniquement numériques qui tirent davantage profit des possibilités offertes par le numérique

Le discours et les pratiques sont différents pour des revues uniquement numériques qui s'affranchissent de fait des contraintes papier et qui peuvent plus naturellement tirer un meilleur profit des possibilités offertes par le numérique. Le directeur de publication d'une revue précédemment disponible en papier mais ayant intégralement migré vers une édition numérique pour des questions budgétaires reconnaît que « *le numérique donne plus de liberté* ». Il met notamment en avant la possibilité de faire de la couleur ce qui permet de rendre certains documents plus lisibles qu'en noir et blanc. D'autres responsables d'une revue nativement numérique indiquent mettre à profit les possibilités du numérique pour mettre à disposition des bases de données et des cartes interactives notamment.

9.2.4. Une complémentarité papier-numérique soulignée et plébiscitée en termes d'usage

La complémentarité en termes d'usage entre format papier et numérique est cependant très largement plébiscitée. La directrice d'une revue se réjouit ainsi de pouvoir proposer une version numérique en plus de la version papier de la revue, jugée « *volumineuse et embarrassante* », car, pour elle, « *chaque format appelle à des pratiques de lecture différentes et complémentaires : quand on cherche un élément particulier, par exemple quand on fait une bibliographie, on va aller en ligne ; par contre, quand on veut feuilleter un texte en caractère 8,5, comme c'est le cas des comptes rendus, on va utiliser uniquement la version papier.* »

9.3. Usage des plateformes numériques pour l'accès aux revues de SHS

9.3.1. Cairn et OpenEdition sont les principales plateformes numériques employées par les revues de SHS

Les plateformes numériques (telles que Cairn, OpenEdition, Persée, etc.) assurent la diffusion numérique d'une multitude de revues scientifiques. Selon l'enquête sur les plateformes, menée par la société OUROUK, les plateformes Cairn et OpenEdition diffusaient près de 900 revues en sciences humaines et sociales en 2017³³. Le nombre de revues diffusées sur ces plateformes est en rapide augmentation (+32 % entre 2013 et 2017), témoignant de fait d'un mouvement important vers la diffusion numérique.

Tous les contenus numériques proposés par les revues de SHS sont disponibles, soit en libre accès, soit via un accès payant. Ces plateformes numériques permettent aux revues SHS de renforcer la visibilité de l'ensemble de leurs publications et de faciliter l'accès de la communauté scientifique aux différents articles de recherche proposés.

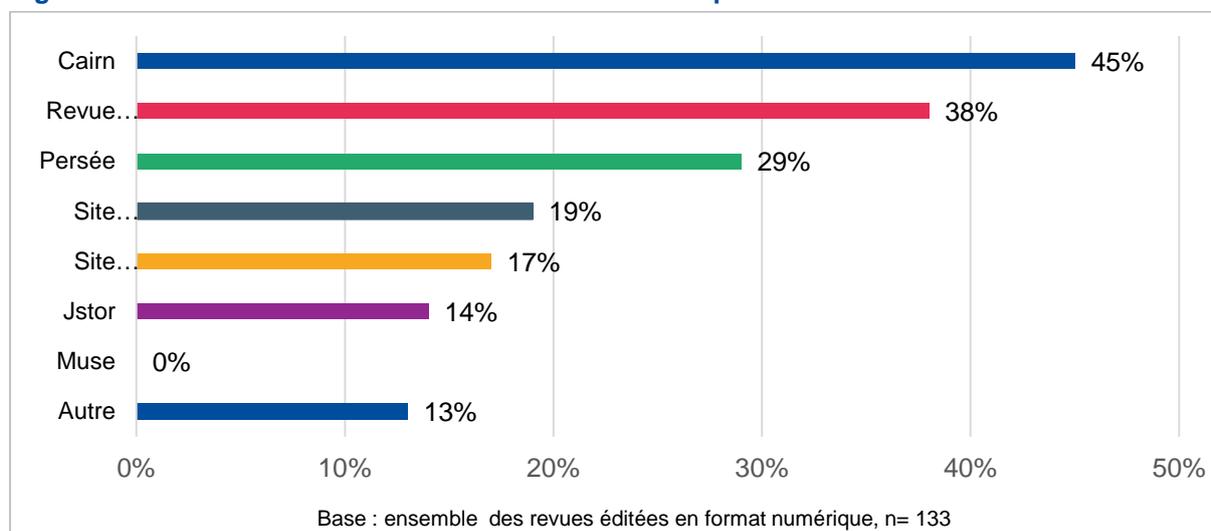
Une opportunité d'atteindre la rentabilité grâce au numérique

La diffusion sur les plateformes numériques est vue par plusieurs responsables comme une opportunité de compenser la baisse des abonnements papier, voire de permettre d'atteindre une rentabilité inexistante en papier seul. Le fondateur d'une revue explique ainsi que la revue « *est restée déficitaire jusqu'au passage*

³³ *Étude sur l'économie et l'organisation éditoriale des plateformes et des agrégateurs de revues scientifiques françaises*, étude réalisée pour le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre du Comité de suivi de l'édition scientifique.

sur Cairn et ProQuest. C'est le numérique qui a permis de rendre la revue rentable ». Selon lui, « les portails remplissent un rôle qui permet de compenser la baisse de l'abonnement ». Un éditeur interrogé confirme que « les plateformes ont sauvé beaucoup de revues et de publications ».

Figure 41 : Plateforme de diffusion des revues numériques



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.6. : « Sur quelles plateformes est diffusée la version numérique de votre revue ? Plusieurs réponses possibles »

Pour les 133 répondants concernés, l'enquête quantitative indique que Cairn est la principale plateforme de diffusion, puisque 45 % des répondants déclarent que leur revue est présente sur cette plateforme. OpenEdition (anciennement Revues.org) (38 %) et, dans une moindre mesure, Persée (29 %) sont également très largement utilisées par les revues de SHS pour assurer leur présence en ligne. Dans la majorité des cas, les revues sont diffusées sur plusieurs plateformes simultanément (10 % sont notamment présentes simultanément sur Cairn et OpenEdition, en partie avec les mêmes numéros disponibles, en partie avec une ventilation des numéros selon leur date de publication (en particulier quand elles sont accessibles selon un modèle mixte avec une barrière mobile).

La pré-enquête situait à 31 % la proportion de revues numériques présentes sur plusieurs plateformes, à 57 % les revues présentes sur une seule plateforme et à 13 % les revues diffusées exclusivement sur leur propre site.

Une présence en ligne qui résulte de critères de choix variés...

La présence des revues sur l'une ou l'autre plateforme est le résultat à la fois de choix effectués par les responsables des revues ou leurs éditeurs et de la ligne éditoriale des plateformes elles-mêmes.

Du côté des revues, le choix d'une plateforme ou d'une autre se fait selon des critères variés. Pour certaines revues, le choix a été imposé par l'éditeur, habitué à travailler avec certaines plateformes : « l'association souhaitait initialement être diffusée sur la plateforme Revues.org, mais comme [cet éditeur] travaille uniquement avec Cairn.info, nous avons dû aller là-bas ». Le représentant de cette association est néanmoins content de ce choix « car il s'agit d'une plateforme avec une grande visibilité ».

Pour la majeure partie des revues interrogées lors de la phase d'entretiens, il s'agit de choix volontaires, effectués en fonction de la possibilité de générer ou pas des revenus par exemple, ou selon la possibilité de gagner en visibilité à l'international, ou encore de mieux exposer l'intégralité des numéros.

Pour certains, il s'agit de choix pratiquement militants. Une responsable de revue explique ainsi avoir fait le choix, pour la diffusion en ligne des collections patrimoniales de la revue, du portail Persée « du fait de ses fonctionnalités entièrement gratuites, mais également car il s'agit d'une solution française et publique ». Elle précise à cet égard que « très peu de discussions ont eu lieu lors de la sélection du portail en ligne ». Une autre revue, précédemment diffusée par ses propres moyens sur un site internet dédié, a rejoint OpenEdition, lui permettant de bénéficier de la visibilité associée au bouquet de revues et du soutien (technique et juridique) de la plateforme, attirée par « le modèle complètement ouvert ». Son responsable explique même qu'il pourrait « envisager changer de plateforme, si OpenEdition change[ait] son modèle

économique » et qu'il n'est pas intéressé par la plateforme Cairn qui, selon ses mots, « *a un péage* » (barrières mobiles).

La facilité d'usage des plateformes peut également être un critère de choix (facilité d'usage comme utilisateur et/ou pour mettre en ligne les articles). Les aspects relationnels semblent également jouer un rôle non négligeable dans l'envie de travailler ou pas avec une plateforme ou une autre, ces aspects pouvant recouvrir le soutien technique mis à disposition comme plus simplement le fait de connaître au préalable un des représentants d'une des plateformes.

... qui se heurtent aussi aux choix des plateformes numériques

Cependant la volonté des responsables d'une revue d'être diffusé sur une plateforme ou sur une autre ne suffit pas. Il faut en effet compter avec les critères de sélection des plateformes qui ne donnent pas obligatoirement une réponse positive aux demandes de diffusion qu'elles reçoivent et/ou qui disposent de listes d'attente conduisant à différer de plusieurs mois, voire de plusieurs années la mise en ligne d'une revue candidate. Un responsable de revue explique émettre depuis quelques années le souhait d'un passage au numérique de sa revue, pour le moment uniquement disponible en papier, mais qu'il a connu « *un refus de la part de Revues.org* », refus qu'il explique par « *le caractère peut-être trop généraliste de la revue* ». Un dossier de mise en ligne sur Persée a par ailleurs été accepté en juillet 2019. La revue sera donc disponible en format numérique « *dès lors que les anciens numéros auront été mis en ligne sur la plateforme, une procédure qui va durer 1 an et demi* ». Une autre revue dont les dirigeants se posent « *la question d'étendre la diffusion sur d'autres plateformes à portée plus internationale* » attend pour le moment la réponse de Cairn.info.

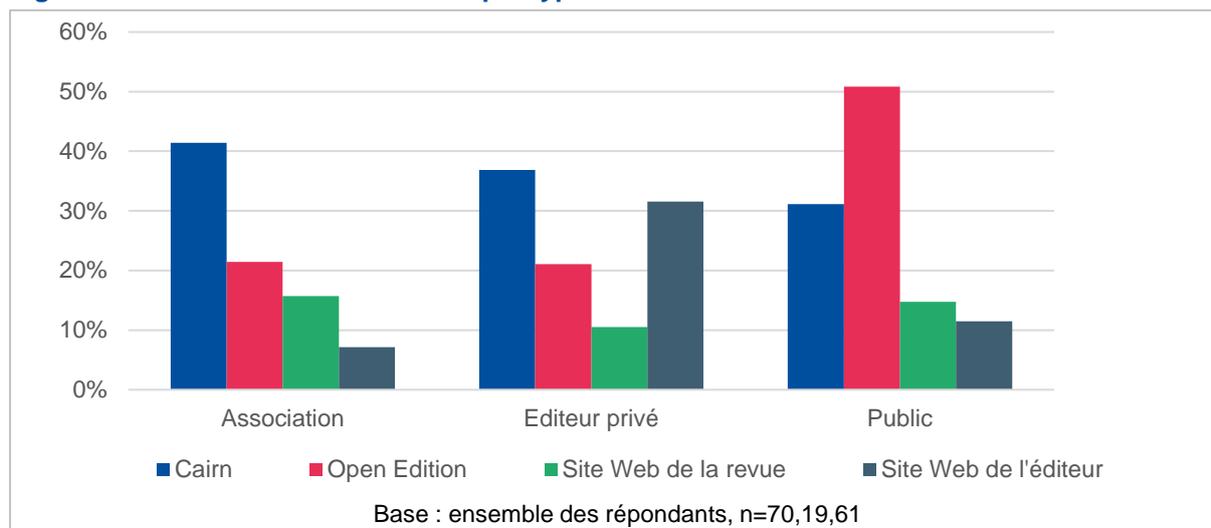
Au-delà des orientations des plateformes, la diffusion simultanée sur plusieurs plateformes donne lieu à des prises de position divergentes. Certains y voient la possibilité d'être mieux exposé, voire de générer davantage de revenus. La responsable d'une revue interrogée au cours des entretiens qualitatifs estime que « *l'idée est d'être diffusée sur le plus de canaux possibles* ». Tandis que le responsable d'une autre revue diffusée à la fois sur Cairn et sur Jstor enregistre un chiffre d'affaires quasiment équivalent sur chacune des deux plateformes, permettant à la revue de cumuler des revenus numériques proches des revenus papier.

À l'inverse, certaines revues s'interrogent sur la pertinence d'une diffusion sur plusieurs plateformes. Par exemple, le responsable d'une revue d'économie disponible en ligne via le site web de son éditeur affirme « *avoir déjà réfléchi à rendre accessible la revue sur d'autres plateformes numériques* », mais s'être interrogé sur la pertinence de ce choix « *dans la mesure où les plateformes s'adressent aux mêmes publics* ». Il estime donc qu'il y a peu d'intérêt à multiplier la diffusion sur d'autres portails.

Pour une autre personne interrogée, la présence uniquement sur le site internet de l'association qui gère la revue « *a été motivée par la volonté d'avoir une maîtrise totale des opérations de numérisation et de mise en ligne, et parce que l'université a mis ses serveurs à la disposition de la revue pour le stockage des anciens numéros. Il s'agit donc d'un choix pragmatique avant tout.* »

Un lien entre nature de l'éditeur et présence sur les plateformes numériques

La nature de l'éditeur de la revue a une influence majeure sur les plateformes sélectionnées pour la diffusion numérique des revues. Ainsi, une revue éditée par une association fera-t-elle prioritairement le choix d'une diffusion sur Cairn, tandis que plus de la moitié des revues du secteur public sont présentes sur OpenEdition. Les revues éditées par un éditeur privé sont quant à elles pratiquement autant présentes sur le site web de leur éditeur que sur Cairn.

Figure 42 : Plateformes de diffusion par type d'éditeur

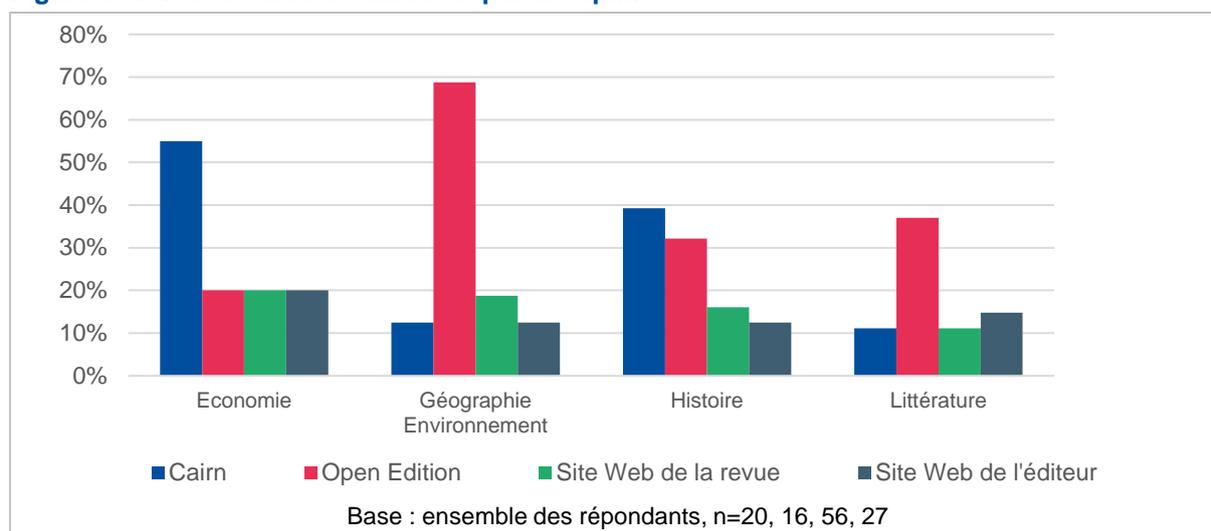
Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.6. : « Sur quelles plateformes est diffusée la version numérique de votre revue ? *Plusieurs réponses possibles* »

Plus en amont, les entretiens ont également fait ressortir que c'est à l'initiative de leur éditeur que certaines revues sont désormais présentes en format numérique quand, à l'inverse, d'autres ont dû convaincre leur éditeur de la nécessité de développer une version numérique en complément du papier.

Un lien entre discipline principale et présence sur les plateformes numériques

De la même façon, et de façon corrélée avec le type d'éditeur, la discipline de la revue influe aussi sur le choix des plateformes numériques. OpenEdition est ainsi plébiscitée par les revues de géographie et d'environnement, mais également privilégiée par les revues de littérature. Les revues d'économie et gestion recourent quant à elles majoritairement à Cairn, tandis que les revues d'histoire utilisent de façon équivalente Cairn et OpenEdition.

Figure 43 : Plateformes de diffusion par discipline

Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.6. : « Sur quelles plateformes est diffusée la version numérique de votre revue ? *Plusieurs réponses possibles* »

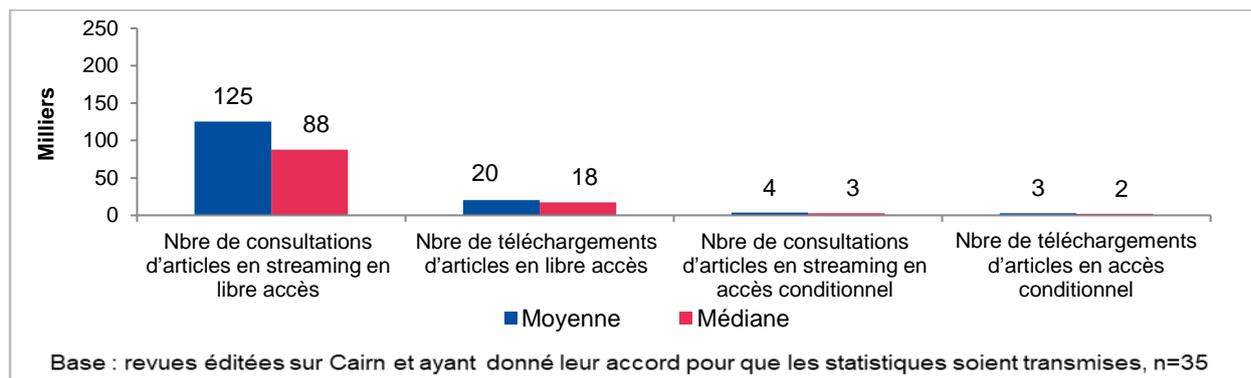
9.3.2. Une faible utilisation des statistiques de diffusion sur les plateformes

Les principales plateformes mettent à disposition des outils statistiques en mesure d'établir la fréquentation d'un article, d'un numéro, mais aussi le nombre total de téléchargements d'un article donné, voire la provenance géographique du lecteur.

Les 3 principaux portails de diffusion numérique ont accepté de communiquer à IDATE DigiWorld le détail des **statistiques de diffusion des revues numériques** ayant répondu à l'enquête en ligne et donné leur accord préalable pour la transmission de leurs données (71 % des revues concernées). Ces statistiques de diffusion par plateforme sont détaillées ci-après. Elles sont cependant à interpréter avec précaution, dans la mesure où elles ne correspondent qu'à des moyennes calculées sur la base d'une partie des revues de l'échantillon, sur un nombre d'observations limité. Par ailleurs, si les trois plateformes concernées ont mis en œuvre des outils permettant d'exclure les consultations par les robots, les méthodologies employées ne sont pas les mêmes. Les chiffres relatifs à la consultation en libre accès ne sont donc pas comparables.

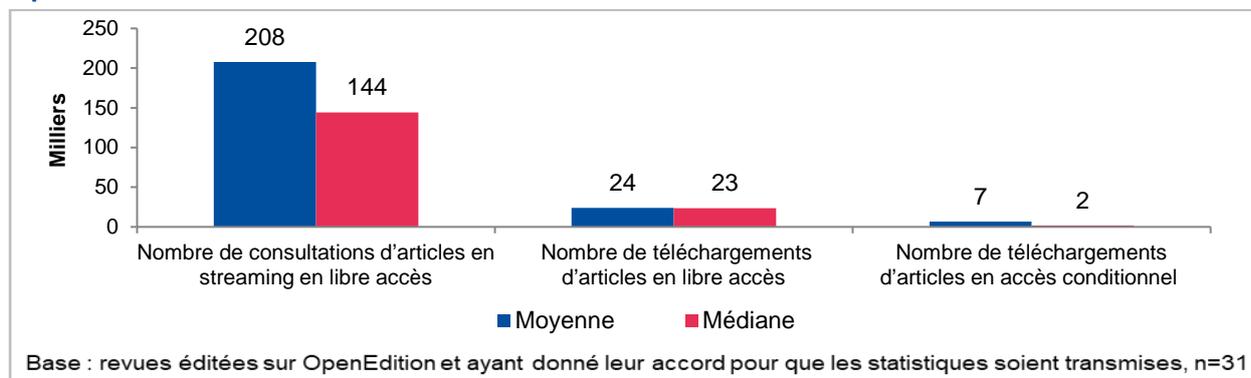
Figure 44 : Statistiques de diffusion sur les principales plateformes numériques (moyenne sur l'année 2018 pour une revue) (en milliers d'actes)

Cairn



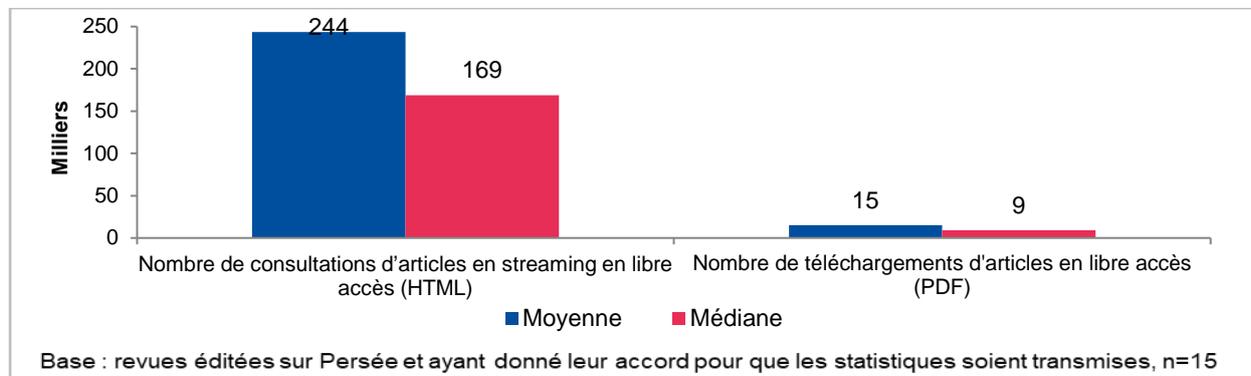
Source : Cairn

OpenEdition



Source : OpenEdition

Persée



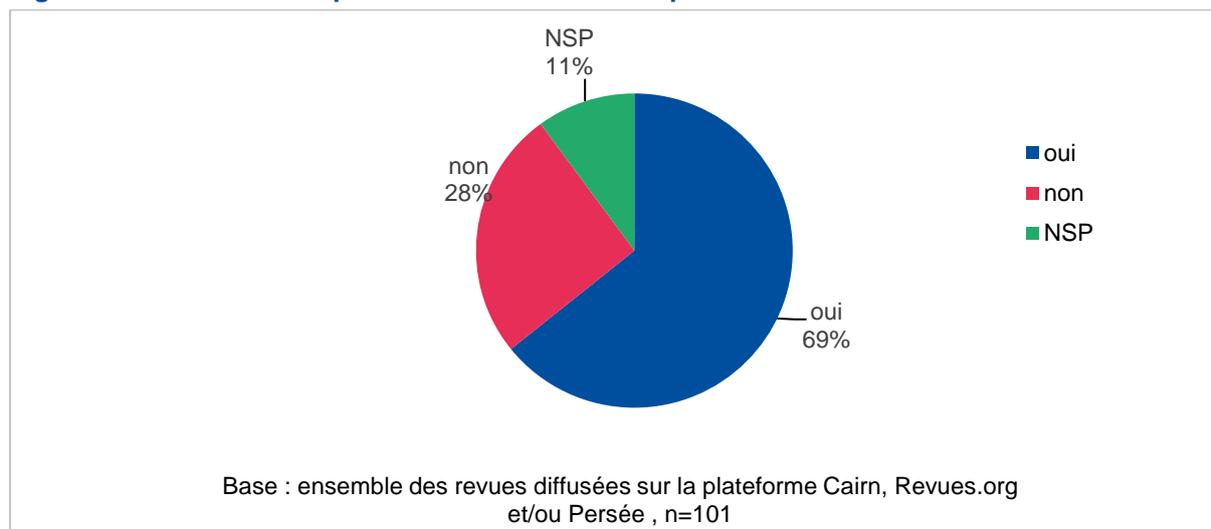
Source : Persée

Remarque importante : En raison des différences dans les méthodologies employées par Cairn, Open Edition et Persée pour exclure des statistiques de diffusion les consultations par les robots, les chiffres de consultation en libre accès des trois plateformes ne sont pas directement comparables.

Il ressort de ces données que la consultation en streaming domine très largement les usages d'accès aux revues numériques. Même quand il est possible de télécharger les articles en accès libre, cette possibilité est très faiblement utilisée en comparaison de la consultation en streaming – et ce, quelle que soit la plateforme considérée.

En ce qui concerne **l'utilisation par les revues des statistiques de diffusion** proposées par les plateformes, il ressort des réponses à l'enquête en ligne que plus des deux tiers des 101 revues présentes sur Persée, Cairn et/ou OpenEdition déclarent utiliser les statistiques de diffusion qui leur sont communiquées.

Figure 45 : Consultation par les revues des statistiques de diffusion



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.9. : « Utilisez-vous (vous-même ou une autre personne de la revue) les statistiques de diffusion de votre revue sur les portails ? »

Cependant, il existe un fossé important entre la consultation des statistiques communiquées par les plateformes et l'exploitation effective de ces données, permettant notamment de prendre des décisions ou bien d'affiner la politique éditoriale. De nombreuses revues indiquent en effet consulter ces données mais ne savent pas réellement comment les exploiter. Comme le résume clairement la secrétaire de rédaction d'une revue d'économie : « *Je ne sais pas quoi en faire* ». Un représentant d'une revue de géographie constate que « *les statistiques sont utilisées, mais pas toujours faciles à interpréter* ». Dans le même temps, le responsable d'une revue d'histoire nous a fait part de sa réticence et de sa « *vigilance* » quant à l'exploitation de ce type de données : « *nous les prenons avec des pincettes* ». Une revue d'économie quant à elle reconnaît ne pas chercher à les utiliser : « *On n'a pas le temps. Et on n'est pas une revue commerciale, donc ça n'est pas notre préoccupation* ».

10. Modes de diffusion

10.1. Les modes de diffusion

10.1.1. 8 revues sur 10 sont diffusées en numérique

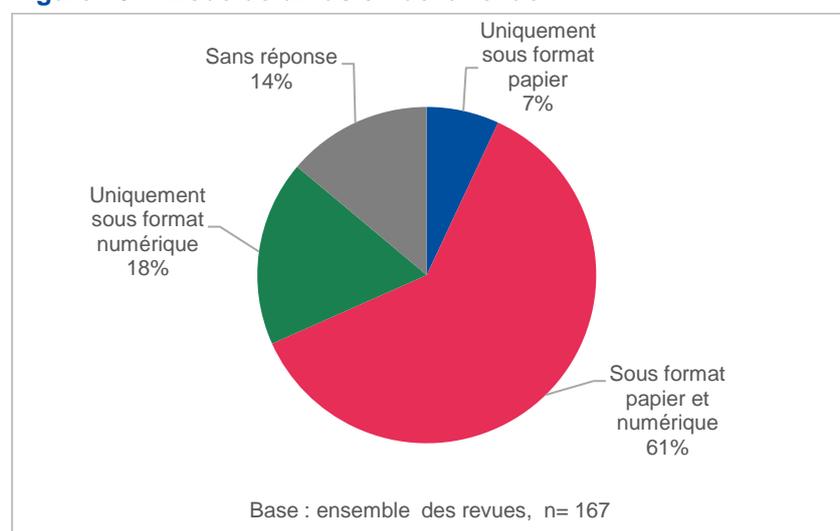
La diffusion papier et numérique, modèle dominant

Plus de 60 % des revues de l'échantillon de la phase 2 (70 % des revues ayant répondu à la question) déclarent être à la fois diffusées en format papier et en format numérique.

Près de 20 % des revues de l'échantillon sont diffusées uniquement en format numérique, et un peu moins de 10 % exclusivement en format papier. Ces proportions restent du même ordre en excluant les non-répondants.

Ces résultats sont globalement comparables à ceux de la phase 1 de l'étude : 69 % en diffusion mixte papier+numérique, 13 % uniquement au format papier, 19 % uniquement au format numérique.

Figure 46 : Mode de diffusion de la revue



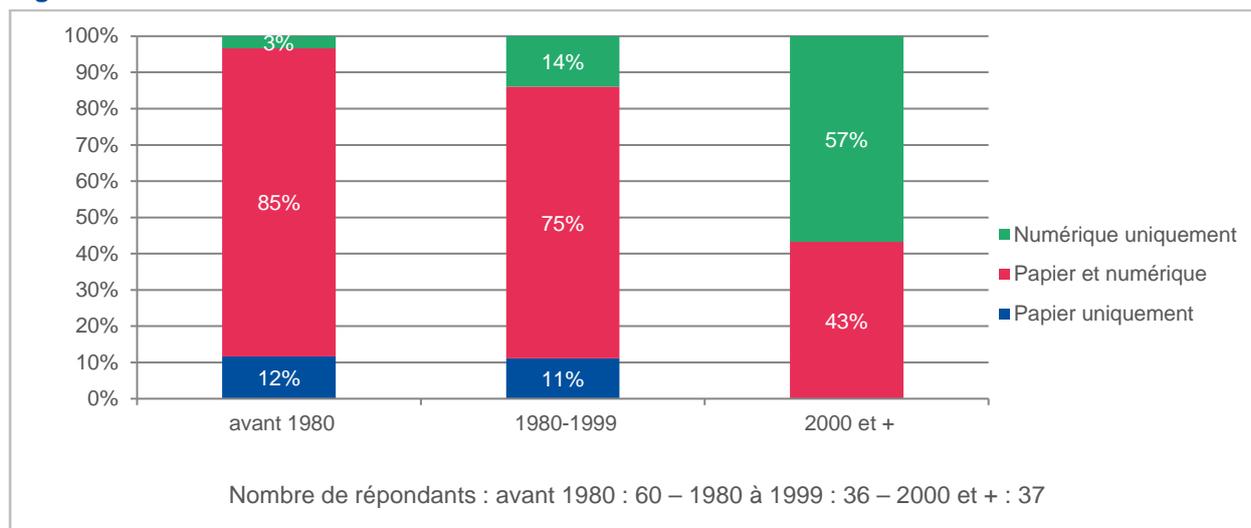
Source : Enquête quantitative Phase 2
Question G.1. : « Votre revue est actuellement diffusée... »

Les revues créées depuis les années 2000 privilégient la diffusion uniquement numérique

Près de 60 % des revues créées depuis les années 2000 ont une diffusion uniquement numérique, contre seulement 14 % des revues créées entre 1980 et 1999 et 3 % des revues créées avant 1980.

Une revue d'économie créée en 2002 en format uniquement numérique explique son choix par le caractère de gratuité associé au numérique, à la fois pour les auteurs, la revue et les lecteurs : "*dès lors que l'on est en papier, il faut des financements*".

Le format papier exclusif est quant à lui présent uniquement chez les revues créées avant les années 2000 : il représente un peu plus de 10 % de ces revues.

Figure 47 : Mode de diffusion de la revue en fonction de l'ancienneté

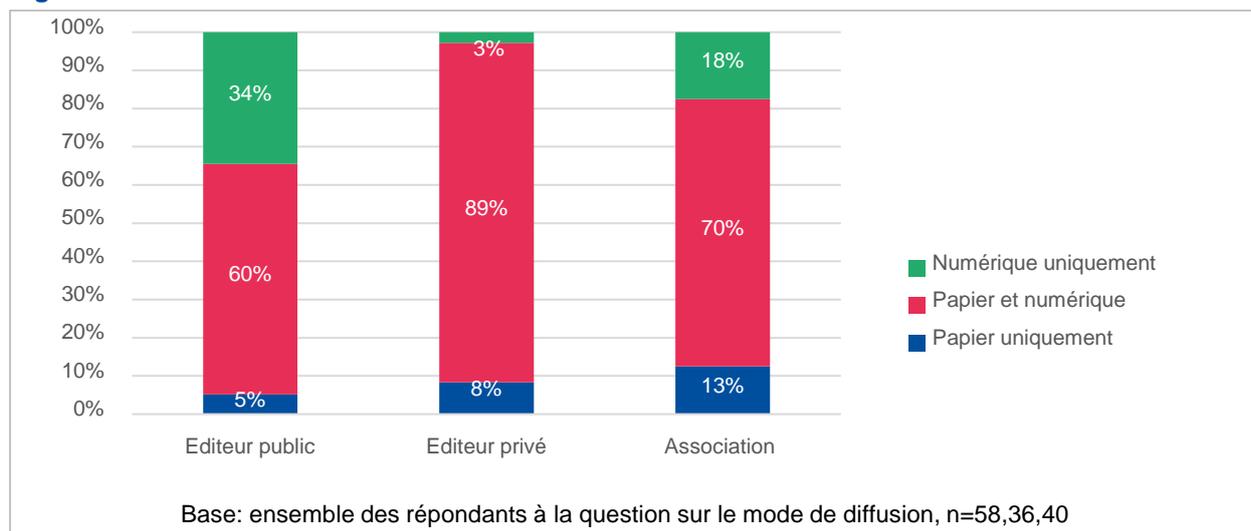
Source : Enquête quantitative Phase 2
Question G.1. : « Votre revue est actuellement diffusée... »

Segmentation en fonction du statut de l'éditeur et de la discipline

La diffusion uniquement numérique est surreprésentée chez les revues publiées par des éditeurs publics : elle concerne en effet plus du tiers d'entre elles (34 %), contre seulement 20 % pour des revues éditées par des associations et moins de 5 % des revues faisant appel à un éditeur privé.

Les revues publiées par des éditeurs privés privilégient par contre massivement la diffusion mixte papier + numérique, qui concerne en effet 90 % de ces revues, contre 70 % des revues publiées par des associations et 60 % des revues publiées par des éditeurs publics.

Les revues éditées par des associations sont pour près de 15 % d'entre elles diffusées uniquement en format papier, alors que la proportion de la diffusion papier est inférieure à 10 % pour les autres revues.

Figure 48 : Mode de diffusion de la revue en fonction du statut de l'éditeur

Source : Enquête quantitative Phase 2
Question G.1. : « Votre revue est actuellement diffusée... »

Comme l'avait déjà mis en évidence la phase 1 de l'étude, on observe également des différences significatives selon les disciplines.

Le format uniquement numérique est plus souvent privilégié par les revues de géographie-environnement (plus d'une sur deux dans les répondants de la phase 2), et dans une moindre mesure par les revues de littérature (près d'une sur trois).

Les revues d'économie-gestion sont davantage tournées vers le mode de diffusion mixte, qui concerne la quasi-totalité de cette catégorie de revue. La diffusion mixte représente par ailleurs près de 80 % des revues d'histoire et la moitié des revues de littérature.

Le format uniquement papier est en proportion davantage représenté en littérature et dans une moindre mesure en histoire.

10.1.2. Le passage au numérique est très largement plébiscité

Une visibilité accrue

Le numérique est perçu comme un format permettant de donner une audience élargie aux publications des revues, que ce soit auprès du grand public « éclairé », du public international ou encore d'une génération qui utilise de moins en moins le format papier. Comme l'explique une revue d'histoire : « *avant, il fallait aller en bibliothèque universitaire, et aujourd'hui, on peut y accéder en quelques clics, et gratuitement si c'est hors période d'embargo* ».

Par ailleurs, les plateformes de diffusion numérique améliorent la visibilité de la revue via la création systématique de métadonnées lors de la mise en ligne facilitant la recherche d'articles.

De moindres coûts de production, mais seulement pour les revues entièrement numériques

La diffusion exclusivement numérique offre la possibilité de réduire les coûts de production. Outre la suppression des frais d'impression et de routage, il peut permettre également de raccourcir les tâches liées au secrétariat de rédaction et d'édition. Pour une revue de géographie, le numérique a ainsi permis d'accéder à la rentabilité : « *L'abandon du papier nous a permis de faire des économies, de diminuer le temps consacré à la réalisation du numéro. Le numérique nous a sauvés.* ». C'est le cas également d'une revue bi-disciplinaire, qui explique être restée déficitaire jusqu'à son passage au numérique : « *C'est le numérique qui a permis de rendre la revue rentable.* »

Ce point de vue n'est cependant pas partagé par l'ensemble des revues. Ainsi, une revue d'histoire qui a introduit le numérique en 2013, en complément du papier, considère au contraire que l'édition et la diffusion numérique représentent un coût supplémentaire, qui n'est que partiellement compensé par les recettes : « *le coût du numérique s'ajoute sans générer de recettes correspondantes.* »

La valorisation des numéros anciens

Le numérique a permis à certaines revues très anciennes de mettre en ligne les numéros les plus anciens, qui n'étaient jusque-là pas disponibles auprès du public. Ce travail de numérisation, réalisé par les plateformes de diffusion, a été souvent long et fastidieux, les éditeurs ne disposant pas des archives. Dans certains cas, les archives ont été rachetées à des institutions étrangères. Les coûts additionnels, parfois importants, ont été supportés selon les cas par les associations, les éditeurs, les plateformes et le CNL.

La possibilité de proposer davantage de contenus et de services

Le numérique donne plus de liberté aux revues en terme éditorial. Il permet de produire davantage de pages, d'illustrations que le papier, notamment en couleur, sans générer de coûts supplémentaires. Le numérique dispose également d'une « *dimension réversible* », comme l'explique une revue d'environnement : « *si vous écrivez quelque chose d'erroné dans un livre, et que vous vous en rendez compte une fois que ce dernier est édité, c'est tant pis pour vous.* »

Par ailleurs, si, dans les faits, la quasi-totalité des revues proposent uniquement un équivalent numérique de leur version papier, elles sont nombreuses à percevoir dans le numérique des opportunités complémentaires en termes de contenus et de services. Une revue de géographie explique ainsi qu'elle souhaiterait tirer parti de la dématérialisation pour intégrer dans les textes des vidéos ou des animations comme des cartes animées et créer des contenus qui permettent de l'interactivité avec les lecteurs. Ces améliorations demanderaient néanmoins l'engagement de dépenses supplémentaires : « *On est en retard dans l'exploitation de nos contenus et dans l'interactivité avec nos lecteurs. On pourrait twitter ou avoir des blogs, mais tout cela a un coût.* »

10.1.3. Le « tout papier » tend à disparaître, au profit de la diffusion mixte

La quasi-totalité des revues diffusées exclusivement en format papier envisagent de passer au numérique d'ici deux ans

Alors que les revues diffusées exclusivement en format papier représentaient au moment de l'enquête (mi-2019) 8 % des répondants à l'enquête quantitative de la phase 2 (contre 13 % des répondants à la pré-enquête début 2018), elles ne devraient plus représenter qu'1 % d'ici deux ans, si toutes les revues qui envisagent de modifier leur mode de diffusion concrétisent leurs projets.

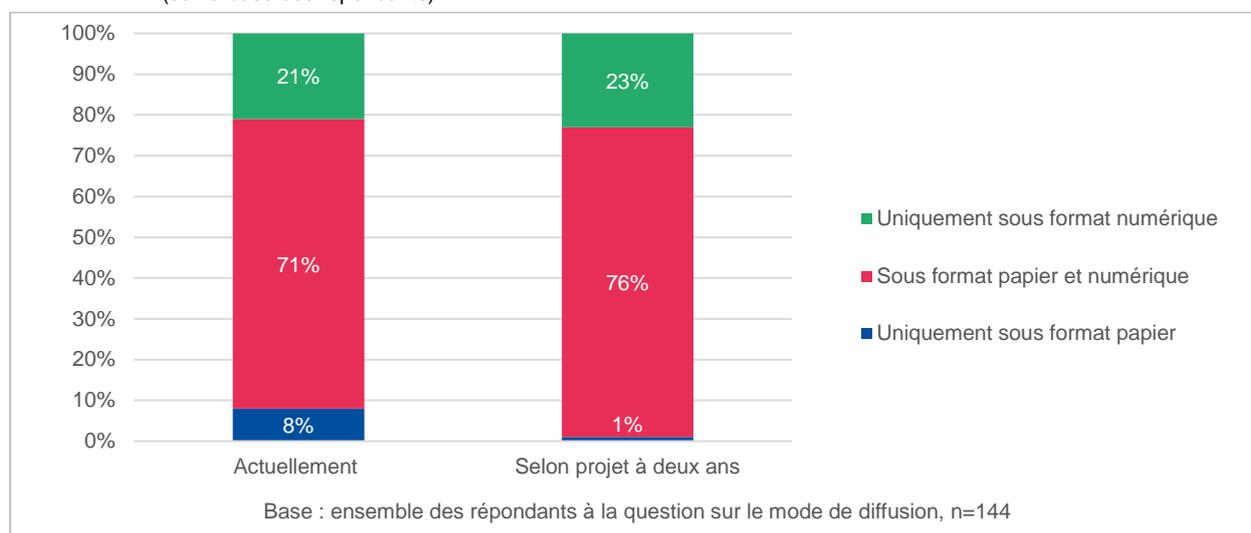
Pour l'essentiel, il s'agit de passer à une diffusion mixte, l'attachement au papier restant très important. Si ces projets se concrétisent, la part de revues avec un mode de diffusion mixte devrait connaître une augmentation de cinq points d'ici deux ans, pour passer de 71 % à 76 %.

La part des revues diffusées exclusivement en format numérique devrait quant à elle connaître une hausse de deux points, pour passer de 21 % à 23 %.

La quasi-totalité des répondants (99 %) serait alors disponible en accès numérique.

Figure 49 : Évolution du mode de diffusion envisagée par les revues d'ici deux ans

(sur la base des répondants)



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.2.1. : « Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de diffusion ? »

...malgré des incertitudes concernant l'impact du numérique sur leur rentabilité et la complexité technique de l'opération

Le numérique apparaît pour les revues comme un point de passage essentiel à leur vie ou à leur survie. Une revue d'économie créée à la fin des années 2000 explique ainsi que son choix de proposer une version numérique en plus de la version papier tombait sous le coup de l'évidence : « on aurait été fous de ne pas le faire ».

Néanmoins, certaines revues en « tout papier », quoique convaincues que l'édition numérique s'avère indispensable à leur survie, s'inquiètent de l'impact potentiel du passage au numérique sur leur nombre d'abonnés et donc sur leurs recettes. Le responsable d'une revue d'histoire « tout papier » juge ainsi la période de commercialisation correspondant à une durée de barrière mobile de deux ou trois ans « insuffisante » pour assurer une rentabilité à la revue. Un autre indique qu'une réflexion est en cours sur la possibilité de diffuser une version numérique de la revue en complément de l'édition papier mais précise que « le flou qui entoure le modèle économique de la diffusion numérique – alors même que les numéros sont déjà accessibles sur Persée à l'issue d'une barrière mobile bien courte de 3 ans –, tout comme la crainte de ce qu'une version numérique ne nuise à la diffusion papier, incitent à une certaine prudence. »

D'autres revues en tout papier sont freinées par la complexité technique qui leur semble associée au numérique. Certaines revues n'envisagent ainsi de créer une édition numérique uniquement sous réserve d'un appui technique, par exemple de leur éditeur, et de disposer du personnel nécessaire et compétent.

Un appui des pouvoirs publics est également jugé nécessaire : « *le passage au numérique demande un investissement des tutelles* ».

10.1.4. Un attachement au papier pour la grande majorité des revues

Comme indiqué ci-dessus (10.1.3), la part des revues diffusées exclusivement en format numérique devrait connaître une hausse de seulement deux points d'ici deux ans, pour passer de 21 % à 23 %³⁴. Les revues montrent en effet de manière générale un attachement important au format papier, pour des raisons diverses. Ainsi, la plupart des revues en mode de diffusion mixte n'envisagent un arrêt du papier qu'en cas de nécessité économique.

La fonction de l'objet physique

Certaines revues expliquent que l'existence et la raison d'être des revues sont intimement liées à l'objet qui la représente, c'est-à-dire le format papier. Une revue de littérature explique que « *l'objet physique est plus réel que l'objet virtuel* ». Le numérique tend à faire éclater la logique même de revue : « *L'accès en ligne tend à morceler les choses, à faire exister chaque article indépendamment des autres, à faire éclater la logique même de dossier et même de revue* » (une revue d'histoire).

Pour une revue pluridisciplinaire, la version papier de la revue constitue une « *récompense pour les auteurs et les membres* » et un « *cadeau que l'on peut offrir* ».

Des usages complémentaires à ceux du numérique

D'autres revues font remarquer que le format papier est complémentaire au format numérique. Le format numérique s'avère très pratique pour effectuer des recherches, tandis que le format papier offre davantage de confort pour la lecture.

La confiance dans le papier pour une transmission pérenne des savoirs

D'autres encore, pensent que le format papier doit être conservé afin « *d'assurer la transmission des savoirs* » aux générations futures (revue d'histoire). Ces revues considèrent que les supports numériques sont instables, notamment à cause des évolutions techniques très rapides. Ainsi il n'est pas garanti qu'il soit possible d'accéder demain à ce qui est en mis en ligne aujourd'hui.

Or, il apparaît que les textes publiés dans le domaine des sciences humaines et sociales, notamment ceux publiés en anglais, ont une durée de vie très importante. Une revue de littérature explique ainsi qu'un article met parfois plusieurs décennies pour trouver son public, contrairement à des sciences comme la médecine où il existe une progression linéaire de la recherche.

Une source essentielle de recettes

Même si l'argument n'est pas nécessairement le plus mis en avant dans les entretiens qualitatifs, c'est surtout le poids incontestable des recettes papier dans l'économie des revues qui légitime à lui seul la nécessité de poursuivre une publication en format papier.

10.2. Les modèles tarifaires utilisés pour le format numérique

10.2.1. La tarification mixte avec barrière mobile constitue le modèle majoritaire

La tarification mixte concerne la moitié des revues numériques

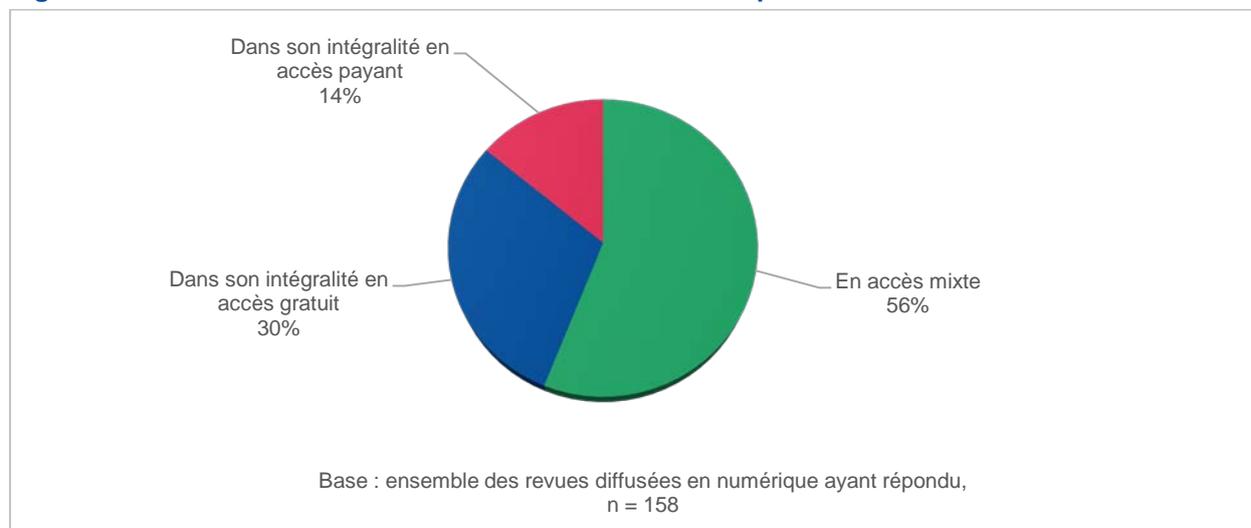
Selon l'enquête de la phase 2, un tiers des revues numériques sont en accès ouvert immédiat et gratuit, tandis que 15 % d'entre elles un accès exclusivement payant.

56 % des revues numériques ne sont en accès gratuit que pour les numéros plus anciens (tarification mixte avec barrière mobile).

³⁴ Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire, sans prendre en compte la création de nouvelles revues, ni les éventuelles disparitions de revues existantes.

Ces résultats sont là encore très proches de ceux de la pré-enquête (57 % en tarification mixte, 30 % en accès entièrement gratuit, 13 % en accès entièrement payant).

Figure 50 : Modalités d'accès à la revue en format numérique



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.13. : « Quelles sont actuellement les modalités d'accès à votre revue numérique ? »

L'accès avec barrière mobile est le mode de tarification le plus répandu

Pour les 56 % de répondants ayant une tarification mixte, le modèle papier+numérique avec barrière mobile est très largement dominant, puisqu'il est utilisé par 86 % des revues ayant précisé les modalités de cette tarification mixte (cf. Figure 5Erreur ! Source du renvoi introuvable.1).

Au-delà de la barrière mobile, les articles les plus anciens, c'est-à-dire ceux dont l'ancienneté est supérieure à la durée de barrière mobile, sont en accès et téléchargement libres, tandis que les articles les plus récents (en deçà de la barrière) sont en accès et téléchargement payants.

L'accès aux articles n'est libre et gratuit qu'après une durée souvent bien plus longue que les 12 mois d'embargo prévus par la loi pour les SHS pour le dépôt par l'auteur en archives ouvertes. La pré-enquête montrait en effet que la durée moyenne de barrière mobile était de 31 mois, avec une médiane à 24 mois - 40 % des revues ayant une barrière mobile supérieure ou égale à 36 mois.

Certaines revues ont néanmoins récemment raccourci la durée de barrière mobile, ou envisagent de le faire (voir point 9.2.2). On soulignera à cet égard que l'impact sur les recettes de ce raccourcissement n'est pas apprécié de façon univoque par les revues. Une revue d'économie, qui a fait passer sa durée de barrière mobile de 36 mois en 2016 à 24 mois en 2017, n'a pas constaté de baisse notable de ses recettes. Par contre, le passage d'une barrière mobile de 12 mois en 2018 contre 24 mois en 2017 (« *sous la pression du Ministère* ») semble avoir impacté de manière négative l'économie d'une revue pluridisciplinaire, qui constate que l'équilibre de la revue est devenu « *assez précaire* » et indique ne pas pouvoir envisager un raccourcissement supplémentaire de sa barrière mobile.

Un répondant à l'enquête en ligne affirme indique pour sa part s'être vu refuser une demande de subvention au CNRS au motif que les articles de sa revue sont payants pendant trois ans, et que le critère du CNRS serait de deux ans. Cairn lui a depuis proposé d'intégrer un groupe de revues SHS qui expérimentent un abaissement de la barrière mobile à 12 mois. Il attend maintenant de « *pouvoir vérifier si cette gratuité d'accès aura permis un plus grand nombre de téléchargements* ».

Les revues semblent parfois désorientées face à ces questions d'évolution de la barrière mobile et se trouvent parfois prises en étau entre les incitations parfois fortes qui leur sont faites d'en abaisser la durée et les positions de certains éditeurs, qui privilégient le maintien de la durée en vigueur.

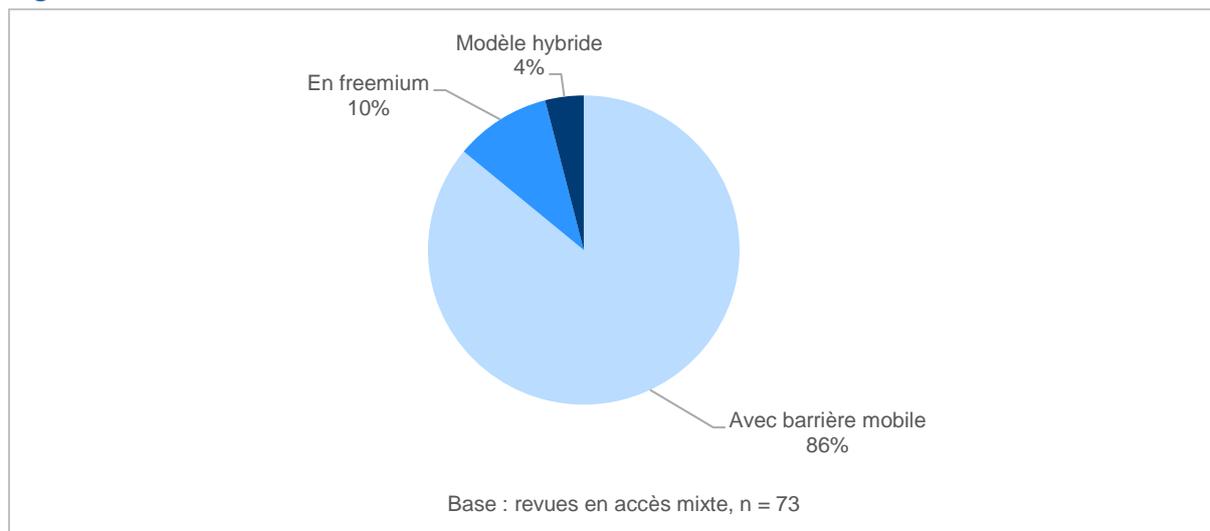
Selon la situation économique de la revue, son fonctionnement et la nature de son détenteur, les positions sur le sujet des responsables de ces revues divergent aussi très largement entre les partisans de la gratuité et ceux qui s'inquiètent de la disparition des recettes papier et numérique non compensées par ailleurs.

Les modèles *freemium* et hybride sont utilisés par une minorité de revues

10 % des revues numériques en tarification mixte (soit 4 % des revues numériques) utilisent le modèle *freemium*, dans lequel les articles sont proposés en accès gratuit en consultation au format html mais en accès payant dans les formats pdf ou epub.

Enfin, notons que 4 % des revues numériques ayant une tarification mixte (3 revues) déclarent utiliser un modèle hybride, dans lequel tout ou partie seulement des articles sont proposés en accès libre, mais avec des frais facturés aux auteurs ou à leurs institutions (voir point 0). Il convient cependant de prendre ce chiffre avec beaucoup de prudence, car les informations figurant fin 2019 sur les sites de ces revues semblaient peu cohérentes avec cette réponse ³⁵.

Figure 51 : Détails concernant le modèle d'accès mixte



Source : Enquête quantitative Phase 2

Question G.11.1. : « Pouvez-vous préciser quel était le type d'accès mixte à la revue début 2018 ?

-avec barrière mobile (articles les plus anciens en accès et téléchargement libre, articles les plus récents en accès et téléchargement payants)

-selon un modèle hybride (c'est-à-dire avec tout ou partie des articles en accès libre, avec APC pour les auteurs ou leurs institutions)

-en *freemium* (html en accès libre et formats pdf ou epub payant) »

Segmentation en fonction du statut de l'éditeur et de la discipline

Les enquêtes quantitatives des phases 1 et 2 indiquent clairement que le modèle tarifaire utilisé par les revues numériques est corrélé au statut de leur éditeur.

L'accès payant intégral est davantage privilégié par les revues publiées par les éditeurs privés (1 sur 4 dans l'enquête de la phase 1) et dans une moindre mesure, par les associations (1 sur 6), contre moins de 5 % des revues publiées par des éditeurs publics.

L'accès gratuit concerne par contre plus de 40 % des revues publiées par les éditeurs publics, contre 20 % des autres revues.

Des différences notables apparaissent également selon les disciplines.

L'accès payant représente près de 30 % des revues d'économie-gestion, contre environ 10 % des revues des autres disciplines.

Le modèle gratuit est en revanche surreprésenté en littérature, et, dans une moindre mesure, en géographie-environnement.

³⁵ Deux de ces revues semblent en fait utiliser un modèle classique de tarification mixte avec barrière mobile, la troisième, le modèle *freemium*. Compte tenu du caractère assez explicite des libellés de la question G11.1 du questionnaire de la phase 2, qui proposaient une description de chacun de ces modèles de tarification mixte (cf. Figure 54 ci-après), il semblerait donc que certains répondants n'aient pas une vision très claire du mode de tarification pratiqué par leur revue.

10.2.2. Des modèles économiques en mutation ?

Depuis la pré-enquête réalisée début 2018, trois revues (c'est-à-dire 2 % du total des répondants) ont changé leur modèle tarifaire :

- une revue qui proposait un mode d'accès gratuit propose désormais un mode d'accès payant,
- et deux revues qui proposaient un mode d'accès mixte offrent désormais une totale gratuité.

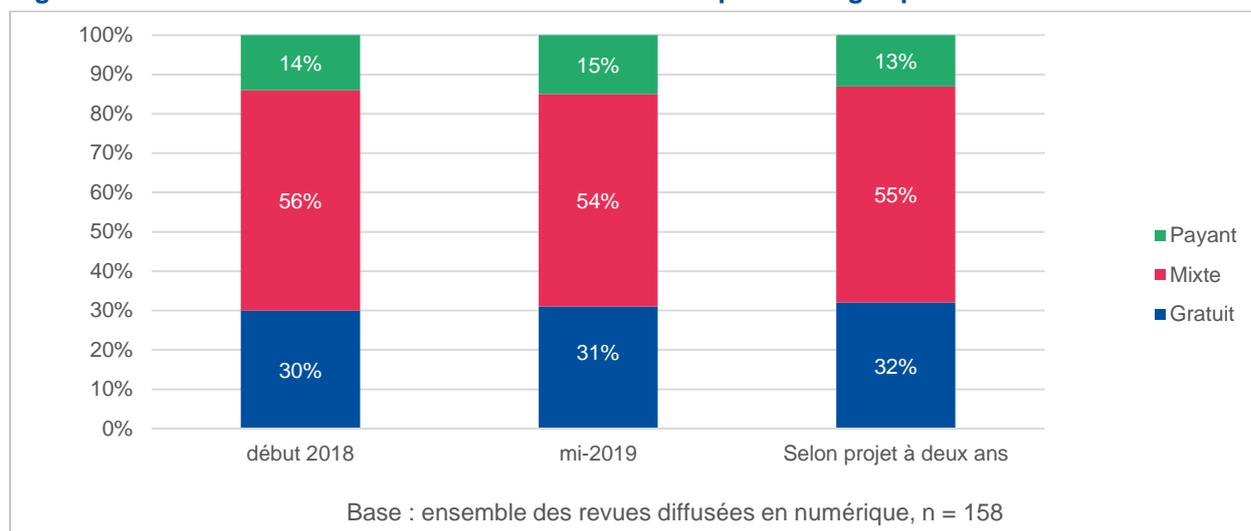
Dans l'enquête de la phase 2, six revues (4 % du total des répondants) déclarent envisager un changement de modèle tarifaire d'ici deux ans, de nature variable :

- une revue en accès gratuit a l'intention de proposer un accès payant,
- deux revues en accès mixte pensent proposer un accès gratuit,
- et trois revues en accès payant envisagent de passer à un modèle mixte.

Les revues ayant une tarification mixte envisagent également des évolutions dans les deux années à venir. 18 % d'entre elles envisagent de diminuer la durée de leur barrière mobile et 5 % envisagent de migrer vers un autre modèle tarifaire relevant du modèle mixte : 3 % souhaitent passer au modèle *freemium* et 2 % au modèle hybride.

En matière d'évolution des modèles tarifaires, **le mouvement n'est donc pas univoque, mais on relève cependant qu'il va majoritairement dans le sens d'une plus grande ouverture de l'accès**. On n'observe pas pour autant de progression spectaculaire de l'accès ouvert immédiat. Même s'il semble en très légère progression chez les répondants à l'enquête, l'accès ouvert immédiat est en effet globalement stable : pour les répondants à la phase 2 de l'étude, la proportion de revues en accès ouvert ressortait à 30 % début 2018 dans leurs réponses à la pré-enquête ; elle concernait 31 % des mêmes revues en 2019 dans leurs réponses à la phase 2 et devrait concerner 32 % de ces revues d'ici deux ans si toutefois elles mettent en œuvre les évolutions envisagées.

Figure 52 : Évolution des modalités d'accès au numérique envisagée par les revues d'ici deux ans



Source : Enquête quantitative Phase 2

Questions G.11., G.13. et G.14 : « Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification ? »

Figure 53 : Évolution des modalités d'accès au numérique dans l'échantillon de répondants depuis début 2018

Mode de diffusion lors de la pré-enquête début 2018	Changements réalisés en 2019	Changements prévus d'ici deux ans
Gratuit	Une revue est passée en mode payant	Une revue a l'intention de passer en mode payant
Mixte	Deux revues sont passées en accès libre	Deux revues ont l'intention de passer en accès libre
Payant		Trois revues ont l'intention de passer en modèle mixte

Une typologie des revues

Lors de la préparation de l'étude, l'intuition du comité de pilotage était qu'une typologie des modèles économiques des revues de sciences humaines et sociales devait probablement s'organiser autour de trois facteurs-clés :

- le mode de diffusion (numérique/imprimé) ;
- le type d'éditeur (privé/public) ;
- l'audience (large/restreinte).

C'est pour cette raison que le questionnaire de pré-enquête (phase 1) a cherché à renseigner, sur le plus grand nombre de revues, ces 3 facteurs-clés.

À partir des réponses à la pré-enquête, Claire Lemerrier, membre du Comité de suivi de l'édition scientifique et directrice de recherches CNRS, a conduit une analyse multivariée³⁶ à partir des variables suivantes :

- l'existence ou non d'une version papier ;
- la publication seulement en français ou aussi dans d'autres langues ;
- les pratiques de traduction (fréquente ou non, rémunérée ou non) ;
- le nombre d'abonnements à la version imprimée ;
- le type d'éditeur ;
- l'existence et la durée de la barrière mobile ;
- le nombre d'articles publiés par an ;
- le secrétariat de rédaction (existe ou non, à temps partiel ou plein, rémunéré ou non).

Cette analyse fait apparaître 4 grands types de revues, dont on trouvera ci-dessous les caractéristiques principales et le poids dans la population des 258 répondants à la phase 1 de l'étude.

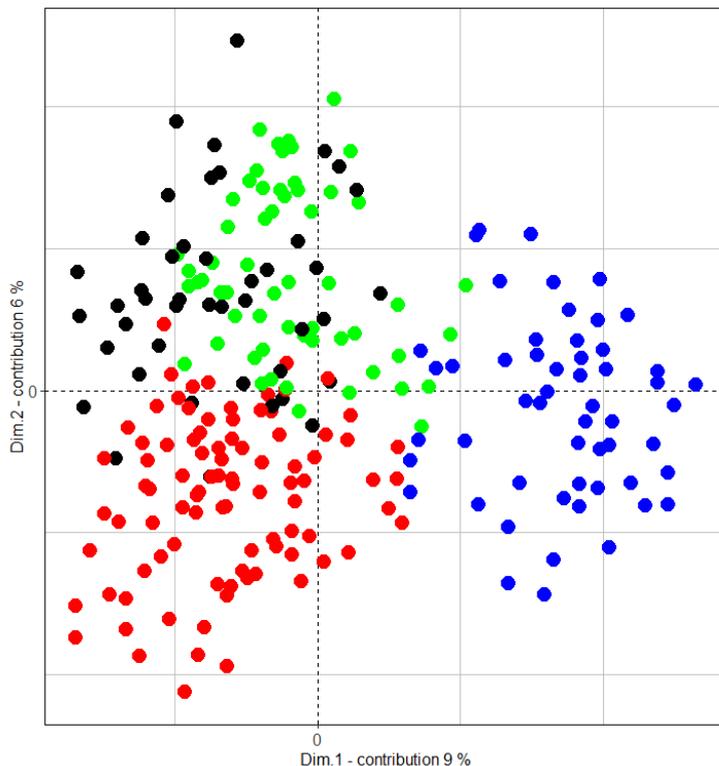
Figure 54 : Analyse multivariée des résultats de la pré-enquête : les 4 grands types de revues

Type 1 (22 % de la population) : DIFFUSION UNIQUEMENT NUMERIQUE (depuis l'origine ou non)	Type 2 (37 % de la population) EDITEURS PRIVÉS ET SOCIÉTÉS SAVANTES A DIFFUSION PAPIER MOYENNE (revues « intermédiaires »)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ éditeur public (notamment laboratoires) ▪ OpenEdition comme plateforme principale ▪ pas de barrière mobile ▪ non exclusivement francophones ▪ surreprésentation Géographie et Environnement, sous-représentation Histoire, quasi-absence Économie & Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ surreprésentation des revues éditées par éditeurs privés et sociétés savantes ▪ absence des éditeurs publics ▪ surreprésentation des revues sans secrétariat de rédaction, ou avec secrétariat à temps partiel ▪ moindre fréquence de rémunération du secrétariat de rédaction ▪ majoritairement exclusivement francophones

³⁶ Analyse des correspondances multiples suivie d'une classification automatique (procédure hcpc de la bibliothèque FactoMineR pour R, qui est une variante de classification ascendante hiérarchique).

<ul style="list-style-type: none"> ▪ pas de spécificités concernant le secrétariat de rédaction ni la rémunération des traductions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ traductions occasionnelles et souvent non rémunérées ▪ toutes ont une version papier ▪ surreprésentation des revues à diffusion papier uniquement ▪ diffusion papier moyenne : 200 à 500 abonnements ▪ surreprésentation des barrières mobiles longues (> 2 ans) ▪ quasi-absence de Géographie ▪ quasi-absence d'OpenEdition comme plateforme principale, mais pas de surreprésentation de Cairn pour autant
<p>Type 3 (17 % de la population) REVUES A LARGE DIFFUSION (toutes disciplines)</p>	<p>Type 4 (24 % de la population) REVUES DE NICHE (toutes plateformes)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ diffusion papier large : > 500 abonnements ▪ diffusion mixte papier/numérique avec barrière mobile 2 ans ▪ surreprésentation des revues disposant d'un secrétariat de rédaction à temps plein, rémunéré ▪ surreprésentation des revues éditées par presses universitaires, et quasi-absence des sociétés savantes ▪ surreprésentation de Cairn comme plateforme principale, mais OpenEdition n'est pas sous-représenté pour autant ▪ aucune discipline sur-représentée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diffusion papier restreinte : majoritairement < 200 abonnements ▪ diffusion mixte papier/numérique avec absence de barrière mobile ou barrière mobile à 2 ans ▪ c'est dans ce groupe que se trouvent les quelques revues ayant raccourci leurs barrières mobiles entre 2017 et 2018 ▪ surreprésentation des éditeurs publics autres que laboratoires et presses universitaires ▪ quasi-absence de Littératures ▪ ni Cairn ni OpenEdition surreprésentés

Le graphique ci-dessous illustre la position des 258 revues dans l'espace factoriel.



Type 1 (bleu) / Type 2 (rouge) / Type 3 (noir) / Type 4 (vert)

Il est intéressant de noter que, si le groupe des revues de type 2 est le plus important (37 % des revues), **la répartition de la population entre ces 4 types est relativement équilibrée.**

Si l'on considère que le fait de ne pas disposer de secrétariat de rédaction, ou de ne pas le rémunérer, comme celui de ne pas rémunérer systématiquement les traductions, peut être assimilé à des indicateurs de précarité des conditions de publication, les revues du groupe 2 seraient celles dont l'économie est la plus précaire.

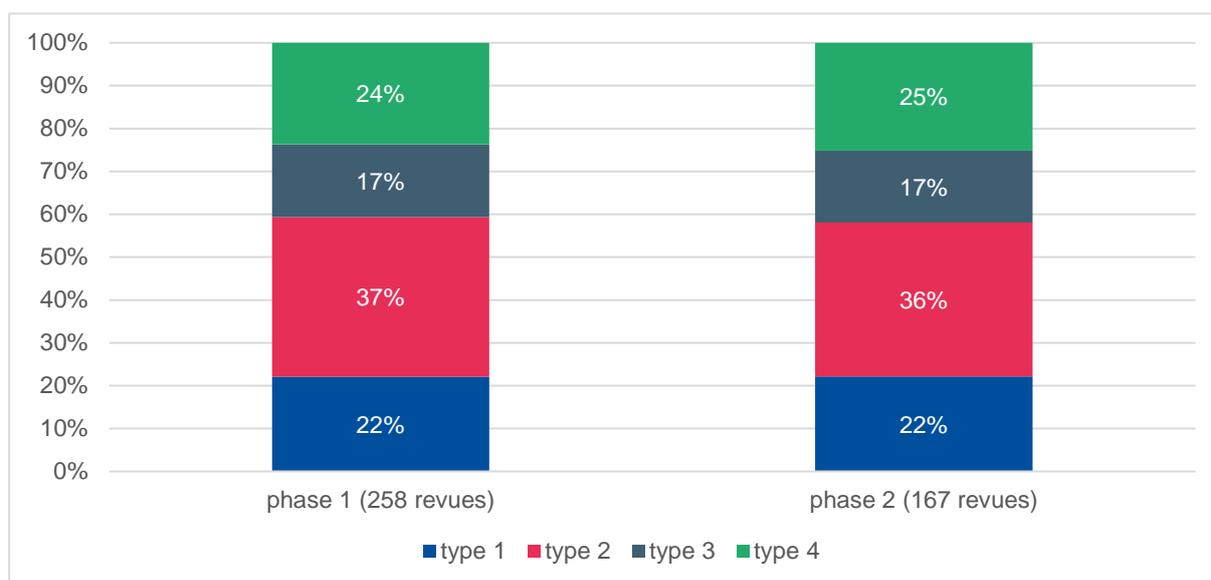
À l'inverse, les revues des groupes 1, 3 et 4 représenteraient 3 manières différentes, mais chacune plutôt réussie, d'adapter un modèle économique au numérique, avec à chaque fois une assez forte intervention de financements publics.

Compte tenu du faible nombre de réponses obtenues dans la phase 2 de l'étude sur les coûts et recettes des revues, comme de leur caractère fragmentaire, il n'a pas été possible de caractériser de façon robuste les équilibres économiques de ces 4 types de revues.

L'enquête de la phase 2 a cependant permis de préciser les profils des 4 types de revues sur les points suivants :

- les $\frac{3}{4}$ des revues à « diffusion uniquement numérique » (type 1) sont en accès gratuit ;
- les $\frac{3}{4}$ des revues payantes appartiennent à la catégorie 2 (éditeurs privés et sociétés savantes à diffusion papier moyenne), mais le modèle mixte reste cependant dominant parmi les revues de cette catégorie ;
- les $\frac{3}{4}$ des revues de type 3 et type 4 (revues à large diffusion et revues de niche) sont en accès mixte.

De façon encore plus frappante que sur les critères de discipline, type d'éditeur et mode de diffusion (voir 3.1.2. Représentativité de l'échantillon), on soulignera enfin que le poids de chacun des 4 types de revues parmi les 167 répondants à l'enquête quantitative de la phase 2 est quasiment identique à celui de la phase 1 – ce qui confirme la cohérence de structure entre les échantillons de réponse des deux phases d'enquête.



10.3. Open Access : des points de vue contrastés

Concernant l'Open Access, les points de vue des responsables de revues sont contrastés et dépendent non seulement du niveau d'information des interlocuteurs mais aussi de la situation particulière de chaque revue. Les uns mettent l'accent sur les avantages d'une diffusion gratuite des travaux de recherche scientifique, tandis que d'autres mentionnent d'abord les risques d'un passage mal maîtrisé à l'accès ouvert, évoquant la perte de recettes suivie d'un possible retrait de l'éditeur, voire l'arrêt de la publication.

10.3.1. Rappel : définition de l'Open Access³⁷

L'Open Access (ou aussi « libre accès », ou encore « accès ouvert ») est un mode de diffusion des articles de recherche sous forme numérique, gratuite et dans le respect du droit d'auteur.

L'Open Access concerne tout d'abord les auteurs, puisque ces derniers ont la possibilité de déposer leurs textes dans une archive ouverte, telle que HAL en France. La loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 (article 30) stipule à ce sujet qu'après une période d'embargo de 12 mois (pour les SHS), les auteurs peuvent déposer la version finale du manuscrit acceptée pour publication de leurs écrits scientifiques sur des archives numériques ouvertes accessibles librement et gratuitement, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur.

Les revues peuvent également faire le choix de publier en Open Access. Mais pour être en mesure de proposer un accès libre tout en couvrant leurs coûts, ces revues doivent trouver des financements en amont de leur publication. Plusieurs modèles économiques sont alors envisageables, parmi lesquels :

- le modèle auteur-payeur, où l'auteur ou son institution paye des frais appelés *Article Processing Charges* (APC) ;
- le modèle freemium, déjà décrit supra (voir point 10.2.1), dans lequel les articles sont proposés en accès gratuit en consultation au format html mais en accès payant dans les formats pdf ou epub ;
- le modèle de la souscription, dans lequel la diffusion s'opère lorsque le seuil financier visé est atteint grâce aux contributions financières des établissements prescripteurs ;
- le financement participatif ;
- la perception de subventions de la part de structures publiques ou privées.

10.3.2. Une vision peu précise de l'Open Access et de ses enjeux

La plupart des responsables de revues n'ont pas connaissance des modèles économiques associés à l'Open Access, qui peuvent être mis en place pour couvrir les coûts. Certains pensent par exemple que l'Open Access est synonyme d'arrêt total du papier, d'autres de gratuité complète.

Selon le responsable d'une revue d'économie, l'Open Access impliquerait des coûts réduits au minimum et donc la mise en place d'un système de travail entièrement bénévole, ce qui n'apparaît pas viable sur le long terme : « *De ce que j'ai compris, ce sont les gens de la revue qui font tout. Ce n'est pas une bonne évolution selon moi* ».

D'autres revues font la confusion entre les plateformes d'Open Access et les réseaux sociaux : « *l'horizon apparaît menaçant : tout le monde se dit chercheur et publie ses textes sur Academia.* »

10.3.3. Des inquiétudes concernant la pérennité des revues

La majeure partie des personnes interrogées lors des entretiens se déclarent favorables à une large diffusion, libre et gratuite, des travaux scientifiques : « *on a la conviction qu'il est important de maintenir l'accès à la connaissance libre et gratuite* » (revue d'environnement) ; « *la recherche publique est un bien public et doit donc être accessible au plus grand nombre* » (revue d'histoire) ; d'un point de vue de chercheur, « *il est absurde de devoir payer pour avoir accès à des articles* » (revue d'économie).

Il n'en reste pas moins que le passage à l'accès ouvert pose des questions à ce jour non tranchées : un responsable de revue souligne par exemple que cela supposerait de compenser 7 000 euros de revenus numériques par an.

Encore peu utilisé, le modèle *freemium* est mentionné par deux des revues interrogées dans la phase d'entretiens – toutes deux à diffusion uniquement numérique et ayant fonctionné en accès ouvert complet – comme un élément permettant d'assurer, avec des subventions du CNRS en appoint, le fonctionnement d'une revue en accès ouvert.

³⁷ Cette définition de l'Open Access a été élaborée principalement à partir des informations publiées sur le site internet openaccess.couperin.org

Un risque de retrait des éditeurs

Néanmoins, nombreuses sont les personnes interrogées qui émettent d'importantes réserves vis-à-vis de l'Open Access, en raison des menaces qu'il fait peser sur la pérennité de leur revue. Pour beaucoup de responsables de revues fonctionnant avec un modèle d'accès payant ou de barrière mobile, l'Open Access est synonyme d'arrêt des publications. Elles expriment notamment la crainte que leur éditeur décide d'arrêter de les publier : « *Si l'Open Access est imposé, il ne serait pas déraisonnable que [l'éditeur privé] veuille se débarrasser de la revue* » (une revue d'économie).

La nécessité de financements publics...

Mais elles espèrent également que les structures publiques, comme les universités, puissent prendre le relais et assurer le financement des revues par le biais de subventions : « *Le modèle ne doit pas reposer que sur les revues. L'Open Access, c'est la mort des revues, sauf si le gouvernement donne des financements* » (une revue d'économie).

Certains responsables de revues soulignent que les enjeux de l'Open Access ne sont pas les mêmes pour une petite revue, qui sera davantage apte à mobiliser les subventions nécessaires à sa survie, et une revue plus importante : « *ce n'est pas le même combat entre les petites et les grosses revues* » (une revue d'économie).

...mais un risque de dépendance vis-à-vis de l'institution de rattachement

Faire reposer l'Open Access sur les subventions publiques amène cependant certaines revues à pointer du doigt le risque de dépendance pouvant en découler. Le responsable d'une revue cite à cet égard l'exemple du Québec où la pratique de l'Open Access est très courante : « *Le coût de l'Open Access a conduit le gouvernement québécois à couper à la hache. On peut s'inquiéter de ça. Les revues ne sont pas la propriété de l'État.* »

Le représentant d'une autre revue explique que si l'Open Access vient répondre à un idéal démocratique, il apparaît également vital de permettre à l'édition indépendante de survivre : « *L'Open Access pose un problème de modèle économique, on doit vivre et rester autonome et indépendant vis-à-vis d'une institution qui pourrait couper les financements* ».

Le fait de faire dépendre financièrement une revue d'une institution risque par ailleurs d'en limiter ses perspectives d'évolution. C'est le cas actuellement de certaines petites revues adossées à des laboratoires de recherche ou à des universités, dont le choix du responsable, voire des membres du comité de rédaction, s'avère relativement dépendant de l'institution d'appartenance des candidats. Il est fréquent qu'une revue soit reprise par une personne qui appartient à l'institution à laquelle est adossée la revue.

Une menace sur la qualité de la recherche

Un certain nombre de revues déplorent par ailleurs la confusion liée à la publication en ligne des versions non définitives des textes par leurs auteurs. Comme l'explique le fondateur d'une revue : « *On ne sait plus si ce qu'on lit est une version originale, une version définitive, une version avec des changements. Il manque un cadre européen* ».

Des revues expriment aussi leur crainte que l'Open Access menace la qualité de la recherche parce qu'il permet la mise en ligne directe des travaux par les auteurs, travaux qui peuvent ne pas faire l'objet par ailleurs du travail éditorial des revues. Ce travail éditorial garantit pourtant la véracité scientifique des contenus, par le biais de la validation par les pairs. Il est également fondamental pour la formation des jeunes chercheurs, car l'aide qui leur est apportée dans la réécriture de leurs articles leur permet de monter en compétences.

L'Open Access vient également rendre accessoire le travail de « labellisation » pourtant essentiel qu'effectuent les revues, qui permet d'offrir un tri et une hiérarchie entre les travaux : « *il y aura des centaines, des milliers d'articles en ligne, mais il sera peut-être plus difficile de distinguer le bon grain de l'ivraie* ».

Ces diverses inquiétudes soulignent a contrario le rôle essentiel et unanimement reconnu des revues scientifiques et de l'évaluation par les pairs comme une intermédiation indispensable entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche.

11. ANNEXES

11.1. Composition du comité de pilotage, des équipes étude et remerciements

11.1.1. Composition du comité de pilotage

Membres du Comité de suivi de l'édition scientifique et personnalités qualifiées associées

Daniel RENOULT, Président

Odile CONTAT, CNRS-INSHS, puis MESRI/DGESIP-DGRI/DISTRD (à partir de juin 2019)

Julie GAZIER, Presses de Sciences Po

Christine KOSMOPOULOS, CNRS-UMR 8504, Géographie-Cités

Denise PUMAIN, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

François GEZE, président du groupe des éditeurs universitaires, SNE

Michel MARIAN, MESRI/DGESIP-DGRI, puis personnalité qualifiée (à partir d'octobre 2017)

Cédric MICHON, représenté par Yves PICARD, Presses universitaires de Rennes

Ministère de la Culture, DGMIC/Service du livre et de la lecture :

Hervé RENARD

phase 1 : Jérôme BELMON, Johann GILLIUM

phase 2 : Valérie BOUISSOU, Claire LEYMONERIE

11.1.2. Composition des équipes étude

Phase 1

Hervé RENARD, Johann GILLIUM (MC/DGMIC), Myriam YAHYAOUÏ (stagiaire)

Phase 2

Florence LE BORGNE, Sophie LUBRANO, Pierre VOISIN, Aminata SY (IDATE Digiworld)

Audrey GREL (Hexacom)

11.1.3. Remerciements

Aux responsables de la rédaction, directeurs de publication, secrétaires de rédaction ou éditeurs des 259 revues qui ont répondu à l'enquête de la phase 1, des 167 revues qui ont répondu à celle de la phase 2 et des 28 revues ayant participé à la phase d'entretiens.

À Claire LEMERCIER, membre du CSES et directrice de recherche CNRS, qui a réalisé une analyse multivariée des résultats de la phase 1 de l'étude (pré-enquête).

Aux membres du comité et aux personnes ayant accepté de participer aux entretiens de cadrage de la phase 2 : Odile CONTAT, Denise PUMAIN, Marie PELLE, François GEZE, Marc MINON.

Aux responsables des plateformes qui ont accepté de communiquer à IDATE les statistiques de diffusion numérique des revues qui les y avaient autorisées : Marie PELLE (OpenEdition), Marc MINON et Thomas PARISOT (Cairn), Nathalie FARGIER et Hélène BEGNIS (Persée).

11.2. Rapport phase 1



étude sur l'économie des revues de SHS :

synthèse des résultats de la pré-enquête (phase 1)

(janvier-mars 2018)

DGMIC/Service du livre et de la lecture

étude réalisée dans le cadre des travaux du
Comité de suivi de l'édition scientifique

- janvier 2020 -

Le cadre de l'étude

- / En accompagnement de la [loi pour une République numérique du 7 octobre 2016](#), a été élaboré un [plan de soutien à l'édition scientifique française](#). L'une des mesures en est la création d'un comité chargé d'observer l'édition scientifique de revues, et de proposer des mesures susceptibles d'en soutenir l'adaptation.
- / Ce [Comité de suivi de l'édition scientifique](#) est placé auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de la Culture.
- / La première étude lancée par le Comité porte sur [l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales \(SHS\)](#), et sa réalisation est prise en charge par le ministère de la Culture. Conduite sous le contrôle d'un comité de pilotage issu de ce Comité, cette étude comporte 2 phases :
 - une [pré-enquête](#) conduite début 2018 directement par le ministère de la Culture ;
 - une [enquête par questionnaire plus approfondie](#) incluant des données économiques fines suivie d'entretiens qualitatifs pour affiner les questions de coûts et de modèle économique, dont la réalisation a été confiée après appel d'offres à IDATE Digiworld, conduite entre juin et octobre 2019.

Pourquoi une pré-enquête ?

/ => avoir en amont de l'enquête approfondie de la phase 2 une cartographie aussi exhaustive que possible de la répartition de la population des revues selon quelques critères-clés :

- le caractère public/privé de l'éditeur (entendu comme la structure qui supporte les coûts de fabrication de la revue)
- le mode de diffusion (imprimé/numérique/mixte)
- la diffusion (large/restreinte)

Le choix de se concentrer sur quelques disciplines

✓ **Plutôt que de viser l'ensemble du champ des revues académiques de SHS (1600 revues), le comité a fait le choix de se concentrer sur quelques disciplines :**

- histoire
- géographie
- littératures
- économie-gestion
- + un champ interdisciplinaire : environnement

✓ **Les experts du groupe de travail (ou sollicités par lui) ont élaboré des listes assez exhaustives des revues académiques dans chacune des disciplines**

=> 430 revues avant dédoublement

= 407 revues après dédoublement

Le questionnaire de la pré-enquête

/ Un objectif de maximisation du taux de réponse

=> le questionnaire devait :

- être court
- pouvoir être rempli par une seule personne
- sans avoir à rechercher des documents ou solliciter une tierce personne pour pouvoir y répondre

/ 10 rubriques

- identité
- statut de l'éditeur
- mode de diffusion
- périodicité
- volumétrie
- langues de publication
- traduction
- nb d'abonnements
- modalités de diffusion numérique
- secrétariat de rédaction

+ 1 question sur accord pour participer à entretien de la 2^e phase

La question des adresses de contact

/ L'enquête étant administrée en ligne, problème des adresses de contact :

- communication par Cairn et OpenEdition de leurs adresses de contact (de 1 à 3 contacts par revues, mais 60 revues restant sans contact)
- ... et des profils pas toujours les plus adaptés pour pouvoir répondre à l'intégralité du questionnaire (ex : responsable édition numérique, responsable commercial)
- => phase de recherche de contacts sur des profils Responsable de la rédaction

=> 367 revues avec contact après dédoublonnement

les revues figurant dans plusieurs listes ont été reclassées dans la discipline dominante ou la première discipline citée sur le site des revues

Deux vagues d'enquête

/ La disponibilité de plusieurs adresses de contact pour une majorité de revues a permis d'envisager de procéder en 2 vagues

- 1^{ère} vague adressée prioritairement aux profils Responsables de la rédaction (30 janvier 2018 + une relance)
- 2^{ème} vague adressée au ou à l'un des contacts alternatifs (profil Editeurs notamment) (20 février 2018 + une relance)

RESULTATS – 0. Taux de réponse

/ Un taux de réponse de 70%

	nb de réponses retenues	taux de réponse
histoire	111	76%
géographie	39	71%
littératures	52	61%
économie & gestion	49	74%
environnement	8	62%
ENSEMBLE	259	70%

/ ... en fait un peu plus élevé, car les réponses reçues ont fait apparaître qu'une demi-douzaine de revues avaient cessé de paraître

et une revue d'histoire a changé de modèle (collection de monographies)

/ 203 réponses en vague 1 (78% des réponses retenues), 56 en vague 2 (22%)

RESULTATS – 1. Profil des répondants

Une majorité de rédacteurs/trices en chef et directeurs/trices de la publication

REPONSES BRUTES	
directeur/trice de la publication	28%
rédacteur/trice en chef, responsable de la rédaction	31%
membre du comité de rédaction	3%
secrétaire de rédaction	19%
éditeur	8%
autre	10%
ensemble	100%

base : 259 répondants



REPONSES RETRAITEES	
directeur/trice de la publication, responsable de la publication	29%
rédacteur/trice en chef, responsable de la rédaction	32%
membre du comité de rédaction	3%
secrétaire de rédaction	19%
éditeur	10%
responsable des publications de la structure qui publie la revue	3%
autre responsable ou cadre de la structure qui publie la revue	4%
ensemble	100%

Libellé de la question :

Q1.3. Fonction du répondant au sein de la revue

NB. Si vous exercez plusieurs de ces fonctions, indiquez celle qui vous semble actuellement qualifier le mieux votre contribution à la revue.

RESULTATS – 2. Statut de l'éditeur de la revue

/ Une majorité relative d'éditeurs publics

REPONSES BRUTES	
Un éditeur public (par ex. presses universitaires ou laboratoire de recherche)	40%
dont : Presses universitaires	16%
dont : Laboratoires de recherche	12%
dont : Autres éditeurs publics	12%
Un éditeur privé	29%
Une association (par ex. une société savante)	28%
dont : Sociétés savantes	17%
dont : Autres associations	12%
Autre	3%
ENSEMBLE	100%

base : 259 répondants

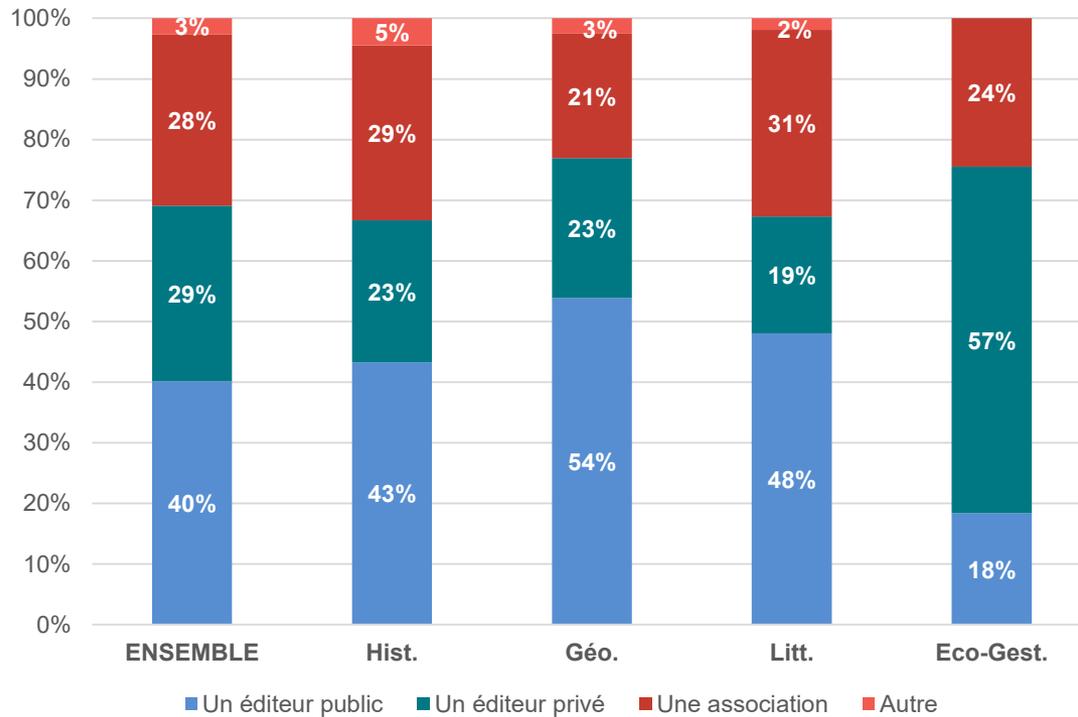
Libellé de la question :

Par éditeur, on entend la structure qui assume les coûts de fabrication de la revue.

* **Q2.1. A laquelle des catégories suivantes appartient l'éditeur de votre revue ?**

RESULTATS – 2. Statut de l'éditeur de la revue

/ Des profils différenciés selon les disciplines



NB. Compte tenu du faible nombre d'observations, on n'a pas fait isolé les revues d'environnement (8 revues) dans les graphiques ou tableaux comparatifs par discipline. Elles sont en revanche incluses dans les chiffres portant sur l'ensemble des répondants.

base : 259 répondants

RESULTATS – 3. Mode de diffusion

/ 70% des répondants ont une diffusion mixte, mais des modes de diffusion contrastés selon les disciplines

REPONSES BRUTES	ENSEMBLE	Hist.	Géo.	Litt.	Eco-Gest.
Uniquement sous format papier	13%	15%	3%	<u>23%</u>	6%
Sous format papier et numérique	69%	76%	59%	50%	86%
Désormais uniquement sous format numérique	8%	2%	<u>21%</u>	<u>17%</u>	4%
Depuis l'origine, uniquement sous format numérique	10%	7%	<u>18%</u>	10%	4%
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%	100%
<i>s/t uniquement sous format numérique</i>	19%	9%	<u>38%</u>	<u>27%</u>	8%

base : 259 répondants

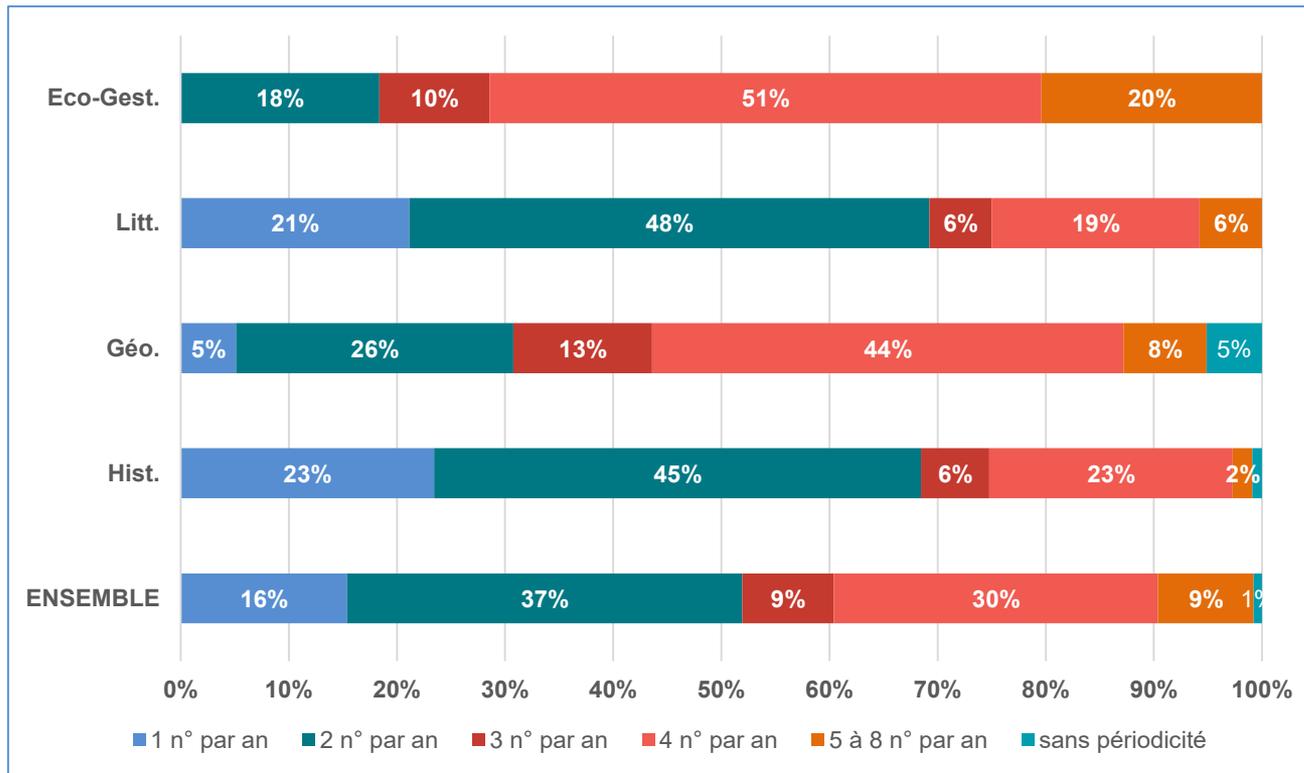
Libellé de la question :

* **Q3.1. Votre revue est diffusée... :**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

RESULTATS – 4. Périodicité

/ Là encore, des profils différenciés selon les disciplines



base : 258 répondants

RESULTATS – 5. Volumétrie

/ Quelques résultats médians :

- nb médian d'articles par an	23,5	<i>base : 248 répondants</i>
- nb médian de signes par article	40 000	<i>base : 237 répondants</i>
- nb médian de signes par an	1 million	<i>base : 237 répondants</i>

RESULTATS – 6. Langues de publication en 2016 et 2017

exclusivement en français	37%
majoritairement en français et occasionnellement en anglais*	50%
autant d'articles en français qu'en anglais	1%
majoritairement en anglais et occasionnellement en français*	5%
exclusivement en anglais	2%
majoritairement en français et occasionnellement dans une ou d'autres langues que l'anglais	5%
majoritairement dans d'autres langues que le français ou l'anglais**	1%
ensemble	100%
<i>s/t exclusivement ou majoritairement en français</i>	92%
<i>s/t exclusivement ou majoritairement en anglais</i>	7%

* inclut les revues publiant occasionnellement dans d'autres langues que le français ou l'anglais

** espagnol (2 revues)

base : 259 répondants

RESULTATS – 6. Langues de publication en 2016 et 2017

✓ **21% des répondants publient dans d'autres langues que le français ou l'anglais** (1% majoritairement, 20% occasionnellement)

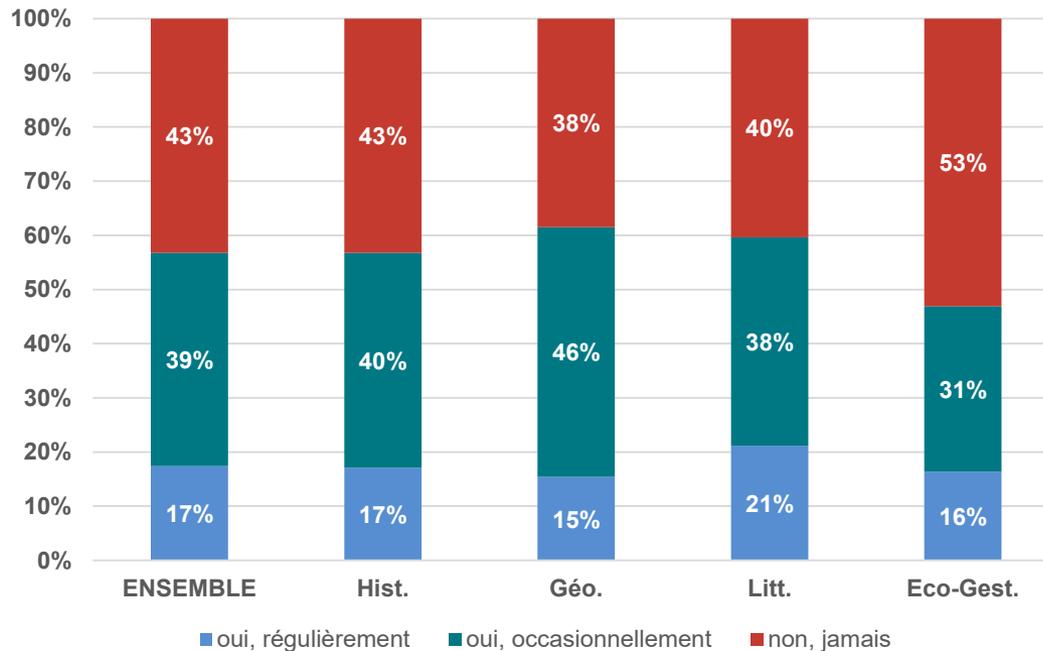
italien	8%
espagnol	6%
allemand	5%
russe	1%
portugais	1%
gaélique	0,4%
latin	0,4%
occitan	0,4%

NB. Total supérieur à 21% (citation de plusieurs langues)

base : 54 répondants publiant dans d'autres langues que le français ou l'anglais

RESULTATS – 7a. Traduction

/ Une revue sur 6 publie régulièrement des articles traduits



- une revue sur 5 en Littératures
- une moindre propension globale à la traduction en Eco-Gestion, du fait de la publication directe en anglais

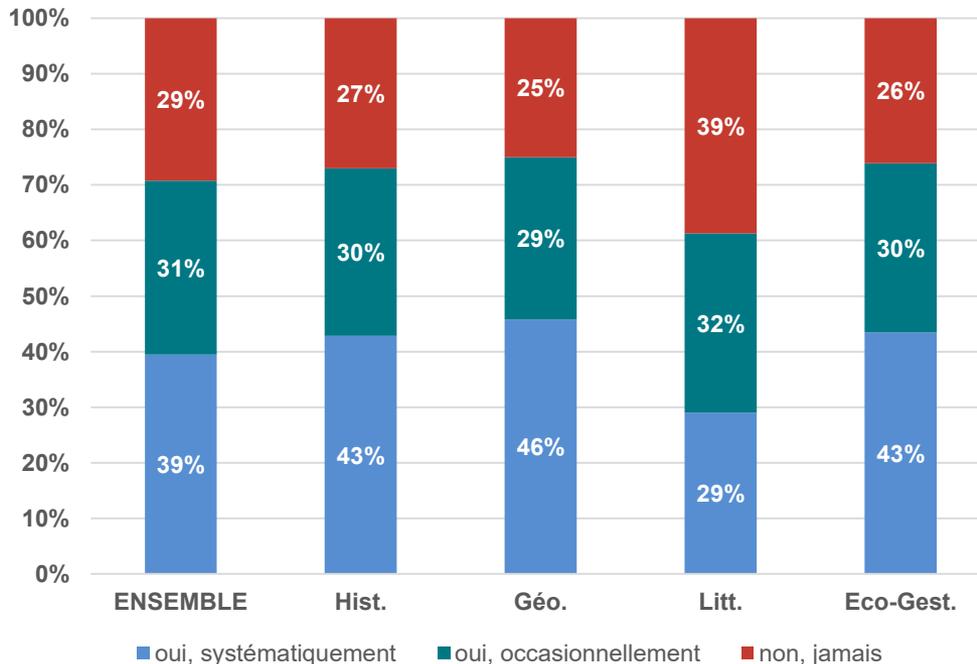
base : 259 répondants

Libellé de la question :

Q7.1. Vous arrive-t-il de traduire ou de faire traduire des articles (dans leur intégralité) en vue de leur publication ?

RESULTATS – 7b. Traduction

/ près de 40% des revues rémunèrent systématiquement ce travail de traduction, près de 30% ne le rémunèrent jamais



- une plus faible propension à rémunérer les traductions en Littératures

base : 147 revues traduisant ou faisant traduire des articles (régulièrement ou occasionnellement) en vue de leur publication

Libellé de la question :

Q7.2. Si oui, rémunérez-vous ce travail de traduction ?

RESULTATS – 8. Nombre d’abonnements à la version imprimée en 2017 (ou en 2016)

Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.	35%
Oui, je connais un ordre de grandeur.	37%
Non, pas pour 2017 mais je connais le chiffre pour 2016.	12%
Non, je n'en ai vraiment aucune idée	16%

REPONSES BRUTES	
minimum	10
maximum	1 500
1er décile	58
1er quartile	119
médiane	202
3e quartile	350
9e décile	516
moyenne	280

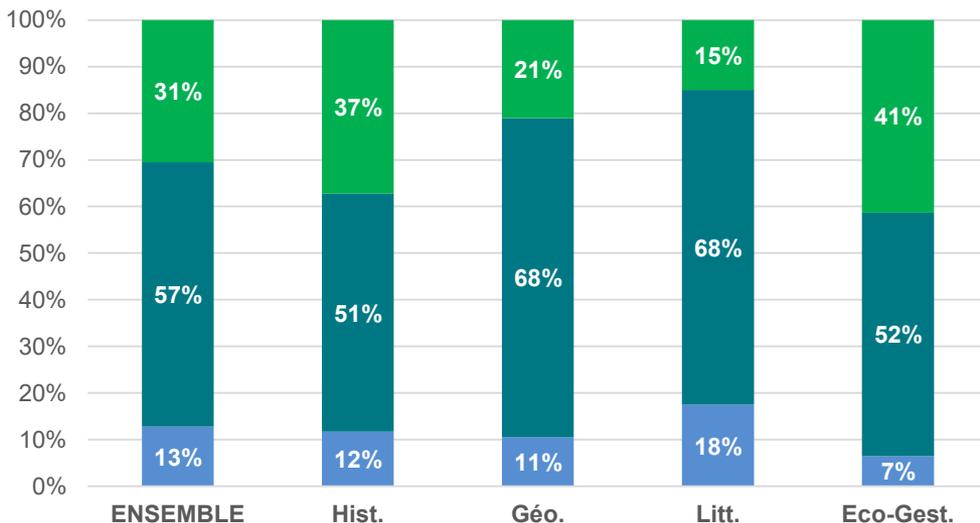
résultats révisés, base : 173 répondants

Libellé de la question :

* Q8.1. Connaissez-vous le nombre d’abonnements à la version imprimée de la revue pour 2017 ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

RESULTATS – 9a. DIFFUSION NUMERIQUE : Mode de diffusion



■ Sur plusieurs plateformes de diffusion de revues numériques **

■ Sur une seule plateforme de diffusion de revues numériques **

■ Exclusivement sur le site de la revue

** Indépendamment d'une éventuelle diffusion sur le site de la revue.

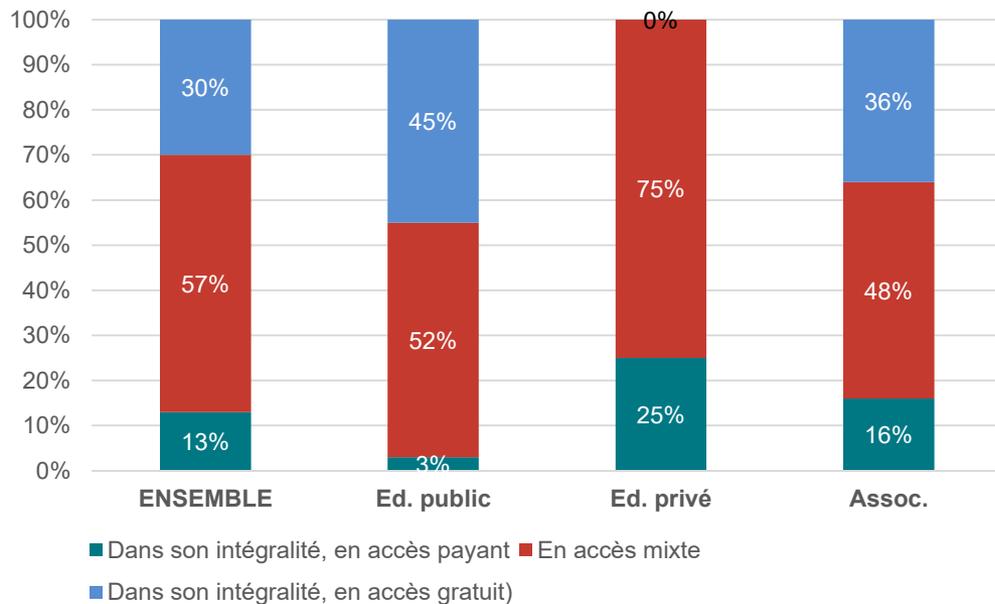
base : 225 revues ayant une diffusion numérique

Libellé de la question :

* Q9.1. Actuellement, la version numérique de votre revue est diffusée...

- les revues publiées par des associations (20%) et les revues de littérature (18%) sont les plus nombreuses à se diffuser exclusivement sur leur propre site
- les revues publiées par des éditeurs privés (40%) et les revues d'éco-gestion sont les plus nombreuses à être diffusées sur plusieurs plateformes

RESULTATS – 9b1. DIFFUSION NUMERIQUE : tarification – selon le type d’éditeur



- la tarification mixte est majoritaire quel que soit le statut de l’éditeur

base : 225 revues ayant une diffusion numérique, résultats corrigés

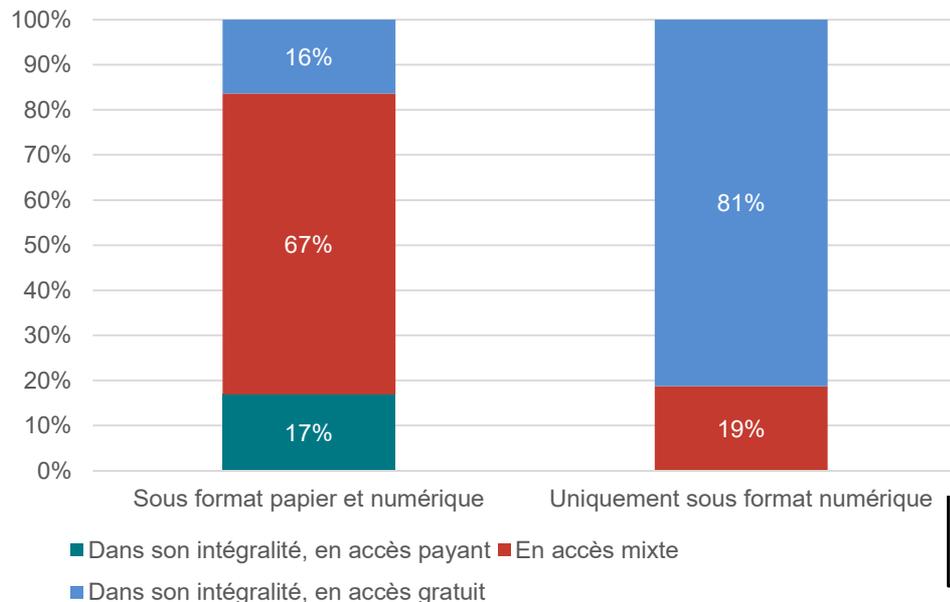
Libellé de la question :

* **Q9.3. Actuellement, quelles sont les modalités d'accès à votre revue numérique ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

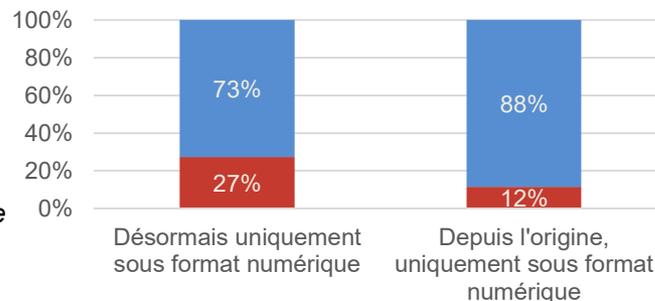
- Dans son intégralité, en accès payant (abonnement et/ou paiement à l'article)
- Dans son intégralité, en accès gratuit (sans abonnement ni paiement à l'article)
- En accès mixte (avec des articles payants et d'autres en accès libre : barrière mobile, freemium, revue hybride, lecture en accès libre/téléchargement payant)

RESULTATS – 9b2. DIFFUSION NUMERIQUE : tarification - selon le mode de diffusion



base : 225 revues ayant une diffusion numérique
(177 revues ayant une diffusion papier + numérique,
48 revues ayant une diffusion uniquement numérique)

- la tarification mixte est majoritaire pour les revues ayant également une version papier
- l'accès gratuit domine chez les revues exclusivement numériques, en particulier pour les revues nativement numériques



Libellé de la question :

* **Q9.3. Actuellement, quelles sont les modalités d'accès à votre revue numérique ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Dans son intégralité, en accès payant (abonnement et/ou paiement à l'article)
- Dans son intégralité, en accès gratuit (sans abonnement ni paiement à l'article)
- En accès mixte (avec des articles payants et d'autres en accès libre : barrière mobile, freemium, revue hybride, lecture en accès libre/téléchargement payant)

RESULTATS – 9c. DIFFUSION NUMERIQUE : barrière mobile

	% des revues numériques	% des revues numériques avec BM
non	18%	-
oui	82%	100%
12 mois	9%	11%
18 mois	1%	1%
24 mois	39%	48%
36 mois	21%	26%
48 mois et plus	12%	14%
48 mois	3%	4%
60 mois	7%	9%
84 mois	1%	1%
92 mois	1%	1%

base : 127 revues ayant une diffusion numérique et un accès mixte

- 82% des répondants avec accès mixte ont recours à une barrière mobile (éd. publics 80%, éd. privés 87%, assoc. 76%)
- durée médiane : 24 mois
- durée moyenne : 31 mois (éd. publics 25 mois, éd. privés 34 mois, assoc. 37 mois)
- pour 12% des répondants (11 revues), il y a eu **raccourcissement de la barrière mobile entre 2017 et début 2018** :
 - de 36 à 12 mois (9 revues)
 - et de 24 à 12 mois (2 revues)

Libellé des questions :

si Q9.3 = En accès mixte

* **Q9.4. Si votre revue est diffusée en accès mixte, recourez-vous à une barrière mobile ?**

si Q9.4 = Oui

* **Q9.4.a Si oui, quelle est actuellement (2018) la durée de cette barrière mobile ?**

* **Q9.4.b Cette durée était-elle la même en 2017 ?**

si Q.9.4. = Non

Q9.4.c Quelle était la durée de cette barrière mobile en 2017 ?

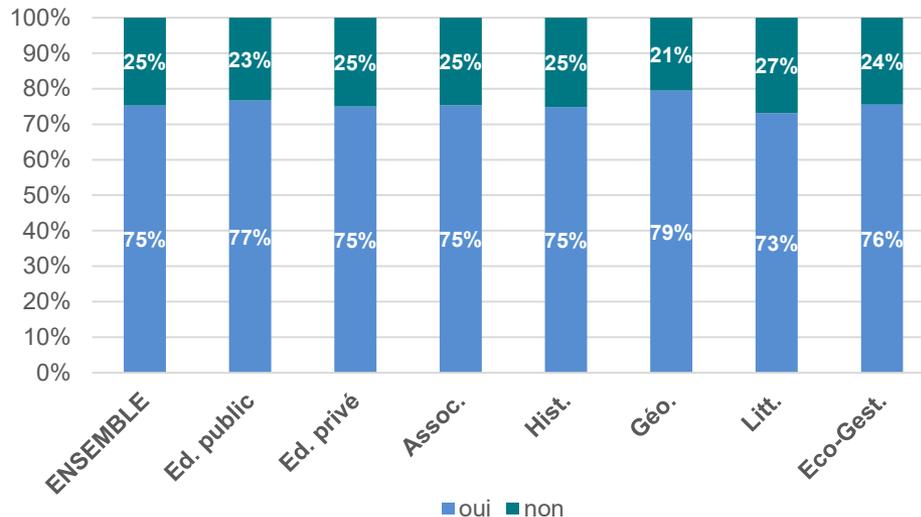
RESULTATS – 10. Secrétariat de rédaction

* Q10.1 La revue dispose t-elle d'un secrétariat de rédaction ?	ENSEMBLE	Ed. public	Ed. privé	Assoc.
Oui	70%	75%	69%	63%
Non	30%	25%	31%	<u>37%</u>
* Q10.2. Si oui, travaille-t-il à temps plein ou à temps partiel pour votre revue ?				
Oui, à temps plein	14%	<u>19%</u>	10%	11%
Oui, à temps partiel	81%	77%	82%	87%
Je ne sais pas	4%	4%	8%	2%
* Q10.3. Est-il rémunéré pour cette tâche ?				
Oui	64%	<u>76%</u>	55%	54%
Non	34%	24%	41%	46%
Je ne sais pas	1%	0%	4%	0%
* Si oui, par :				
Une structure publique	70%	<u>97%</u>	54%	36%
Une structure privée (association, éditeur)	30%	3%	46%	<u>64%</u>

base : 258 répondants

RESULTATS – 11. Suite de l'étude ?

/ une très large disponibilité des répondants pour participer à des entretiens dans la 2^e phase de l'étude



- les rédacteurs/trices en chef sont les plus ouverts à participer à un entretien approfondi (80%)
- les éditeurs/trices (59%) et les membres des comités de rédaction (63%) le sont un peu moins que la moyenne

base : 259 répondants

Libellé de la question :

Cette pré-enquête sera suivie par une enquête plus approfondie incluant des données économiques fines, qui vous sera adressée au printemps ou à l'automne 2018 et dont la réalisation sera confiée à un prestataire indépendant.

Cette deuxième phase d'enquête comportera également un certain nombre d'entretiens approfondis (1 à 2 heures environ), dans la mesure du possible avec 2 ou 3 personnes d'une même revue.

* Q11. Accepteriez-vous d'être recontacté pour un entretien approfondi ?

11.3. Questionnaire en ligne phase 1

Enquête sur les revues françaises en sciences humaines et sociales

En accompagnement de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, a été élaboré un **plan de soutien à l'édition scientifique française**. L'une des mesures en est la création d'une structure chargée d'observer l'édition scientifique et de proposer des mesures susceptibles d'en soutenir l'adaptation.

Ce **comité de suivi de l'édition scientifique**, présidé par M. Daniel Renoult, réunit des chercheurs, des professionnels de l'édition publique et des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, des éditeurs et diffuseurs privés, ainsi que des représentants du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il a notamment pour mission de **conduire des études destinées à mieux connaître et objectiver les réalités de l'économie des revues**.

Le comité lance une première étude dans le champ des **sciences humaines et sociales**, autour de quatre disciplines : **l'histoire, la géographie, la littérature et l'économie-gestion** et d'un champ interdisciplinaire, **l'environnement**.

Cette étude, dont la réalisation est prise en charge par le ministère de la culture, se déroulera en deux temps : début 2018 (la présente pré-enquête) et au printemps ou à l'automne 2018 (enquête approfondie et entretiens).

Il vous est proposé aujourd'hui, ainsi qu'à un large échantillon de près de 400 revues, de **répondre à un court questionnaire de pré-enquête (10 questions de cadrage)**. Selon les cas de figure, **le temps de réponse à ce questionnaire varie entre 5 et 8 minutes**.

Le taux de réponse et la complétude des réponses données à cette pré-enquête conditionneront le succès de la suite de l'étude, qui constitue un élément important du plan de soutien à l'édition scientifique française.

La date de réponse souhaitée pour cette pré-enquête est le **mardi 13 février**.

Le comité vous remercie très vivement pour votre participation à cette pré-enquête.

Pour commencer à répondre, cliquez sur "Suivant" tout en bas de cet écran.

Au cours du questionnaire, si vous souhaitez revenir en arrière pour modifier vos réponses, utilisez l'index des questions placé en dessous du formulaire.

Ce questionnaire a été conçu pour que vous puissiez y répondre en une fois.

Vous avez toutefois la possibilité d'y répondre en plusieurs fois : en vous reconnectant à l'interface de réponse à partir du lien figurant sur le mail d'invitation que vous avez reçu, vous retrouverez les réponses que vous avez déjà renseignées.

Le comité s'engage à exploiter **de manière strictement anonyme** les données collectées, qui seront traitées à des fins exclusivement statistiques.

Pour toute question concernant ce questionnaire, merci de contacter l'adresse suivante :

xxxxxxxxxxxxx@culture.gouv.fr.

1. IDENTITÉ

N. B. : La réponse aux questions marquées d'un astérisque * est obligatoire.

* Q1.1 Nom de la revue

Réponse : [PRE-REMPLE] avec possibilité de corriger

NB. Si le nom de la revue est incorrect, vous pouvez corriger la réponse pré-remplie.

Q1.2. Nom et prénom du répondant

- Nom :
- Prénom :

* Q1.3. Fonction du répondant au sein de la revue

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Directeur/trice de la publication
- Rédacteur/trice en chef, responsable de la rédaction
- Membre du comité de rédaction
- Secrétaire de rédaction
- Éditeur
- Autre (précisez)

NB. Si vous exercez plusieurs de ces fonctions, indiquez celle qui vous semble actuellement qualifier le mieux votre contribution à la revue.

* Q1.4. Coordonnées mél. du répondant :

 Ce champ n'accepte que les adresses courriel valides.

2. STATUT DE L'ÉDITEUR DE LA REVUE

Par éditeur, on entend la structure qui assume les coûts de fabrication de la revue.

N. B. : La réponse aux questions marquées d'un astérisque * est obligatoire.

*** Q2.1. A laquelle des catégories suivantes appartient l'éditeur de votre revue ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Un éditeur public (par ex. presses universitaires ou laboratoire de recherche)
- Un éditeur privé
- Une association (par ex. une société savante)
- Autre

si Q2.1. = « un éditeur public » :

*** Q2.2.a. Précisez de quel type d'éditeur public il s'agit :**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Presses universitaires
- Laboratoire de recherche
- Autre (précisez) :

si Q2.1. = « une association » :

*** Q2.2.b. S'agit-il d'une société savante ?**

- Oui
- Non

si Q2.1. = « autre » :

*** Q2.2.c. Dans ce cas, précisez la catégorisation qui le définit le mieux :**

3. MODE DE DIFFUSION

N. B. : La réponse aux questions marquées d'un astérisque * est obligatoire.

*** Q3.1. Votre revue est diffusée... :**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Uniquement sous format papier
- Sous format papier et numérique
=> **Dans ce cas, indiquez l'année d'introduction de la diffusion numérique :**
Année :
- Désormais uniquement sous format numérique
=> **Dans ce cas, indiquez l'année d'introduction de la diffusion numérique :**
Année :
=> **Dans ce cas, indiquez l'année de passage à une diffusion exclusivement numérique :**
Année :
- Depuis l'origine, uniquement sous format numérique
=> **Dans ce cas, indiquez l'année de création de la revue numérique :**
Année :

4. PÉRIODICITÉ DE LA REVUE

Q4. Indiquez le nombre de numéros par an :

- Sans périodicité
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- Autre périodicité (précisez) :

 Seuls des nombres peuvent être indiqués dans la case "Autre périodicité".

5. VOLUMÉTRIE DE LA REVUE

* Q5.1.a. Connaissez-vous le nombre total d'articles publiés dans la revue en 2017 ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Oui, je connais un ordre de grandeur.
- Non, pas pour 2017 mais je peux donner le chiffre ou un ordre de grandeur pour 2016.
- Non, je ne sais vraiment pas.

Seuls les nombres sont acceptés.

si Q.5.1.a. = Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.

* Q.5.1.a.1. Dans ce cas, veuillez indiquer ce chiffre.

si Q.5.1.a. = Oui, je connais un ordre de grandeur.

* Q.5.1.a.2. Dans ce cas, veuillez indiquer cet ordre de grandeur.

Réponse



Exemple : 20, 80, 500...

si Q.5.1.a. = Non, pas pour 2017 mais je connais le chiffre pour 2016.

* **Q.5.1.a.3. Dans quelle mesure connaissez-vous le nombre total d'articles publiés en 2016 ?**

- Je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Je connais un ordre de grandeur.

selon réponse :

* Q.5.1.a.3.a. Dans ce cas, veuillez indiquer ce chiffre.

* Q.5.1.a.3.b. Dans ce cas, veuillez indiquer cet ordre de grandeur.

* **Q5.1b. Merci d'indiquer, même de façon approximative, le nombre moyen de signes par article publié dans la revue (espaces inclus).**

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Réponse



Exemple : 15000

(soit l'équivalent de 10 feuillets standard de 1500 signes)

6. LANGUES DE PUBLICATION

Q6.1.a En 2016 et 2017, les articles que vous avez publiés étaient :

- en français :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Exclusivement
- Majoritairement
- Occasionnellement
- Aucun article dans cette langue

si Q6.1.a = « exclusivement » => Q7, sinon :

Q6.1.b En 2016 et 2017, les articles que vous avez publiés étaient :

- en anglais :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Exclusivement
- Majoritairement
- Occasionnellement
- Aucun article dans cette langue

[NB. avec modalités différentes selon items de réponse à Q.6.1.a

(ex : si Q.6.1.a = « majoritairement », seuls les items « occasionnellement » et « aucun article » apparaissent)]

si Q6.1.a et Q6.1.b = Occasionnellement ou Aucun article dans cette langue

Q6.1.c. Vous publiez des articles majoritairement dans une autre langue que le français ou l'anglais. De quelle langue s'agit-il ?

Réponse :

si Q6.1.a et Q6.1.b = Occasionnellement et Majoritairement

Q6.1.d. En 2016 et 2017, avez-vous publié des articles dans une autre langue que le français ou l'anglais ?

- Oui
- Non

si Q6.1.d = Oui

Q6.1.e. De quelle langue s'agissait-il majoritairement ?

Réponse :

7. TRADUCTION

Q7.1. Vous arrive t-il de traduire ou de faire traduire des articles (dans leur intégralité) en vue de leur publication ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, régulièrement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

Q7.2. Si oui, rémunérez-vous ce travail de traduction ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, systématiquement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

8. ABONNEMENTS À LA VERSION IMPRIMÉE

*** Q8.1. Connaissez-vous le nombre d'abonnements à la version imprimée de la revue pour 2017 ?**

- Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Oui, je connais un ordre de grandeur.
- Non, je n'en ai vraiment aucune idée

si Q.8.1. = Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.

* Q.8.1.a. Dans ce cas, veuillez indiquer ce chiffre.

si Q.8.1. = Oui, je connais un ordre de grandeur.

* Q.8.1.b. Dans ce cas, veuillez indiquer cet ordre de grandeur.

Réponse

Q8.2 Et connaissez-vous le nombre d'abonnements à la version imprimée de la revue pour 2016 ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Oui, je connais un ordre de grandeur
- Non, je ne sais vraiment pas.

si Q.8.2. = Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.

Q.8.2.a. Dans ce cas, veuillez indiquer ce chiffre.

si Q.8.2. = Oui, je connais un ordre de grandeur.

Q.8.2.b. Dans ce cas, veuillez indiquer cet ordre de grandeur.

Réponse

9. DIFFUSION NUMÉRIQUE

N. B. : La réponse aux questions marquées d'un astérisque * est obligatoire.

Si Q3.1. = Sous format papier et numérique ou Désormais uniquement sous format numérique ou Depuis l'origine, uniquement sous format numérique :

*** Q9.1. Actuellement, la version numérique de votre revue est diffusée...**

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Exclusivement sur le site de la revue
- Sur une seule plateforme de diffusion de revues numériques **
- Sur plusieurs plateformes de diffusion de revues numériques **

*** Indépendamment d'une éventuelle diffusion sur le site de la revue.*

Si Q9.1. = Exclusivement sur le site de la revue :

=> directement à Q9.3.

Si Q9.1. = Sur une seule plateforme de diffusion de revues numériques :

Q9.1.b Quelle est cette plate-forme ?

Réponse :

Si Q9.1. = Sur plusieurs plateformes de diffusion de revues numériques :

Q9.1.c Quelle est aujourd'hui, en termes d'audience, votre principale plateforme de diffusion ?

Réponse :

Q9.2. Suivez-vous les indicateurs statistiques fournis par votre ou vos plateformes de diffusion ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, régulièrement
- Oui, de temps en temps
- Non, pas du tout
- Je ne suis pas destinataire de ces statistiques

*** Q9.3. Actuellement, quelles sont les modalités d'accès à votre revue numérique ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Dans son intégralité, en accès payant (abonnement et/ou paiement à l'article)
- Dans son intégralité, en accès gratuit (sans abonnement ni paiement à l'article)
- En accès mixte (avec des articles payants et d'autres en accès libre : barrière mobile, freemium, revue hybride, lecture en accès libre/téléchargement payant)

si Q9.3 = En accès mixte

*** Q9.4. Si votre revue est diffusée en accès mixte, recourez-vous à une barrière mobile ?**

- Oui
- Non

si Q9.4 = Oui

*** Q9.4.a Si oui, quelle est actuellement (2018) la durée de cette barrière mobile ?**

- 6 mois
- 12 mois
- 18 mois
- 24 mois
- Autre durée (en mois)

 Seuls des nombres peuvent être entrés dans la case "Autre durée".

*** Q9.4.b Cette durée était-elle la même en 2017 ?**

- Oui
- Non

si Q.9.4. = Non

Q9.4.c Quelle était la durée de cette barrière mobile en 2017 ?

Seul des nombres peuvent être entrés dans la case 'Autre durée (en mois)'

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- 6 mois
- 12 mois
- 18 mois
- 24 mois
- Autre durée (en mois)

10. SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

N. B. : La réponse aux questions marquées d'un astérisque * est obligatoire.

*** Q10.1 La revue dispose t-elle d'un secrétariat de rédaction ?**

- Oui
- Non

si Q10.1 = Oui

*** Q10.2.Travaille t-il à temps plein ou à temps partiel pour votre revue ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, à temps plein
- Oui, à temps partiel
- Je ne sais pas

*** Q10.3. Est-il rémunéré pour cette tâche ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

si Q10.3 = Oui

*** Q10.4. Si oui, par :**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Une structure publique
- Une structure privée (association, éditeur)

11. POURSUITE DE L'ENQUÊTE

N. B. : Les questions marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Cette pré-enquête sera suivie par une enquête plus approfondie incluant des données économiques fines, qui vous sera adressée au printemps ou à l'automne 2018 et dont la réalisation sera confiée à un prestataire indépendant.

Cette deuxième phase d'enquête comportera également un certain nombre d'entretiens approfondis (1 à 2 heures environ), dans la mesure du possible avec 2 ou 3 personnes d'une même revue.

*** Q11. Accepteriez-vous d'être recontacté pour un entretien approfondi ?**

- Oui
- Non

Ce questionnaire est terminé.

- Si vous souhaitez relire vos réponses avant de le valider, utilisez l'index des questions ci-dessous pour vérifier vos réponses.
- Pour le valider, cliquez sur "Envoyer". Attention, vous ne pourrez plus modifier vos réponses par la suite.
- Si vous souhaitez conserver une copie de vos réponses, il vous sera proposé de les imprimer et de les télécharger dans un document PDF après que vous ayez validé votre réponse.

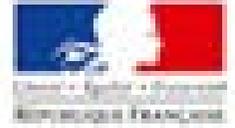
Le comité vous remercie de votre participation à cette pré-enquête.

Vous pouvez adresser toute question concernant cette pré-enquête à l'adresse :
xxx@culture.gouv.fr.

11.4. Questionnaire en ligne phase 2



MINISTÈRE
DE LA CULTURE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

L'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales (SHS)



Vous accédez à l'enquête portant sur **l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales (SHS)** engagée par le [Comité de suivi de l'édition scientifique](#).

Nous vous rappelons que vos réponses seront traitées en toute confidentialité et de façon anonymisée par l'IDATE DigiWorld, à des fins purement statistiques.

- Il vous est possible de répondre de façon fractionnée, de revenir en arrière, d'enregistrer vos réponses et de revenir ultérieurement, et ce durant toute la période de mise en ligne du questionnaire.
- Si vous ne savez pas répondre à certaines questions, il vous est possible de ne pas y répondre dans l'immédiat et de passer aux questions suivantes.
- Si vous ne disposez pas de certaines des informations demandées, vous aurez la possibilité de **solliciter, en complément de vos réponses, d'autres personnes contribuant à l'activité de la revue** qui seraient en mesure de fournir ces informations (par exemple celle sur les coûts et recettes détaillés de la revue). Il vous suffira pour cela de leur transférer directement le message d'invitation que vous avez reçu d'IDATE Digiworld contenant le lien d'accès à la plateforme de réponse en ligne.

Remarque importante : nous attirons votre attention sur le fait que **ce lien d'accès est un lien unique propre à votre revue**.

Ce lien ne doit pas être transféré à des personnes autres que celles contribuant à l'activité de votre revue, car elles auraient alors accès, à travers vos réponses, à des informations concernant votre revue et son activité.

Nous vous informons de plus que vous retrouverez, intégrées dans le fil de ce questionnaire et dans la partie L en fin du questionnaire **les réponses fournies en 2018 au questionnaire de la pré-enquête**, que vous aurez, si besoin, la possibilité de préciser ou de corriger.

Si vous rencontrez des difficultés ou que vous avez une interrogation concernant cette enquête, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse questionnaireSHS@idate.org.

Nous vous remercions vivement de votre implication et du temps que vous consacrerez à cette enquête.

QUESTIONNAIRE

*** une réponse aux questions marquées d'un astérisque est obligatoire.**

Pour rappel, si vous n'êtes pas en mesure de répondre à certaines questions dans l'immédiat, vous avez la possibilité de passer aux questions suivantes et de revenir ultérieurement sur ces questions, ou de transférer votre message d'invitation à une tierce personne contribuant à la revue dont vous pensez qu'elle sera en capacité d'apporter des réponses à ces questions.

Nous vous demandons de répondre a minima à l'ensemble des questions marquées d'un astérisque, afin de nous permettre d'avoir un premier niveau de compréhension des modèles économiques et des enjeux qui se posent au secteur. Bien entendu, plus vos réponses seront complètes, plus cela nous permettra de développer une connaissance fine du secteur

A. IDENTITE DE LA REVUE

A.1 Nom de la revue

A.1.1 Si ce nom est incomplet ou incorrect, merci de corriger

A.2 Quelle est la date de création de la revue ?

exemple : 2012

A.3 *Quelle(s) est/sont la/les discipline(s) traitée(s) par la revue ?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Histoire | <input type="checkbox"/> Economie-Gestion |
| <input type="checkbox"/> Géographie | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Littérature | <input type="checkbox"/> Autre |

A.3.1 *Parmi les différentes disciplines que vous avez indiquées, quelle serait la discipline qui pourrait être qualifiée de principale/dominante si vous deviez n'en indiquer qu'une ?

- | | |
|-----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Histoire | <input type="radio"/> Economie-Gestion |
| <input type="radio"/> Géographie | <input type="radio"/> Environnement |
| <input type="radio"/> Littérature | <input type="radio"/> Autre |

B. IDENTITE DU/DES REpondANTS

Avertissement

Plusieurs personnes étant susceptibles de renseigner cette section, nous vous remercions de bien veiller à ne pas effacer les indications préalablement fournies par d'autres collaborateurs de la revue. Pour les personnes complétant l'enquête, merci de remplir une zone d'identification vierge en vous positionnant sur « répondant 2 », « répondant 3 » ..

B.1 * Répondant 1: Êtes-vous la personne ayant répondu à la pré-enquête conduite début 2018 ?

oui

non

Si vous n'êtes pas la personne dont les coordonnées s'affichent ci-dessous, merci de remplir vos coordonnées dans la page suivante.

B.2 Répondant 1: Pouvez-vous vérifier que les informations dont nous disposons vous concernant sont exactes ? Si non, merci de les modifier.

Nom

Prénom

Fonction du répondant

email

B.3 Répondant 2 : Afin de mieux vous connaître, nous vous remercions de nous communiquer quelques informations vous concernant :

B.3.1 *Quels sont vos nom et prénom ?

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse mél	<input type="text"/>

B.3.2 Veuillez nous indiquer quelle est votre fonction principale actuelle au sein de la revue ?

- Secrétaire de rédaction ou Secrétaire d'édition
- Rédacteur en chef, responsable de la rédaction
- Membre du comité de rédaction
- Éditeur (Maison d'édition)
- Autre

B.3.3 Pouvez-vous préciser depuis combien de temps vous occupez cette fonction ?

B.4 Répondant 3 : Afin de mieux vous connaître, nous vous remercions de nous communiquer quelques informations vous concernant :

B.4.1 Quels sont vos nom et prénom ?

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse mél	<input type="text"/>

B.4.2 Veuillez nous indiquer quelle est votre fonction principale actuelle au sein de la revue ?

- Secrétaire de rédaction ou Secrétaire d'édition
- Rédacteur en chef, responsable de la rédaction
- Membre du comité de rédaction
- Éditeur (Maison d'édition)
- Autre

B.4.3 Pouvez-vous préciser depuis combien de temps vous occupez cette fonction ?

B.5 Répondant 4 : Afin de mieux vous connaître, nous vous remercions de nous communiquer quelques informations vous concernant :

B.5.1 Quels sont vos nom et prénom ?

Nom

Prénom

Adresse mél

B.5.2 Veuillez nous indiquer quelle est votre fonction principale actuelle au sein de la revue ?

- Secrétaire de rédaction ou Secrétaire d'édition
- Rédacteur en chef, responsable de la rédaction
- Membre du comité de rédaction
- Éditeur (Maison d'édition)
- Autre

B.5.3 Pouvez-vous préciser depuis combien de temps vous occupez cette fonction ?

B.6 Répondant 5 : Afin de mieux vous connaître, nous vous remercions de nous communiquer quelques informations vous concernant :

B.6.1 Quels sont vos nom et prénom ?

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse mél	<input type="text"/>

B.6.2 Veuillez nous indiquer quelle est votre fonction principale actuelle au sein de la revue ?

- Secrétaire de rédaction ou Secrétaire d'édition
- Rédacteur en chef, responsable de la rédaction
- Membre du comité de rédaction
- Éditeur (Maison d'édition)
- Autre

B.6.3 Pouvez-vous préciser depuis combien de temps vous occupez cette fonction ?

C. Contrats et questions juridiques

*Rappel : Les questions marquées d'un astérisque * sont obligatoires.*

C.1 * Qui possède le titre de la revue ?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Une presse universitaire | <input type="checkbox"/> Un éditeur privé |
| <input type="checkbox"/> Un laboratoire de recherche | <input type="checkbox"/> Une association ou une société savante |
| <input type="checkbox"/> Une institution publique (Université, CNRS, Grande École, etc.) | <input type="checkbox"/> Autre |

C.2 * Existe-t-il un contrat écrit entre les auteurs publiés et la revue ou l'éditeur de la revue ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Oui, systématiquement | <input type="radio"/> Non, jamais ou presque jamais |
| <input type="radio"/> Oui, occasionnellement | |

C.3 * Qui signe le contrat avec l'auteur ?

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Une presse universitaire | <input type="radio"/> Un éditeur privé |
| <input type="radio"/> Un laboratoire de recherche | <input type="radio"/> Une association ou une société savante |
| <input type="radio"/> Une institution publique (Université, CNRS, Grande École, etc.) | <input type="radio"/> Autre |

C.4 S'agit-il de la même entité que celle qui possède le titre de la revue?

- Oui Non

C.5 Les contrats avec les auteurs sont signés...

(pour rappel : « à titre exclusif » fait référence au fait que l'auteur accepte de céder à la revue ou à l'éditeur de la revue l'ensemble de ses droits sur son article : droit de reproduire, de communiquer, d'exploiter, etc.)

- Systématiquement à titre exclusif, Minoritairement à titre exclusif
 Majoritairement à titre exclusif Jamais à titre exclusif

C.6 Quelle est la politique générale de la revue en matière de dépôt en archives ouvertes?

- Autorisation du dépôt de la version finale du manuscrit acceptée pour publication sans embargo Autorisation du dépôt de la version publiée par la revue avec embargo d'un an
 Autorisation du dépôt de la version publiée par la revue sans embargo Autorisation du dépôt de la version publiée par la revue avec embargo d'une autre durée

C.6.1 Quelle est cette durée (en mois) ?

 mois

D Fonctionnement éditorial et organisation scientifique de la revue

D.1 * Quel est le mode d'évaluation des articles de recherche pratiqué par la revue ?

- Par un ou des membres de la revue (membres du comité de lecture, du comité de rédaction, du comité scientifique ...)
- Les deux
- Par un ou des experts extérieurs

D.1.B Et selon quelle procédure les articles de recherche sont-ils évalués ...

(plusieurs réponses possibles)

- En simple aveugle (expert ou auteur anonymes)
- En double aveugle (expert et auteur anonymes)
- En évaluation ouverte (expert et/ou expertise publique)

D.2 En moyenne, pour un article de recherche, à combien estimez-vous le nombre d'allers-retours entre l'auteur et la revue pour la prise en compte de corrections avant acceptation ?

D.3 Pouvez-vous estimer en moyenne le temps passé collectivement pour la validation scientifique d'un article de recherche (en nombre d'heures) ?

(expertise des membres de la revue et des experts externes jusqu'à l'acceptation ou au refus de l'article)

- Moins de 10 heures
- Entre 10 et 20 heures
- Entre 20 et 30 heures
- Plus de 30 heures

D.4 Les experts (internes ou extérieurs) participant à la validation scientifique des articles de recherche sont-ils rémunérés pour cela ?

- Oui, systématiquement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

D.5 A combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre la réception d'un article de recherche et son acceptation ?

  mois

D.6 A combien estimez-vous (en mois) le délai moyen entre l'acceptation d'un article de recherche et sa publication ?

  mois

E VOLUMETRIE ET TYPES D'ARTICLES

NB. Dans cette section, il vous est demandé de répondre pour l'année 2018. Si vous ne disposez pas encore des données pour 2018, répondez pour 2017.

E.1 Combien d'articles ont-ils fait l'objet d'une expertise par la revue en 2018 ?

Articles spontanés, articles sollicités, articles issus d'appel à publications de numéros thématiques y compris les propositions d'articles sous forme de résumé long.

(merci de donner une réponse même approximative)

Merci d'indiquer un nombre total :



Dont :

Nombre d'articles de recherche:



Nombre de comptes rendus ou notes de lectures



E.2 *Et combien d'articles ont été publiés en 2018 (y compris les comptes rendus, notes de lecture et articles courts) :



E.3 Pouvez-vous ventiler ce chiffre entre les différents types d'articles suivants ?

Nombre d'articles de recherche publiés :



Nombre de comptes rendus ou notes de lectures publiés :



Nombre d'articles courts ou de débat publiés :



E.4 *Au total, combien d'auteurs différents représentent les articles de recherches publiés en 2018 ?

Merci d'indiquer un nombre total :



E.4.1 Dont:

Nombre d'auteurs affiliés à une institution française
(université ou recherche)



Nombre d'auteurs affiliés à une institution étrangère
(université ou recherche)



Nombre d'auteurs hors université ou recherche



E.5 Les réponses que vous venez de donner dans cette section (questions E.1 à E.4) portent-elles...

Sur l'année 2018

Sur l'année 2017

F COUTS ET CHARGES DE PRODUCTION DE LA REVUE

F.1 *Les auteurs des articles de recherche publiés sont-ils rémunérés ?

- Oui, systématiquement Oui, occasionnellement
 Oui, régulièrement Non, jamais

F.2 Les auteurs des comptes rendus, des notes de lectures, des articles courts ou des articles de débat sont ils rémunérés ?

- Oui, systématiquement Oui, occasionnellement
 Oui, régulièrement Non, jamais

F.2.1 Selon quelles modalités ? (*plusieurs réponses possibles*)

- rémunération au nombre de feuillets ou de signes, selon un tarif fixe rémunération forfaitaire par article
 rémunération au nombre de feuillets ou de signes, selon des tarifs qui peuvent varier Autre

F.2.2 Merci de nous indiquer à combien s'élève [en moyenne]

le tarif de rémunération d'un feuillet de 1500 signes

▼▲ EUR bruts

la rémunération forfaitaire par article

▼▲ EUR bruts

NB. Dans les questions suivantes (F3 à F5), il vous est demandé de répondre pour l'année 2018. Si vous ne disposez pas encore des données pour 2018, répondez pour 2017.

F.3 *Combien d'Equivalents Temps Plein (ETP), rémunérés ou non, représente la charge du secrétariat de rédaction et d'édition sur une année pleine ?

Estimation du temps passé pour l'ensemble des tâches éditoriales (hors évaluation scientifique), de la réception du manuscrit à la diffusion de la revue (exemple : 2 h/semaine pour 1 personne = 0,05 etp, 1 journée/semaine pour une personne = 0,20 etp) :

- gestion du flux des articles et des rapports aux auteurs et aux évaluateurs ;
- préparation de copie - travail des textes (relecture, correction ortho-typo, mise aux normes, finalisation intellectuelle et formelle) ;
- stylage et conversion XML ;
- composition et mise en page ;
- mise en ligne.

Moins de 0.5 ETP

Entre 1 et 2 ETP

Entre 0.5 et 1 ETP

Plus de 2 ETP

F.4 *Quel pourcentage de ces ETP est spécifiquement rémunéré pour assurer cette fonction ?

% ETP rémunérés

F.4.1 Par qui ces ETP sont-ils rémunérés ? (Plusieurs réponses possibles)

Une presse universitaire

Un éditeur privé

Un laboratoire de recherche (sur ses fonds propres)

Une association ou une société savante

Une institution publique (Université, CNRS, Grande École, etc.)

Autre

F.5. * Pouvez-vous estimer les coûts éditoriaux pour la production de la revue selon les postes de charges suivants sur l'ensemble de l'année ?

Merci de répondre (**dans la page suivante**) sur les coûts annuels en euros quand cela est possible ou en heures de travail par an quand l'information en euros n'est pas disponible.

Veuillez indiquer les montants exacts si vous en disposez ou un ordre de grandeur, même approximatif.

Pour les estimations de coûts en heures de travail, considérez l'ensemble des tâches, que les personnes soient ou non spécifiquement rémunérées pour les effectuer.

Dans la colonne « qui prend en charge le coût », précisez au moyen de la liste déroulante :

- celle qui règle les factures ou les notes d'honoraires lorsqu'il y en a
- ou celle qui prend en charge les salaires des personnes qui effectuent les tâches.

Par exemple : si les tâches de gestion des articles (x heures dans l'année) sont effectuées par 2 maîtres de conférences non rémunérés pour cela, choisissez : "Une institution publique (Université, CNRS, Grande École, etc.)"

	Coût en € /an	Coût en heures/an	Qui prend en charge ?
Gestion et secrétariat des flux des articles (rapport au comité, aux experts et aux auteurs)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des experts / évaluateurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Préparation de copie - Travail des textes (relecture, correction ortho-typo, mise aux normes, finalisation intellectuelle et formelle)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Stylage - Structuration pour papier et/ou électronique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Composition et mise en page (PAO)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coûts spécifiques à la mise en ligne	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - conversion XML (si détail disponible)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - mise en ligne (si détail disponible)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impression	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gestion des abonnements et du routage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais directs de traduction et d'achats de droits	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des auteurs des articles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Communication et organisation d'événements ou manifestations (journées, colloques, prix...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres frais divers : promotion, services de presse, abonnements gratuits, etc.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais généraux - Frais de structure pour des maisons d'édition (loyer, électricité... quote-part affectable à la revue)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

F.5.1 Si autres, précisez:

F.5.2 *A combien se sont élevés les coûts totaux de la revue en 2018 ?

	Coût en euros/ an	Coût en heures /an
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>

F.6 Les réponses que vous venez de donner dans cette section portent-elles...

- Sur l'année 2018 Sur l'année 2017

F.7 A votre connaissance, existe-t-il une comptabilité analytique propre à la revue ?

- Oui Non

G DIFFUSION ET AUDIENCE

G.1 *Votre revue est actuellement diffusée...

- Uniquement sous format papier
- Uniquement sous format numérique (y compris avec un système d'impression à la demande)
- Sous format papier et numérique

G.2.1 Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de diffusion ?

- Non, pas de modification prévue du mode de diffusion
- Oui, arrêter la version papier et passer à une diffusion uniquement numérique (éventuellement avec un système d'impression à la demande)
- Oui, ajouter une diffusion numérique en complément du papier

G.2.2 Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de diffusion ?

- Non, pas de modification prévue du mode de diffusion
- Oui, passer à une impression à la demande en remplacement du tirage fixe
- Oui, augmenter la diffusion numérique
- Oui, arrêter la version papier et passer à une diffusion uniquement numérique

G.2.3 Avez-vous recours à un système d'impression à la demande ?

- oui
- non
- non, mais nous souhaiterions offrir ce service dans les deux années qui viennent

G.3 *Quel est le tirage papier moyen d'un numéro de la revue?

Merci d'indiquer des nombres

En 2018 : ▲▼

En 2017 : ▲▼

G.4 Combien d'exemplaires papier ont été vendus au numéro (hors abonnements) au cours de l'année 2018, tous numéros confondus (y compris les revues publiées avant 2018) ?

Merci d'indiquer le nombre d'exemplaires vendus, retours déduits (ventes nettes), ou un ordre de grandeur approximatif

▲▼

G.4.1 Parmi ces exemplaires papier vendus au numéro au cours de l'année 2018 (hors abonnement) combien d'exemplaires relevaient de publications parues ...

Merci d'indiquer un nombre, même approximatif

En 2018 ▲▼

En 2017 ▲▼

G.5 *Veuillez nous indiquer comment se répartissent les abonnements payants à la version papier de votre revue, en 2018 et 2017, selon les catégories suivantes :

Merci d'indiquer des nombres

	2018	2017
*Nombre total d'abonnements papier payants	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre total d'abonnements papier en France	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Nombre d'abonnements papier bibliothèques et institutions en France	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Nombre d'abonnements papier de particuliers en France	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre total d'abonnements papier à l'étranger	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Nombre d'abonnements papier bibliothèques et institutions à l'étranger	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Nombre d'abonnements papier de particuliers à l'étranger	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre total d'échanges d'abonnements (abonnements non facturés en échange d'abonnements gratuits aux revues des bénéficiaires)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

G.6 *Sur quelles plateformes est diffusée la version numérique de votre revue?

Plusieurs réponses possibles

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Site web de la revue | <input type="checkbox"/> Revues.org (OpenEdition Journals) |
| <input type="checkbox"/> Site web de l'éditeur (maison d'édition) | <input type="checkbox"/> Muse |
| <input type="checkbox"/> Cairn | <input type="checkbox"/> Persée |
| <input type="checkbox"/> Jstor | <input type="checkbox"/> Autre |

G.7 Pouvez-vous nous communiquer les statistiques de diffusion numérique de votre revue sur votre site web en 2018 ?

- oui non

G.7.1 si oui : Merci d'indiquer des nombres

Nombre de téléchargements d'articles ?

Nombre de visites ?

Nombre de visiteurs uniques ?

G.7.2 Quel outil utilisez-vous pour produire ces statistiques?

G.8 *Pouvez-vous nous communiquer les statistiques de diffusion numérique de votre revue sur le site web de votre éditeur en 2018 ?

Nombre de téléchargements d'articles ?

Nombre de visites ?

Nombre de visiteurs uniques ?

G.9 Utilisez vous (vous-même ou une autre personne de la revue) les statistiques de diffusion de votre revue sur les portails ?

oui

non

G.10 *Autorisez-vous la Société IDATE-DigiWorld, prestataire de cette enquête, à demander directement aux plateformes que vous utilisez les statistiques de diffusion numérique de votre revue pour 2018 ?

oui

non

La demande directe aux plateformes des statistiques de diffusion permettra de collecter des informations homogènes pour toutes les revues. Le cas échéant, vous recevrez de la part des plateformes un message demandant la confirmation de votre autorisation de communication.

Les informations demandées aux plateformes seront, selon les cas : le nombre de consultations d'articles (téléchargements et streaming) en texte intégral en accès conditionnel et en libre accès, le nombre de visites, le nombre de visiteurs uniques.

G.11 Dans la pré-enquête, début 2018, vous aviez indiqué que votre revue numérique était accessible...

- Dans son intégralité, en accès payant (abonnement et/ou paiement à l'article) En accès mixte (avec des articles payants et d'autres en accès libre : barrière mobile, freemium, revue hybride, lecture en accès libre/téléchargement payant)
- Dans son intégralité, en accès gratuit (sans abonnement ni paiement à l'article)

G11.1 Pouvez-vous préciser quel était le type d'accès mixte à la revue début 2018 :

- avec barrière mobile (articles les plus anciens en accès et téléchargement libre, articles les plus récents en accès et téléchargement payants) selon un modèle hybride (c'est-à-dire avec tout ou partie des articles en accès libre, avec APC* pour les auteurs ou leurs institutions)
- en freemium (html en accès libre et formats pdf ou epub payant)

* APC (Article Processing Charges) : facturation de frais de publication à l'auteur ou à son institution pour une diffusion en libre accès

G.12 Ces modalités d'accès sont-elles toujours en vigueur actuellement ?

- Oui Non

G.13 Quelles sont actuellement les modalités d'accès à votre revue numérique ?

- Dans son intégralité en accès payant (abonnement et/ou paiement à l'article)
- Dans son intégralité en accès gratuit (sans abonnement ni paiement à l'article)
- avec barrière mobile (articles les plus anciens en accès et téléchargement libre, articles les plus récents en accès et téléchargement payants)
- en freemium (html en accès libre et formats pdf ou epub payant)
- selon un modèle hybride (c'est-à-dire avec tout ou partie des articles en accès libre, avec APC* pour les auteurs ou leurs institutions)

* APC (Article Processing Charges) : facturation de frais de publication à l'auteur ou à son institution pour une diffusion en libre accès

G14a *Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification ?

- Oui, pour passer à une diffusion en libre accès partiel
- Oui, pour passer à une diffusion en libre accès complet
- Non, pas de modification prévue du mode de tarification

G.14b *Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification ?

- Oui, pour passer à une diffusion partiellement payante
- Oui, pour passer à une diffusion entièrement payante
- Non, pas de modification prévue du mode de tarification

G.14c *Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification?

- Oui, pour passer à une diffusion en libre accès complet
- Oui, pour augmenter la part de la diffusion en libre accès (diminution de la barrière mobile)
- Oui, pour augmenter la part de la diffusion payante (augmentation de la barrière mobile)
- Oui, pour passer en freemium
- Oui, pour passer en modèle hybride
- Oui, pour passer à une diffusion entièrement payante
- Non, pas de modification prévue du mode de tarification

G.14d *Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification ?

- Oui, pour passer à une diffusion en libre accès complet
- Oui, pour passer à un modèle avec barrière mobile
- Oui, pour passer en modèle hybride
- Oui, pour passer à une diffusion entièrement payante
- Non, pas de modification prévue du mode de tarification

G.14e *Avez-vous l'intention dans les deux années qui viennent de modifier votre mode de tarification ?

- Oui, pour passer à une diffusion en libre accès complet
- Oui, pour passer à un modèle avec barrière mobile
- Oui, pour passer en freemium
- Oui, pour passer à une diffusion entièrement payante
- Non, pas de modification prévue du mode de tarification

H RECETTES ET PRODUITS DE PRODUCTION DE LA REVUE

NB. Dans cette section, il vous est demandé de répondre pour l'année 2018. Si vous ne disposez pas encore des données pour 2018, répondez pour 2017

H.1 Utilisez-vous le modèle des APC (Article Processing Charges, facturation de frais de publication à l'auteur ou à son institution pour une diffusion en libre accès) ?

- Oui, systématiquement Non, jamais
- Oui, occasionnellement

H.2 Comment sont-ils calculés ?

- De 1 à 500 EUR De 2001 à 2500 EUR
- De 501 à 1000 EUR De 2501 à 3000 EUR
- De 1001 à 1500 EUR 3000 – 5000 EUR
- De 1501 à 2000 EUR + 5000 EUR

H.3 *A combien se sont élevés les recettes et revenus totaux de la revue ?

€ HT

H.3.1 *Pouvez-vous ventiler les recettes selon leur provenance ?

Merci de répondre *dans le tableau de la page suivante*

**Recettes
(en € HT)****Qui perçoit?**

Abonnements papier	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ventes en librairie	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ventes directes au numéro	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Recettes totales des ventes numériques (tous portails et sites confondus)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Ventes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Abonnement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Cairn	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - OpenEdition Journals (Revue.org)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Jstor	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Autres portails	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Subventions publiques:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - CNRS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - CNL	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Collectivité territoriale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont : - Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Redevance reprographie (CFC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cessions de droits	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres recettes et revenus: Publicités, refacturations, diverses, etc.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Recettes venant des APC - Articles Processing Charges, facturation de frais de publication à l'auteur/son institution pour une diffusion en libre accès	<input type="text"/>	<input type="text"/>

H.4 Les réponses que vous venez de donner dans cette section portent-elles...

Sur l'année 2018

Sur l'année 2017

I EVOLUTION DES DEPENSES ET DES REVENUS

I.1 Pouvez-vous nous indiquer, même approximativement, l'évolution globale des recettes et des dépenses entre 2017 et 2018 ?

Taux d'évolution des recettes :

 %

Taux d'évolution des dépenses:

 %

I.2 Quels sont les trois facteurs ayant eu le plus d'impact sur les revenus de la revue au cours des trois dernières années?

Veillez choisir trois réponses seulement, en les priorisant (1 pour la plus importante, 2 pour la 2e, etc.)

Aléas éditoriaux (retards de publication par exemple)

Diminution des subventions publiques

Augmentation des subventions publiques

Diminution du soutien financier de votre institution, de votre association

Augmentation du soutien de votre institution, de votre association

Diminution des revenus papier

Augmentation des revenus papier

Diminution des revenus numérique

Augmentation des revenus numériques

Autre

I.3 Quels sont les trois facteurs ayant eu le plus d'impact sur les dépenses de la revue au cours des trois dernières années?

Veillez choisir trois réponses seulement, en les priorisant (1 pour la plus importante, 2 pour la 2e, etc.)

Augmentation des coûts éditoriaux

Diminution des coûts de la numérisation (XML, mise en ligne)

Augmentation des coûts de la numérisation (XML, mise en ligne)

Diminution des coûts de production de la version papier (impression, diffusion, distribution)

Augmentation des coûts de production papier (impression, diffusion, distribution)

Autre

Diminution des coûts éditoriaux

J Vos remarques (question ouverte)

J.1 Vos remarques : Si vous le souhaitez, merci d'indiquer ici les éléments ou précisions que vous voudriez apporter en complément de vos réponses à cette enquête

K Finalisation et validation du questionnaire - Entretiens

K.1 * Cette enquête en ligne sera complétée par la conduite d'un certain nombre d'entretiens approfondis (1h30 à 2 heures environ) auprès d'un échantillon de revues ayant répondu à l'enquête, éventuellement avec plusieurs collaborateurs d'une même revue (par exemple : directeur de la publication, responsable de la rédaction, éditeur...).
Selon les besoins de l'étude, accepteriez-vous que votre revue participe à la phase d'entretiens ?

- Oui Non

K.2 Si vous n'avez pas pu répondre à l'intégralité de ce questionnaire, nous vous remercions de transférer à la/les personnes qui vous semblent être en mesure de compléter vos réponses le message d'invitation que vous avez reçu.

Si vous préférez que nous les contactions directement, merci de nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions nous mettre en relation avec elles :

Nom

Prénom

adresse mél

K.3 Si vous n'avez pas pu répondre à l'intégralité de ce questionnaire, nous vous remercions de transférer à la/les personnes qui vous semblent être en mesure de compléter vos réponses le message d'invitation que vous avez reçu, ou à défaut de nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions nous mettre en relation avec elles :

Nom

Prénom

adresse mél

K.4 Souhaitez-vous obtenir une copie de vos réponses :

 Oui Non

K.5 Pouvez-vous nous indiquer le nom de la personne qui a validé les réponses à ce questionnaire ?

Nom

Prénom

K.6 Vous allez maintenant, si vous le souhaitez, pouvoir accéder aux réponses que vous aviez fournies lors de la pré-enquête, et les modifier le cas échéant (facultatif). Dans ce cas, la validation de ce questionnaire sera effectuée en fin de section suivante.

Si vous ne souhaitez pas revenir sur ces réponses, vous allez pouvoir valider ci-après votre questionnaire complété.

- Oui, je souhaite accéder aux réponses fournies lors de la pré-enquête de 2018
- Non, je ne souhaite pas accéder aux réponses fournies lors de la pré-enquête de 2018, mais je ne valide pas encore mes réponses
- non, et je suis prêt à VALIDER MES REPONSES

L Autres réponses données à la pré-enquête (2018)

Pour votre information, cette section rappelle les autres éléments fournis en réponse à la pré-enquête conduite début 2018.

Afin de nous permettre d'avoir une compréhension aussi précise que possible des spécificités de votre activité, **vous avez la possibilité de préciser ou modifier si besoin ces réponses.**

L.1 STATUT DE L'ÉDITEUR DE LA REVUE

L.1.1 A laquelle des catégories suivantes appartient l'éditeur de votre revue?

- Un éditeur public (par ex. presses universitaires ou laboratoire de recherche)
- Une association (par ex. une société savante)
- Un éditeur privé
- Autre

L.1.1.a Précisez de quel type d'éditeur public il s'agit:

L.1.2 S'agit-il d'une société savante?

- Oui
- Non

L.2 MODE DE DIFFUSION

L.2.1 Votre revue est diffusée....:

- Uniquement sous format papier
- Sous format papier et numérique
- Désormais uniquement sous format numérique
- Depuis l'origine, uniquement sous format numérique

L.2.1.a Année d'introduction, de création ou de passage à la diffusion numérique:

L.3 Périodicité de la Revue

L.3.1 Indiquez le nombre de numéros par an :

L.4 Volumétrie de la Revue

L.4.1 Connaissez-vous le nombre total d'articles publiés dans la revue en 2017 ?

- Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Non, pas pour 2017 mais je peux donner le chiffre ou un ordre de grandeur pour 2016.
- Oui, je connais un ordre de grandeur.
- Non, je ne sais vraiment pas.

L.5 LANGUES DE PUBLICATION

L.5.1 En 2016 et 2017, les articles que vous avez publiés étaient:

En français

- Exclusivement
- Majoritairement
- Occasionnellement
- Aucun article dans cette langue

En anglais

L.5.2 En 2016 et 2017, avez-vous publié des articles dans une autre langue que le français ou l'anglais?

L.6 TRADUCTION

L.6.1 Vous arrive t-il de traduire ou de faire traduire des articles (dans leur intégralité) en vue de leur publication ?

- Oui, régulièrement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

L.6.2 Si oui, rémunérez-vous ce travail de traduction?

- Oui, systématiquement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

L.7 Abonnements à la version imprimée

L.7.1 Connaissez-vous le nombre d'abonnements à la version imprimée de la revue pour 2017 ?

- Oui, je connais ce chiffre de façon assez précise.
- Oui, je connais un ordre de grandeur.
- Non, je n'en ai vraiment aucune idée

L.8 Diffusion numérique

L.8.1 Actuellement, la version numérique de votre revue est diffusée...

- Exclusivement sur le site de la revue
- Sur une seule plateforme de diffusion de revues numériques **
- Sur plusieurs plateformes de diffusion de revues numériques **

** *Indépendamment d'une éventuelle diffusion sur le site de la revue.*

L.8.2 Suivez-vous les indicateurs statistiques fournis par votre ou vos plateformes de diffusion ?

- Oui, régulièrement
- Oui, de temps en temps
- Non, pas du tout
- Je ne suis pas destinataire de ces statistiques

L.9 Secrétariat de rédaction

L.9.1 La revue dispose-t-elle d'un secrétariat de rédaction?

- oui non

L.9.2 Travaille-t-il à temps plein ou à temps partiel pour votre revue?

- Oui, à temps plein Je ne sais pas
 Oui, à temps partiel

L.9.3 Est-il rémunéré pour cette tâche ?

- Oui Je ne sais pas
 Non

11.5. Guide d'entretiens phase 2

1. Présentation des personnes présentes à l'entretien

Noms, fonctions dans la revue, ancienneté dans la revue

2. Présentation rapide des caractéristiques de la revue

Origine de la création de la revue, objectifs, évolution

3. Compréhension des difficultés rencontrées pour remplir le questionnaire en ligne

Quels sont les points qui ont posé problème ? En quoi l'organisation et le fonctionnement de la revue compliquent-ils la collecte de telles informations (responsabilités éclatées, manque de temps, difficultés à isoler certaines tâches, etc.).

4. Description de l'organisation des process d'édition propres à la revue

Réception des manuscrits, recherche d'experts, organisation des comités, relation avec les auteurs et les experts, relecture et corrections ortho typo, mise en normes de l'article, stylage, maquetage, conversion XML.

5. Analyse de l'évolution récente des conditions de publication de la revue

Évolution des recettes et des dépenses. Points positifs/négatifs. Facteurs d'explication (quels sont les postes qui ont changé et pourquoi ?) Quels sont les indicateurs utilisés ?

6. La place du numérique dans la publication de la revue

Raisons du passage (ou non) au numérique. Difficultés rencontrées, points bénéfiques (lectorat, modèle économique, choix de la/des plateforme(s), différences entre les plateformes (avantages/inconvénients), impacts sur la rentabilité, évolutions récentes et prévues dans les prochaines années).

Comment est intégré le numérique (transposition du papier ou développement de fonctionnalités supplémentaires) ? quelles sont les statistiques d'utilisation auxquelles vous avez accès ? Qui les utilisent et comment ? est-ce que votre revue est référencée ?

7. Perception de l'Open Access

Connaissance du libre accès. Moteurs et freins au développement de l'Open Access. Quels impacts sur la revue en particulier ? Sur le secteur des revues SHS en général ? Quelle stratégie envisagée à l'avenir par la revue ? Comprendre comment est perçu l'Open Access (est-ce seulement une question d'argent ?). Est-ce un sujet de discussion avec les auteurs ?

8. Perspectives

Perception de l'avenir pour votre revue et pour l'ensemble du secteur (notamment d'un point de vue économique). Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées en termes d'emplois, de formation ? Comment y faire face dans l'avenir ?

9. Autres/commentaires

En particulier complément sur le questionnaire en ligne, dans le cas de difficultés à le remplir.